

# ORGANISATION MONDIALE DU COMMERCE

G/SPS/GEN/900

4 février 2009

(09-0478)

---

Comité des mesures sanitaires et phytosanitaires

## EXAMEN GÉNÉRAL DES BESOINS ET DE L'ASSISTANCE DANS LE DOMAINE SPS DE HUIT PMA

### Note du Secrétariat<sup>1</sup>

1. À la demande de l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI), le Fonds pour l'application des normes et le développement du commerce (FANDC) a effectué une étude des besoins et de l'assistance dans le domaine SPS de huit PMA (Bénin, Cambodge, RDP lao, Lesotho, Mozambique, Rwanda, Sénégal et Yémen). Pour ce faire, il a passé en revue les évaluations existantes des besoins, notamment les études diagnostiques sur l'intégration du commerce, établies au titre du Cadre intégré renforcé, et d'autres renseignements rendus publics. Cette étude est jointe à la présente note pour l'information du Comité SPS.

2. Le rapport a complété et renforcé les propositions de programmes plus vastes de l'ONUDI visant à remédier aux contraintes du côté de l'offre rencontrées par les huit PMA concernés et a recensé les secteurs dans lesquels des activités de coopération technique concernant le domaine SPS et ayant des incidences positives sur le commerce pourraient se concentrer à l'avenir. Le rapport final a été présenté à la [Conférence ministérielle des PMA sur l'Aide pour le commerce](#) organisée par l'OMC et l'ONUDI en novembre 2008 à Siem Reap (Cambodge).

---

<sup>1</sup> Le présent document a été établi par le Secrétariat sous sa propre responsabilité et est sans préjudice des positions des Membres ni de leurs droits ou obligations dans le cadre de l'OMC.



# **EXAMEN GÉNÉRAL DES BESOINS ET DE L'ASSISTANCE DANS LE DOMAINE SPS DE HUIT PMA**

Document d'information  
(Novembre 2008)

Fonds pour l'application des normes et  
le développement du commerce

Conférence ministérielle des PMA  
19 et 20 novembre 2008  
Siem Reap (Cambodge)

**Le présent rapport exprime les vues du Secrétariat du FANDC et ne représente  
pas celles des organisations partenaires ou des donateurs**

## Table des matières

<b>RÉSUMÉ .....</b>	<b>8</b>
<b>I. INTRODUCTION .....</b>	<b>11</b>
<b>II. LA CAPACITÉ DE SE CONFORMER AUX MESURES SPS EN TANT QUE CONTRAINTE DU CÔTÉ DE L'OFFRE.....</b>	<b>12</b>
A. EFFETS FAVORABLES AUX PAUVRES DE LA CROISSANCE AGRICOLE ET DU RESPECT DES MESURES SPS .....	12
B. RESPECT DES MESURES SPS ET PARTICIPATION AU COMMERCE INTERNATIONAL .....	14
C. EXAMEN DES CONTRAINTES ET BESOINS COMMUNS DANS LE DOMAINE SPS.....	19
<b>III. ASSISTANCE FOURNIE DANS LE DOMAINE SPS AUX PMA COUVERTS PAR L'ENQUÊTE .....</b>	<b>24</b>
A. TENDANCES ET MOTEURS DE L'ASSISTANCE .....	24
B. PROGRAMME DU FANDC .....	26
<b>IV. CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS .....</b>	<b>30</b>
RECOMMANDATIONS PRÉLIMINAIRES .....	31
<b>ANNEXE I: BÉNIN .....</b>	<b>33</b>
A. EXAMEN DE LA SITUATION DANS LE DOMAINE SPS .....	33
B. EXAMEN DE LA COOPÉRATION TECHNIQUE DANS LE DOMAINE SPS .....	34
C. ACTIVITÉS DU FANDC AU BÉNIN .....	35
<b>ANNEXE II: CAMBODGE .....</b>	<b>36</b>
A. EXAMEN DE LA SITUATION SPS .....	36
B. EXAMEN DE LA COOPÉRATION TECHNIQUE DANS LE DOMAINE SPS .....	38
C. ACTIVITÉS DU FANDC AU CAMBODGE.....	40
<b>ANNEXE III: RDP LAO.....</b>	<b>41</b>
A. APERÇU DE LA SITUATION DANS LE DOMAINE SPS .....	41
B. APERÇU DE LA COOPÉRATION TECHNIQUE DANS LE DOMAINE SPS .....	43
C. ACTIVITÉS DU FANDC EN RDP LAO .....	45
<b>ANNEXE IV: LESOTHO .....</b>	<b>46</b>
A. APERÇU DE LA SITUATION DANS LE DOMAINE SPS .....	46
B. APERÇU DE LA COOPÉRATION TECHNIQUE DANS LE DOMAINE SPS .....	46
<b>ANNEXE V: MOZAMBIQUE .....</b>	<b>49</b>
A. APERÇU DE LA SITUATION DANS LE DOMAINE SPS .....	49
B. APERÇU DE LA COOPÉRATION TECHNIQUE DANS LE DOMAINE SPS .....	52
C. ACTIVITÉS DU FANDC AU MOZAMBIQUE.....	54
<b>ANNEXE VI: RWANDA .....</b>	<b>55</b>
A. APERÇU DE LA SITUATION DANS LE DOMAINE SPS .....	55
B. APERÇU DE LA COOPÉRATION TECHNIQUE DANS LE DOMAINE SPS .....	57
C. ACTIVITÉS DU FANDC AU RWANDA.....	59
<b>ANNEXE VII: SÉNÉGAL .....</b>	<b>60</b>
A. APERÇU DE LA SITUATION DANS LE DOMAINE SPS .....	60
B. APERÇU DE LA COOPÉRATION TECHNIQUE DANS LE DOMAINE SPS .....	62
C. ACTIVITÉS DU FANDC AU SÉNÉGAL.....	63

<b>ANNEXE VIII: YÉMEN</b> .....	<b>64</b>
A. APERÇU DE LA SITUATION DANS LE DOMAINE SPS .....	64
B. APERÇU DE LA COOPÉRATION TECHNIQUE DANS LE DOMAINE SPS .....	66
C. ACTIVITÉS DU FANDC AU YÉMEN.....	67
<b>ANNEXE IX: APERÇU DES OUTILS D'ÉVALUATION DES CAPACITÉS SPS</b> .....	<b>68</b>
<b>ANNEXE X: BIBLIOGRAPHIE</b> .....	<b>70</b>

### Liste des principaux acronymes et abréviations

\$EU	Dollar des États-Unis
ACP	Groupe des pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique
AGCI	<i>African Global Competitiveness Initiative</i> (Initiative en faveur de la compétitivité des entreprises africaines sur le marché mondial)
AGOA	Loi sur la croissance et les perspectives économiques de l'Afrique
ANASE	Association des nations de l'Asie du Sud-Est
APE	Accord de partenariat économique
BAfD	Banque africaine de développement
BAAsD	Banque asiatique de développement
BDRCC	Base de données sur le renforcement des capacités dans le domaine du commerce
CAE	Communauté de l'Afrique de l'Est
CCI	Centre du commerce international
CDAAs	Communauté de développement de l'Afrique australe
CDB	Convention sur la diversité biologique
CE	Communautés européennes
CEDEAO	Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest
CI	Cadre intégré
CIPV	Convention internationale pour la protection des végétaux
CIR	Cadre intégré renforcé
CNUCED	Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement
COMESA	Marché commun de l'Afrique de l'est et de l'Afrique australe
DEP	Dons pour l'élaboration de projets
DFID	<i>UK Department for International Development</i> (Département britannique pour le développement international)
ECP	Évaluation des capacités phytosanitaires
EDIC	Étude diagnostique sur l'intégration du commerce
ESB	Encéphalopathie spongiforme bovine
FANDC	Fonds pour l'application des normes et le développement du commerce
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
FED	Fonds européen de développement
HACCP	<i>Hazard Analysis Critical Control Point</i> (analyse des risques et maîtrise des points critiques)
IAHP	Influenza aviaire hautement pathogène
LMR	Limites maximales de résidus

MCC	<i>Millennium Challenge Corporation</i> (Société pour les défis du Millénaire)
OAV	Office alimentaire et vétérinaire
OCDE	Organisation de coopération et de développement économiques
OGM	Organisme génétiquement modifié
OIE	Organisation mondiale de la santé animale
OMC	Organisation mondiale du commerce
OMS	Organisation mondiale de la santé
ONU DI	Organisation des Nations Unies pour le développement industriel
OTC	Obstacles techniques au commerce
PIB	produit intérieur brut
PMA	Pays les moins avancés
PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement
PVS	<i>Performance of Veterinary Services</i> (performances des services vétérinaires)
RASFF	Système d'alerte rapide pour les denrées alimentaires et les aliments pour animaux
SPS	Sanitaire et phytosanitaire
UE	Union européenne
USAID	<i>United States Agency for International Development</i> (Agence des États-Unis pour le développement international)

## RÉSUMÉ

1. La présente étude est une contribution aux activités dirigées par l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI) au titre du programme 2008-2009 de l'Aide pour le commerce. Elle donne un aperçu des besoins d'un groupe de huit PMA (Bénin, Cambodge, RDP lao, Lesotho, Mozambique, Rwanda, Sénégal et Yémen) et de l'assistance technique qui leur a déjà été fournie ou qui est prévue en matière de sécurité sanitaire des produits alimentaires, de santé animale et de préservation des végétaux (sujets regroupés sous le sigle SPS désignant les mesures sanitaires et phytosanitaires). Elle recense par ailleurs les secteurs où de futures activités de coopération dans le domaine SPS ayant des incidences positives sur le commerce pourraient se concentrer.
2. Pour cette étude, le FANDC a passé en revue les évaluations existantes des besoins, notamment les études diagnostiques pour l'intégration du commerce (EDIC) établies par le Cadre intégré (CI), et s'est fondé sur ses propres recherches dans le cadre de l'Aide pour le commerce et sur d'autres rapports. L'étude a été mise à jour à la suite de la réunion du Groupe d'experts tenue à Kigali (Rwanda) les 8 et 9 septembre 2008 (en préparation de la Conférence ministérielle des PMA) et compte tenu des observations reçues ultérieurement des partenaires, donateurs et autres parties prenantes du FANDC.
3. La capacité à contrôler les risques SPS et à satisfaire aux normes internationales constitue pour les PMA étudiés un élément déterminant quant à leur participation au système commercial, à l'accroissement de la productivité de leur agriculture et à l'amélioration de la sécurité sanitaire des produits alimentaires. L'incidence que les mesures SPS peuvent avoir sur leur aptitude à se ménager ou à conserver un accès aux marchés constitue une préoccupation particulière. Parmi les incidences négatives que les contraintes SPS peuvent avoir sur les résultats commerciaux des huit PMA étudiés, on peut citer les suivantes:
  - La présence de maladies animales endémiques entrave le commerce des animaux d'élevage, de la viande et des produits carnés ainsi que des peaux et cuirs bruts;
  - La présence de parasites et de maladies des végétaux quaranténaires ferme les marchés au commerce des produits de la floriculture et de l'horticulture ainsi que des produits de la forêt;
  - Les insuffisances du système de contrôle de la sécurité sanitaire des produits alimentaires empêchent les exportations de poisson vers les marchés à valeur élevée ou entraînent dans les pays importateurs la perte du statut de fournisseur agréé pour non-respect des normes de sécurité sanitaire des produits alimentaires;
  - En raison de l'absence de contrôle adéquat des risques SPS dans la chaîne d'approvisionnement, les exportations portent sur des produits à faible valeur au lieu de produits à valeur ajoutée plus élevée; et
  - L'absence d'une chaîne du froid et d'installations de pasteurisation et les carences des services d'inspection des produits alimentaires peuvent limiter les possibilités d'échanges de produits laitiers.
4. S'attaquer aux questions "structurelles" relatives aux maladies animales et aux parasites végétaux endémiques pour lesquels il n'existe pas de solutions faciles à court terme, constitue un défi particulier. Pour surmonter ces obstacles, en particulier dans le secteur public, il faut un engagement de financement soutenu à long terme, tant au niveau national que régional, pour disposer de capacités minimales dont les effets positifs se feront sentir en matière d'accès

aux marchés. La mobilisation de la communauté internationale pour la lutte contre l'influenza aviaire hautement pathogène (IAHP) et la fièvre aphteuse est un exemple positif de ce type d'initiatives. Le défi est peut-être d'étendre ce type d'assistance à d'autres maladies animales ainsi qu'aux parasites des végétaux, tels que la mouche des fruits.

5. Les renseignements recueillis et leur synthèse semblent indiquer que tous les PMA étudiés font à un rythme et à des niveaux différents des efforts pour renforcer leur capacité SPS. La liste des besoins non satisfaits et des contraintes existant dans le domaine SPS qui ne sont pas pris en compte par la coopération actuelle ou prévue reste longue. Les besoins SPS communs au groupe de pays sont les suivants:
  - investissements concertés pour s'attaquer aux questions "structurelles", telles que les maladies animales et les parasites des végétaux à l'état endémique;
  - renforcement à tous les niveaux du respect des bonnes pratiques agricoles et industrielles et d'autres systèmes reconnus internationalement;
  - examens concertés des cadres institutionnels et juridiques;
  - renforcement de la capacité de diagnostic par des investissements dans les infrastructures de laboratoire, assortis d'une stratégie ou d'un plan;
  - élaboration de stratégies concernant le rôle du secteur privé en matière de gestion et de respect des mesures SPS; et
  - renforcement de la "diplomatie SPS".
6. Les activités visant à améliorer la sécurité sanitaire des aliments et la situation phytosanitaire et zoonositaire doivent, pour réussir et être durables, se fonder sur une identification et une évaluation minutieuses des besoins. Le classement de ces besoins par ordre de priorité est également important, car on ne disposera jamais de ressources suffisantes pour s'attaquer simultanément à tous les besoins non satisfaits. De ce fait, l'évaluation des capacités et le classement par ordre de priorité sont des étapes initiales importantes du processus de constitution et de renforcement des capacités SPS. Plusieurs outils sont disponibles ou ont été appliqués dans les huit PMA étudiés; les bénéficiaires et partenaires de développement sont encouragés à en utiliser les résultats.
7. Pour élaborer des programmes de coopération cohérents, il faut également disposer de renseignements à jour sur l'assistance technique fournie antérieurement, en cours et future. Généralement, ces renseignements sont difficiles à obtenir parce qu'ils ne figurent pas toujours dans les rapports et que l'assistance dans le domaine SPS est souvent fournie dans le cadre de programmes plus vastes couvrant le développement agricole, la promotion des exportations, le développement du secteur privé, etc. Ce manque de renseignements entraîne des chevauchements dans les activités des donateurs, l'absence de synergies, la duplication des efforts et une utilisation non optimale des ressources limitées consacrées au domaine SPS.
8. Les PMA doivent relever d'autres défis en ce qui concerne leurs exportations, en raison par exemple de la faiblesse de leur système bancaire, de l'insuffisance de leur infrastructure en matière de communications et de transports, du niveau élevé des taux de fret et des coûts des services publics, etc. Dans un tel contexte, la gestion des questions SPS tend à être "réactive" et non "dynamique" et on ne lui accorde souvent qu'un faible degré de priorité. De ce fait, il convient en premier lieu de veiller à unir dans un même effort les principaux acteurs

concernés, d'aider les pays à justifier d'un point de vue économique le fait de consacrer des ressources au domaine SPS, en particulier pour ce qui a trait à l'amélioration des résultats commerciaux, et de faire en sorte que les contraintes SPS ne soient pas considérées indépendamment des autres besoins de développement économique.

9. Il convient de donner aux questions SPS une importance accrue dans les futures mises à jour des EDIC bénéficiant d'un financement de Catégorie I au titre du Cadre intégré renforcé. Le FANDC devrait participer à ce processus en utilisant les moyens de ses organisations participantes. Une approche qui vaudrait la peine d'être envisagée pourrait consister à élaborer des stratégies SPS nationales et des plans d'action priorisés, fondés sur des analyses coûts-avantages et tenant compte, le cas échéant, des résultats obtenus à l'aide des outils d'évaluation des capacités.
10. Le FANDC et ses partenaires pourraient également jouer un rôle dans l'élaboration de projets susceptibles d'être financés, lesquels pourraient être mis en œuvre par la communauté des donateurs au sens large, y compris des paniers communs à donateurs multiples établis au niveau des pays et liés à la mise en œuvre des EDIC ou des fonds disponibles au titre du Cadre intégré renforcé. Un certain nombre d'idées et de domaines d'action ont été suggérés au cours du présent examen général de première phase, mais il conviendrait de les étudier de manière plus détaillée au niveau des pays et/ou au niveau régional.

## I. INTRODUCTION

1. La présente étude est une contribution aux activités dirigées par l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI) au titre du programme 2008-2009 de l'Aide pour le commerce. Avant d'être présentée à la Conférence ministérielle des PMA, tenue à Siem Reap (Cambodge) le 19 novembre 2008, elle l'a été à la réunion du Groupe d'experts organisée à Kigali (Rwanda) les 8 et 9 septembre 2008. Les observations formulées à cette réunion ainsi que celles des huit PMA étudiés, des organismes partenaires et des donateurs du FANDC ont été prises en compte dans la présente version finale.

2. L'étude s'efforce de donner un aperçu des besoins et des contraintes en matière de sécurité sanitaire des aliments, de santé animale et de préservation des végétaux (sujets regroupés sous le sigle SPS désignant les mesures sanitaires et phytosanitaires) d'un groupe de huit PMA (Bénin, Cambodge, RDP lao, Lesotho, Mozambique, Rwanda, Sénégal et Yémen). Les huit pays participent tous au Cadre intégré. L'étude se fonde sur les examens existants des capacités à appliquer les mesures SPS. Les études diagnostiques pour l'intégration du commerce (EDIC) établies par le Cadre intégré (CI) ont été examinées ainsi qu'un éventail d'autres outils d'évaluation des capacités dans le domaine SPS et d'évaluation des besoins. Pour le Cambodge et la RDP lao, le FANDC a utilisé les recherches qu'il a effectuées dans le cadre de l'Aide pour le commerce.

3. L'examen a trois objectifs:

- Recenser les besoins et les contraintes auxquels se heurte dans le domaine SPS chacun des huit PMA étudiés;
- Recenser les initiatives de coopération technique en cours et prévues dans le domaine SPS des organismes de développement multilatéraux et des donateurs bilatéraux; et
- Recenser les secteurs sur lesquels les futures activités de coopération pourraient se focaliser et examiner les possibilités de mobilisation d'un soutien accru.

4. Le rapport comporte quatre chapitres et des annexes. Le premier chapitre est l'introduction. Le deuxième porte sur la capacité à se conformer aux mesures SPS en tant que contrainte liée à l'offre pour les pays concernés. Le troisième chapitre donne un aperçu de l'assistance relative au domaine SPS dont la fourniture aux pays concernés est en cours ou prévue. Le quatrième chapitre contient une série de conclusions et de recommandations préliminaires sur l'orientation future de l'assistance. On trouvera un examen plus détaillé de la situation SPS de chacun des huit PMA aux annexes I à VIII

5. La présente étude a été rédigée par le Secrétariat du FANDC, qui est une initiative conjointe de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), de l'Organisation mondiale de la santé animale (OIE), de la Banque mondiale, de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) et de l'Organisation mondiale du commerce (OMC). D'autres organisations fournissant une coopération technique dans le domaine SPS, telles que l'Institut interaméricain de coopération pour l'agriculture (IICA), le Centre du commerce international (CCI), la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED) et l'ONUDI participent aux travaux du FANDC.

6. Le FANDC a pour objet d'aider les pays en développement à améliorer leur capacité d'analyse et de mise en œuvre des normes SPS internationales, d'agir comme un organe de coordination et un centre de bonnes pratiques parmi les fournisseurs d'assistance technique et de mobiliser des fonds. Il s'est fixé pour objectif de consacrer 40 pour cent de ses financements aux PMA ou à d'autres pays à faible revenu.

## II. LA CAPACITÉ DE SE CONFORMER AUX MESURES SPS EN TANT QUE CONTRAINTE DU CÔTÉ DE L'OFFRE

### A. EFFETS FAVORABLES AUX PAUVRES DE LA CROISSANCE AGRICOLE ET DU RESPECT DES MESURES SPS

7. Les huit pays étudiés constituent un échantillon varié de PMA, notamment pour ce qui est du rôle de l'agriculture dans leur économie. Le tableau 1 illustre la contribution de l'agriculture et de la pêche au PIB de ces pays. La part de l'agriculture s'échelonne entre 14,6 pour cent pour le Sénégal et 44,3 pour cent pour la RDP lao. L'écart est encore plus grand si l'on considère la part de l'agriculture dans les exportations: elle est intervenue pour 2,4 pour cent des exportations au Cambodge, mais 47,7 pour cent au Rwanda.

**Tableau 1: Part de l'agriculture et de la pêche dans l'économie nationale des huit PMA étudiés**

	Part de l'agriculture dans le PIB total (2005)	Part de l'agriculture dans les exportations totales (en valeur) (2006)	Valeur totale des exportations de poisson (en milliers de \$EU) (2006)	Part de la pêche dans les exportations totales de marchandises (en valeur) (2006)
<b>Bénin</b>	32%	42%	836	-
<b>Cambodge</b>	30%	2,4%	43 577	-
<b>RDP lao</b>	44,3%	-	-	-
<b>Lesotho</b>	17%	6,4%	-	-
<b>Mozambique</b>	21,7%	15,8%	96 638	4,1%
<b>Rwanda</b>	42,3%	47,7%	5 228	-
<b>Sénégal</b>	14,6%	34,3%	277 555	12,1%
<b>Yémen</b>	-	3,9%	149 034	2,3%

Source: Indicateurs du développement de la Banque mondiale, base de données "Profils de pays" de l'OMC et base de données Fishstat de la FAO.

8. La petite pêche côtière artisanale constitue la principale forme de production de poisson des huit PMA étudiés. C'est au Sénégal que la production et les exportations de poisson sont les plus importantes: 277 millions de dollars EU d'exportation en 2006 (12,1 pour cent des échanges de marchandises). Au Mozambique et au Yémen, ce sont respectivement quelque 480 000 et 400 000 personnes qui vivent de la pêche.

**Tableau 2: Agriculture, emploi et croissance agricole des huit PMA étudiés**

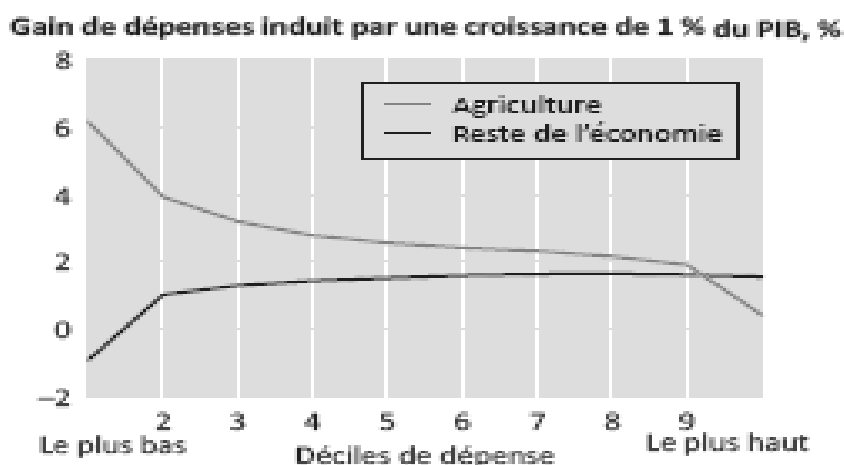
	Bénin	Cambodge	RDP lao	Lesotho	Mozambique	Rwanda	Sénégal	Yémen
Pourcentage de la population rurale dans la population totale (2006)	59%	80%	79%	81%	65%	80%	58%	72%
Taux de croissance agricole annuel moyen (2005)	5%	5,5%	1,6%	-1,7%	9,0%	5,6%	11,1%	-

Source: Indicateurs de développement de la Banque mondiale.

9. Bien que sa contribution à l'économie et au commerce des huit pays étudiés diffère beaucoup, le secteur agricole y reste la principale source d'emplois.<sup>2</sup> La croissance du secteur agricole affecte directement l'emploi et le revenu de la majorité de la population des huit PMA et donc le niveau de pauvreté. (Il en va de même du secteur de la pêche de certains des PMA considérés.) Les recherches effectuées par la Banque mondiale pour le Rapport sur le développement dans le monde 2008: "L'agriculture au service du développement" mettent en relief la manière dont l'agriculture peut servir de moteur pour une croissance favorable aux pauvres, même dans des pays comme le Yémen où la part de l'agriculture dans le PIB et les exportations totales est faible par rapport aux autres PMA. En outre, comme l'indique l'encadré 1, la croissance de l'économie agricole peut bénéficier davantage aux revenus les plus faibles que la croissance du secteur non agricole.

### Encadré 1: Croissance agricole et lutte contre la pauvreté

**Figure 3 La croissance du PIB due à l'agriculture bénéficie substantiellement plus à la moitié la plus pauvre de la population**



Source : Ligon & Sadoulet, 2007.

Note : à partir de données de 42 pays pour la période 1982-2003. Les gains sont nettement différents pour la moitié inférieure des déciles de dépense.

10. La hausse des prix mondiaux des produits alimentaires constitue une occasion d'extraire de la pauvreté les agriculteurs des PMA. Cependant, les "contraintes du côté de l'offre" signifient que les signaux positifs en matière de prix n'entraînent pas automatiquement une augmentation de la production et des revenus dans les PMA et une augmentation des échanges de produits agricoles. Il faut des mesures d'accompagnement pour assurer que les tendances positives en matière de prix entraînent une croissance et un développement économiques. L'un des domaines dans lesquels de telles mesures d'accompagnement sont nécessaires est celui du respect des mesures SPS.

11. Le développement de la production agricole ainsi que l'accroissement et la diversification des exportations agricoles et le souci d'y ajouter de la valeur occupent une place importante dans les plans de développement nationaux et les stratégies de lutte contre la pauvreté. Dans ce contexte, l'aptitude à contrôler les risques SPS constitue un élément déterminant du niveau de participation au système commercial international, de l'accroissement de la productivité agricole et de l'amélioration des niveaux de sécurité intérieurs.

<sup>2</sup> Au Lesotho et au Rwanda, pays sans littoral, la production et l'exportation de poisson sont exclusivement le fait d'élevages en lacs et étangs.

12. On peut résumer les avantages du contrôle des risques SPS comme suit:

- L'amélioration de la lutte contre les parasites et maladies des végétaux et des animaux se traduit par une réduction des pertes de récoltes et d'animaux d'élevage et un accroissement de la production. Il en résulte une augmentation de l'offre de produits alimentaires aux consommateurs et une hausse des revenus de ceux qui participent à la production et aux exportations agricoles.
- L'amélioration de la lutte contre les parasites et maladies des végétaux et des animaux ouvre des débouchés à l'exportation. Il en résulte une augmentation des revenus des agriculteurs, l'ouverture de débouchés pour les entreprises de transformation et une augmentation de l'emploi. Les marchés de certains produits sont très sensibles aux questions SPS et l'incapacité à contrôler les risques SPS peut constituer un obstacle infranchissable à l'entrée sur ces marchés en raison des risques de propagation de maladies ou de parasites ou des risques pour la santé humaine.
- Une meilleure sécurité sanitaire des produits alimentaires se traduit par une amélioration de la santé humaine. Celle-ci contribue à un gain net de bien-être grâce à la réduction des coûts de traitement des maladies humaines et à la diminution du nombre de journées de travail non productives ou perdues. Comme pour les parasites et maladies des animaux et des végétaux, la capacité de lutter contre les risques affectant la sécurité sanitaire des produits alimentaires peut être déterminante pour participer aux échanges internationaux de certaines catégories de produits.

#### B. RESPECT DES MESURES SPS ET PARTICIPATION AU COMMERCE INTERNATIONAL

13. Pour les PMA étudiés, la diversification de l'étroit secteur d'exportation de leur agriculture constitue un défi majeur. Le tableau 3 indique les dix principaux produits d'exportation (en valeur) de chacun des huit PMA en 2004. Il en ressort clairement que la catégorie de produits d'exportation dont la valeur est la plus élevée représente un montant plus important que les neuf produits suivants réunis. C'est le cas du coton pour le Bénin, du café vert pour la RDP lao et le Rwanda, de la laine pour le Lesotho et des produits de la pêche pour le Mozambique, le Sénégal et le Yémen.

14. Diverses contraintes du côté de l'offre affectent les possibilités de diversification des exportations. Dans certaines catégories de produits, les restrictions SPS peuvent se révéler un obstacle infranchissable. On peut citer:

- Les restrictions au commerce d'animaux d'élevage, de viande et de produits carnés en raison de la présence de maladies animales présentant de l'importance pour le commerce international (telles que la fièvre aphteuse, l'influenza aviaire, etc.). La présence dans nombre de pays étudiés de maladies qui doivent être notifiées à l'OIE réduit les possibilités d'échanges à la vente (souvent non réglementée) d'animaux vivants et de cuirs et peaux.

Les animaux vivants et les cuirs et peaux figurent parmi les dix principales exportations du Cambodge, de la RDP lao, du Lesotho et du Rwanda. Toutefois, les questions liées aux maladies animales qui doivent être notifiées à l'OIE empêchent les exportations de viande ou de produits carnés et limitent sévèrement les possibilités de commerce concernant même les produits indiqués. L'Arabie saoudite interdit depuis 2000 les importations de produits du règne animal en provenance du Yémen en raison de la présence de diverses maladies animales.

Tableau 3: Les dix principaux produits d'exportation de l'agriculture et de la pêche des huit PMA étudiés (en valeur, 2004)

Classement	Bénin		Cambodge		RDP lao		Lesotho		Mozambique		Rwanda		Sénégal		Yémen	
	Produit	Valeur (milliers de \$EU)	Produit	Valeur (milliers de \$EU)	Produit	Valeur (milliers de \$EU)	Produit	Valeur (milliers de \$EU)	Produit	Valeur (milliers de \$EU)	Produit	Valeur (milliers de \$EU)	Produit	Valeur (milliers de \$EU)	Produit	Valeur (milliers de \$EU)
1.	Coton fibre	154 081	Produits de la pêche	39 578	Café vert	12 995	Laine en suint	3 049	Produits de la pêche	100 405	Café vert	28 458	Produits de la pêche	316 040	Produits de la pêche	95 259
2.	Noix de cajou	31 336	Caoutchouc naturel sec	36 933	Maïs	2 223	Déchets alimentaires	1 100	Feuilles de tabac	32 022	Thé	1 950	Coton fibre	29 002	Cigarettes	11 579
3.	Cigarettes	7 079	Maïs	3 713	Buffles	2 000	Poils fins	656	Noix de cajou	28 473	Peaux d'ovins salées sèches	1 573	Huile d'arachides	25 967	Café vert	8 941
4.	Huile de palme	6 500	Soja	3 442	Bétail	1 524	Légumes préparés	520	Coton fibre	22 753	Peaux de veau n.d.a.	861	Aliments préparés	25 705	Bananes	8 297
5.	Tourteaux de coton	5 600	Feuilles de tabac	2 652	Graines de sésame	584	Farine de maïs	206	Sucre (centrifugé brut)	18 152	Maïs	292	Riz en brisures	22 130	Oignons secs	6 155
6.	Graines de karité	4 732	Riz paddy usiné	1 889	Fruits préparés	306	Farine de froment	104	Graines de sésame	9 005	Lait de vache en poudre	130	Extraits de malt	11 406	Coton cardé ou peigné	5 034
7.	Huile de palmiste	3 500	Fécule de cassave	1 502	Peaux de bovins salées séchées	146	Peaux de bovins salées séchées	100	Maïs	2 113	Peaux de bovins salées séchées	129	Cigarettes	6 166	Mangues	4 166
8.	Coton graine	3 457	Bétail	1 149	Bière d'orge	108	Bétail	7	Noix de cajou sans coques	1 974	Bananes	78	Haricots verts	5 285	Pâtisserie	4 164
9.	Oléagineux	2 699	Cigarettes	1 143	Arachides (en coques)	47	Chevaux	2	Sucre raffiné	1 300	Cigarettes	64	Produits du tabac	5 163	Son de froment (blé)	4 056
10.	Ananas	2 207	Huile de palme	797	Piment type Jamaïque	42			Coton graine	937	Produits du tabac	62	Tomates	4 587	Lait concentré	3 968

Source: FAO STAT et FAO Fish STAT.

- La présence de parasites et de maladies quaranténaires des végétaux peut interdire des marchés à la floriculture, à l'horticulture ou aux produits sylvicoles. Pour accéder à certains marchés, il faut une liste de parasites à jour et des autorités phytosanitaires en mesure d'évaluer et de contrôler les parasites des végétaux à la satisfaction du pays importateur.

Pour certains pays, la présence de parasites des végétaux peut constituer un obstacle infranchissable pour les échanges. Au Cambodge, la présence d'une vingtaine de parasites du riz justifiables de quarantaine a amené la Chine à imposer des prescriptions supplémentaires pour les importations de riz cambodgien. Celles-ci sont aujourd'hui arrêtées. Les exportations de noix de coco mozambicaines vers l'Afrique du Sud sont également interrompues en raison des restrictions à l'importation imposées du fait de la prévalence au Mozambique de la maladie du jaunissement mortel du cocotier.

- Les insuffisances des systèmes officiels de contrôle de la sécurité sanitaire des produits alimentaires peuvent avoir pour effet que certains pays ne peuvent plus exporter leur poisson vers les marchés à valeur élevée ou sont rayés de la liste des fournisseurs agréés pour non-respect des normes de sécurité sanitaire des produits alimentaires des pays importateurs.

Le Cambodge, par exemple, ne figure pas dans la liste des pays agréés pour l'exportation vers l'UE où son poisson et ses produits de la pêche ne sont plus admis depuis 1997. Un certain nombre de conditions doivent être réunies pour obtenir l'agrément, y compris conférer au Ministère de la pêche l'autorité juridique de fonctionner comme l'autorité compétente, assurant le respect des normes relatives aux résidus d'antibiotiques, à l'hygiène, etc., et la délivrance des certificats sanitaires conformément aux normes du Codex et de l'OIE.<sup>3</sup>

Le gouvernement béninois a imposé un moratoire volontaire sur ses exportations de crevettes de 2003 jusqu'à février 2005 en raison de préoccupations concernant ce qui était perçu comme le non-respect des prescriptions sanitaires européennes (principal marché d'exportation). Cette situation reflétait la faiblesse du système de contrôle de la qualité au niveau institutionnel. Le fait de ne pas appliquer de système de garantie de la qualité (essentiellement le système HACCP) et l'absence de laboratoires accrédités pour les analyses microbiologiques et biochimiques ont également été identifiés comme des obstacles majeurs aux exportations de crevettes.

- L'absence de chaîne du froid et d'installations de pasteurisation ainsi que les carences des services d'inspection pour la sécurité sanitaire des produits alimentaires limitent les possibilités d'échanges de produits laitiers. Les débouchés se limitent souvent au commerce local de produits frais, avec souvent des risques sanitaires élevés, ou au commerce de lait en poudre.
- Les questions SPS peuvent également limiter les échanges à des produits de faible valeur. Par exemple, les tourteaux d'arachides qui sont utilisés pour la nourriture du bétail constituent, en valeur, la onzième exportation du Sénégal. Un traitement efficace (à la vapeur) contre la contamination des arachides par l'aflatoxine est utilisé, mais aucun traitement n'existe pour les arachides destinées à la consommation humaine. Les variations de qualité et les problèmes liés au respect des seuils relatifs à l'aflatoxine signifient pour le Sénégal que les investissements nécessaires ont été

---

<sup>3</sup> En outre, depuis 2004, l'UE interdit l'importation de thon et d'espadon en provenance du Cambodge et d'un certain nombre d'autres pays du fait de préoccupations relatives au non-respect des règles de conservation.

faits pour protéger les exportations de tourteaux d'arachides mais non les exportations d'arachides en tant que produit de valeur plus élevée. Plusieurs autres problèmes de la chaîne d'approvisionnement ont aggravé la situation et renforcé l'attention accordée au produit de moindre valeur.

15. D'une manière générale, les contraintes SPS tendent à être:

- soit "structurelles" (par exemple, du fait de la présence de parasites ou de maladies des animaux ou des végétaux) et empêchent la commercialisation d'un produit donné ou l'accès à un marché particulier;
- soit "temporelles" (par exemple, du fait du non-respect d'un procédé ou d'un règlement particulier à l'importation) et se font sentir de plus en plus à mesure que les exportations croissent et se diversifient et que des obstacles sont rencontrés.

16. Le tableau 4 indique les prescriptions à l'importation d'un certain nombre de produits sur les marchés à forte valeur ajoutée. La plupart des exportations agricoles des PMA étudiés sont dirigées vers les pays développés, en particulier l'UE et les États-Unis (par exemple, 90 pour cent des exportations d'ananas du Bénin vont en France), de sorte que les exportateurs doivent respecter des normes strictes en matière de sécurité sanitaire des aliments et de santé animale et végétale. Outre les prescriptions SPS officielles, les acheteurs dominants (c'est-à-dire les grands détaillants, les chaînes de supermarchés, etc.) exigent de plus en plus des exportateurs qu'ils se conforment à un ensemble de normes privées plus strictes en matière de sécurité sanitaire et de qualité des produits alimentaires ainsi qu'à des prescriptions environnementales et sociales.

**Tableau 4: Prescriptions à l'importation de certains produits sur les marchés à forte valeur ajoutée**

<b>Groupe de produits</b>	<b>Sécurité sanitaire des produits alimentaires</b>	<b>Santé animale/préservation des végétaux</b>	<b>Qualité/normes techniques</b>	<b>Prescriptions environnementales/sociales</b>
Fruits et légumes frais et transformés	Limites concernant les résidus de pesticides Normes microbiologiques Traçabilité et prescriptions d'hygiène Contrôles concernant les additifs	Phytoquarantaine Analyse des risques phytosanitaires Prescriptions de fumigation Certificats phytosanitaires	Catégories de qualité Prescriptions d'étiquetage Normes d'emballage	Restrictions concernant les pesticides Règlements sur la pollution des eaux/du sol Codes de pratiques organiques et certification Travail des enfants Normes sanitaires du travail
Poisson et produits de la pêche	Normes microbiologiques Limites concernant les résidus de médicaments vétérinaires Limites concernant les résidus de pesticides Prescriptions d'hygiène (HACCP)	Interdictions/restrictions concernant l'utilisation de médicaments vétérinaires (antibiotiques) dans l'aquaculture Certificats zoosanitaires	Catégories de qualité Prescriptions d'étiquetage Normes d'emballage	Restrictions concernant les prises de poissons Protection de certaines espèces Certificat de gestion environnementale
Animaux vivants et produits du règne animal	Limites concernant les résidus de médicaments vétérinaires Normes microbiologiques Prescriptions d'hygiène (HACCP)	Zones exemptes de maladies Surveillance des maladies Restrictions concernant l'utilisation de médicaments vétérinaires Traçabilité des animaux	Catégories de qualité Prescriptions d'étiquetage Normes d'emballage	Codes de pratiques organiques et certification Réglementation concernant les déchets/effluents animaux Surveillance du bien-être des animaux

<b>Groupe de produits</b>	<b>Sécurité sanitaire des produits alimentaires</b>	<b>Santé animale/préservation des végétaux</b>	<b>Qualité/normes techniques</b>	<b>Prescriptions environnementales/ sociales</b>
Peaux et cuirs	-	Situation zoosanitaire concernant les peaux et cuirs bruts	Définitions des qualités	Réglementation concernant les eaux usées Réglementation concernant l'utilisation de produits chimiques
Épices et noix	Limites concernant les mycotoxines Limites concernant les résidus de pesticides Normes microbiologiques	Prescriptions de fumigation et restrictions	Catégories de qualité Prescriptions d'étiquetage Normes d'emballage	Codes de pratiques organiques et certification
Céréales, oléagineux et aliments pour animaux	Limites concernant les mycotoxines Limites concernant les résidus de pesticides Normes microbiologiques Traçabilité et prescriptions d'hygiène pour la production d'aliments pour animaux	Prescriptions quaranténaires Prescriptions de fumigation et restrictions	Catégories de qualité Étiquetage OGM Restrictions concernant les ingrédients des aliments pour animaux Étiquetage indiquant la composition des produits et leurs qualités nutritionnelles	Codes de pratiques organiques et certification Réglementation sur la biosécurité (OGM)
Fleurs coupées	-	Phytoquarantaine Certification phytosanitaire Analyse du risque parasitaire Prescriptions de fumigation	Définition des qualités Normes d'emballage	Restrictions concernant l'utilisation de pesticides Réglementation relative à la pollution des eaux/du sol Travail des enfants Normes sanitaires du travail
Café et thé	Normes microbiologiques (ochratoxines) Limites concernant les résidus de pesticides	Prescriptions de fumigation	Définition des qualités Normes d'emballage	Codes de pratiques organiques et certification Travail des enfants
Coton	Limites concernant les résidus de pesticides (huile de coton)	Approbation des variétés OGM	Définition des qualités	Codes de pratiques organiques et certification Restrictions concernant l'utilisation de pesticides
Miel	Limites concernant les résidus de pesticides et d'antibiotiques Normes microbiologiques Prescriptions d'hygiène	Surveillance des pesticides et antibiotiques Restrictions à l'usage d'antibiotiques Certificats à l'exportation	Catégories de qualité Prescriptions d'étiquetage Normes d'emballage Niveau de HMF	Codes de pratiques organiques et certification Restrictions concernant l'usage d'antibiotiques

Source: Banque mondiale.

17. Il convient cependant de noter que le tableau 4 n'indique pas toute la diversité des prescriptions à l'importation dans le domaine SPS. L'intégration et la coopération régionales se développent en Afrique (COMESA, CEDEAO, CAE, CDAA) et en Asie (ANASE) et tous les pays couverts par l'enquête participent à des degrés divers aux échanges régionaux.

18. L'Afrique du Sud, par exemple, est le principal partenaire commercial du Lesotho et du Mozambique pour les produits agricoles, tandis que l'Arabie saoudite importe une grande partie des produits yéménites. La Chine et la Thaïlande sont d'importants marchés d'exportations pour la RDP lao et le Cambodge. De même, avec plus de 130 millions de consommateurs, le Nigéria offre de bons débouchés à l'exportation pour les États membres de la CEDEAO, tels que le Bénin et le Sénégal. Toutefois, ce commerce régional est encore en grande partie informel et non recensé. Par ailleurs, le commerce international de produits agricoles entre les pays africains et les pays en développement autres que les PMA (Chine, Inde, Thaïlande, etc.) se développe également. On ne dispose que de renseignements limités sur le respect des normes, mais il semblerait que l'application des normes SPS soit plus stricte pour les produits "sensibles", tels que le poisson, la viande, les produits laitiers et la volaille.

### C. EXAMEN DES CONTRAINTES ET BESOINS COMMUNS DANS LE DOMAINE SPS

19. Les examens généraux des besoins et des contraintes de chacun des huit PMA dans le domaine SPS qui figurent aux annexes I à VIII se fondent sur un inventaire des évaluations existantes des besoins et d'autres études, et non sur des recherches nouvelles effectuées dans les pays; par conséquent, ce ne sont que des enquêtes introductives ou des "instantanés" indiquant l'état actuel des renseignements se trouvant dans le domaine public. Le tableau 5 donne un aperçu des diverses évaluations des besoins SPS de chacun des PMA étudiés et on trouvera à l'annexe IX des renseignements complémentaires sur ces outils d'évaluation des capacités. Lorsqu'ils sont partagés par les autorités nationales et les partenaires du FANDC et/ou dans le domaine public, les résultats obtenus à l'aide de ces outils ont été pris en compte aux fins de la présente étude.

**Tableau 5: Aperçu des évaluations des besoins des PMA étudiés dans le domaine SPS (août 2008)**

Outil	Bénin	Cambodge	RDP lao	Lesotho	Mozambique	Rwanda	Sénégal	Yémen
PVS pour la santé animale (OIE)	x	x	x	x	x		x	x
ECP (CIPV) pour la préservation des végétaux	x	x	x		x	x	x	
Sécurité sanitaire des produits alimentaires (FAO)	x	x	x					
Biosécurité (FAO)					x	x		
Plan d'action SPS (Banque mondiale)			x					
EDIC (CI)	x	x	x	x	x	x	x	x
Outils de l'ONUDI		x	x					
Biosécurité (CDB)				x				x
Examen des politiques commerciales (OMC)	x			x	x	x	x	

Source: Secrétariat de l'OMC.

20. En outre, l'étude s'inspire d'autres rapports et évaluations d'organismes multilatéraux et de partenaires de développement, par exemple dans le cadre des programmes existants de coopération technique. On trouvera les références à l'annexe X.

21. La situation et les besoins et contraintes de chacun des PMA étudiés dans le domaine SPS varient en fonction de ses capacités commerciales, de ses produits et groupes de produits, de l'orientation de ses échanges, etc. On peut faire, en ce qui concerne les contraintes et besoins communs aux huit PMA, les observations ci-après.

#### Sensibilisation et reconnaissance

22. À tous les niveaux, depuis les décideurs de rang élevé jusqu'aux producteurs primaires, en passant par les industriels de l'alimentation, les consommateurs, etc., on n'est guère conscient de l'importance que revêtent la gestion et le respect des mesures SPS pour ce qui est de l'accès aux marchés, de l'augmentation de la productivité ou de l'amélioration de la sécurité dans le cadre national. Il faudrait que les organismes de développement et les donateurs consacrent davantage d'efforts à accroître le nombre de campagnes de sensibilisation et d'activités de formation de base en matière de bonnes pratiques et de systèmes reconnus internationalement, tels que le système des points de contrôle critiques pour l'analyse des risques (HACCP), pour augmenter la compétitivité et intégrer davantage les petits agriculteurs et les entreprises de transformation de produits alimentaires dans les chaînes d'approvisionnement nationales, régionales et mondiales.

23. Ces efforts de sensibilisation contribueraient aussi à accroître les niveaux de production (par exemple grâce à la réduction des pertes avant et après les récoltes) et à atteindre les objectifs plus vastes de la sécurité alimentaire et auraient, en fin de compte, des incidences positives sur la durabilité des efforts ultérieurs plus spécifiques et techniques de renforcement des capacités. Les campagnes de sensibilisation et activités de formation ciblées peuvent s'inscrire dans le cadre d'interventions spécifiques dans le domaine SPS, mais aussi de programmes plus généraux, portant par exemple sur le secteur privé ou le développement des entreprises.

#### Système de contrôle des produits alimentaires

24. L'absence d'un système cohérent et moderne de contrôle des produits alimentaires est une préoccupation majeure dans tous les pays. Les tâches et responsabilités sont généralement fragmentées entre divers organismes gouvernementaux et autres, souvent sans mécanisme de coordination. La législation tend à être dépassée, incomplète et mal appliquée. L'inspection, le suivi et la surveillance des produits alimentaires tant d'origine nationale qu'importés tendent à être limités et il n'existe pas, dans la plupart des cas, de registre des maladies d'origine alimentaire. Généralement, les laboratoires alimentaires sont mal équipés et leur personnel est insuffisamment qualifié. Cette faible capacité a des conséquences négatives sur la santé publique et empêche de promouvoir le développement économique par les échanges de produits agricoles, notamment de fruits et légumes frais, de viande, de volaille et de produits laitiers. En bref, il existe dans tous les pays un besoin évident de renforcer le système officiel de contrôle des produits alimentaires. L'application de l'outil récemment mis au point par la FAO pourrait servir de guide utile à cet égard.

25. La situation semble meilleure en ce qui concerne les exportations de poisson et produits de la pêche. Sous la pression de leurs principaux partenaires commerciaux, notamment l'UE, et avec l'aide de divers autres donateurs, le Mozambique, le Sénégal et le Yémen ont fait des progrès dans l'amélioration de leurs systèmes de contrôle officiels. Néanmoins, diverses carences et insuffisances ont été récemment détectées dans ces pays par l'Office alimentaire et vétérinaire (OAV) des CE à divers stades de la chaîne de production. Il est essentiel de remédier à ces carences et insuffisances pour conserver l'accès aux marchés internationaux. Dans le même temps, il faudrait intervenir pour lever les préoccupations relatives à la sécurité sanitaire et à la qualité des poissons et produits de la pêche consommés localement. Les possibilités pouvant exister dans d'autres domaines tels que

l'aquaculture doivent être soigneusement examinées compte tenu des prescriptions strictes de qualité et des prescriptions sanitaires qui s'y attachent, des effets négatifs potentiels sur l'environnement, etc.

### Tourisme

26. On assiste à l'apparition de marchés nationaux haut de gamme, entraînant l'ouverture de nouveaux débouchés avec la fourniture aux supermarchés, hôtels, restaurants, etc. de fruits et légumes frais, de poisson, de viande, de produits laitiers et de volaille de qualité supérieure. En particulier, le tourisme est en train de devenir une source majeure de devises étrangères et constitue un "marché d'exportation intérieur". Le tableau 6 donne un aperçu des arrivées de touristes internationaux dans chacun des PMA concernés. Généralement, les touristes dépensent une part considérable de leur budget en nourriture. Le renforcement des liens avec l'industrie touristique croissante devrait être étudié plus avant à titre de point de départ pour accroître le niveau de sécurité sanitaire des produits alimentaires nationaux. Des projets pourraient viser, par exemple, à aider les fournisseurs locaux à satisfaire aux normes exigées par les hôtels et restaurants, à améliorer les conditions d'hygiène de la préparation des aliments, à surveiller le nombre de maladies d'origine alimentaire parmi les touristes, à améliorer l'inspection des denrées alimentaires, etc.

**Tableau 6: Aperçu des arrivées de touristes internationaux (en milliers)**

Pays	1990	1995	2000	2003	2004	2005
Bénin	110	138	96	175	174	-
Cambodge	17	220	466	787	701	1 055
RDP lao	14	60	191	215	196	236
Lesotho	242	209	302	329	304	304
Mozambique	-	-	-	441	470	-
Rwanda	-	-	-	-	104	-
Sénégal	246	280	389	495	667	769
Yémen	52	61	73	155	274	336

Source: Organisation mondiale du tourisme.

### Santé animale

27. Les huit pays souffrent de la présence de diverses maladies endémiques dont la déclaration à l'OIE est obligatoire, ce qui limite les possibilités d'accroître les revenus des agriculteurs et interdit l'accès aux marchés régionaux et internationaux en ce qui concerne les animaux vivants, les produits du règne animal et également des produits dérivés, tels que les peaux et cuirs bruts. Les foyers fréquents d'influenza aviaire hautement pathogène (IAHP) ont amené divers pays à interdire les importations de produits du règne animal en provenance du Cambodge. Ces restrictions à l'importation ne se limitent pas à une seule maladie. En 2005, la Thaïlande a imposé des restrictions à l'importation de bétail cambodgien en raison de l'apparition de foyers de brucellose.

28. Dans les huit pays, la capacité de traiter les problèmes de santé animale et, ce faisant, de gagner et/ou de conserver des parts de marché tend à être faible, notamment dans le secteur public. Spécifiquement, ces pays ont besoin d'assistance technique pour réviser leur législation, renforcer les mécanismes d'inspection, de suivi et de surveillance, établir des zones exemptes de maladies, améliorer leur capacité de diagnostic pour les évaluations de risques, etc. Il est recommandé que les résultats obtenus à l'aide de l'outil PVS de l'OIE dans sept des huit pays étudiés soient utilisés pour élaborer des mesures visant à améliorer le fonctionnement des services vétérinaires.

### Préservation des végétaux

29. Le fait que de vastes zones soient infestées de parasites et de maladies des végétaux peut avoir de sérieuses conséquences sur la production et constituer un obstacle insurmontable aux échanges, notamment de fruits et légumes et de fleurs coupées. Par exemple, les mouches des fruits menacent de vastes zones de production au Bénin, au Mozambique et au Sénégal, tandis que l'on sait que la maladie du jaunissement mortel a des conséquences graves sur la production et l'exportation des produits de la noix de coco. Les foyers de maladie du flétrissement du café dans les pays voisins du Rwanda constituent un autre exemple et les problèmes fongiques tels que l'antracnose demeurent une contrainte grave essentiellement dans les stations d'emballage de fruits du Sénégal.

30. Dans les huit pays, la capacité à faire face aux problèmes phytosanitaires tend à être faible, notamment dans le secteur public. Leurs services phytosanitaires ont donc besoin d'être renforcés; l'outil PVS de la CIPV, qui est appliqué dans six des huit pays, peut constituer un guide utile à cet égard. Il y a besoin en particulier d'une assistance technique pour réviser leur législation, renforcer les mécanismes d'inspection et de suivi et surveillance, établir des zones exemptes de parasites, créer des listes d'organismes nuisibles, renforcer les capacités à effectuer des analyses de risques phytosanitaires, etc.

### Cadre juridique

31. Dans tous les pays étudiés, le cadre juridique relatif à la sécurité sanitaire des aliments, à la santé animale et/ou à la préservation des végétaux tend à être dépassé et incomplet, remontant même parfois à l'époque coloniale. Il ne s'agit pas seulement ici de législation de base, mais aussi de toute une gamme de règlements d'application. Les exportations de produits de la pêche semblent être la principale exception, la législation dans ce domaine étant plus ou moins conforme à la réglementation de l'UE.

32. Les huit pays tireraient avantage d'un examen approfondi et concerté et d'une mise à jour de leur cadre juridique, conformément aux prescriptions internationales. Un tel examen inclurait la révision des lois et règlements portant spécifiquement sur la sécurité sanitaire des aliments, la santé animale et la préservation des végétaux mais aussi des règles relatives à des questions connexes, comme les pesticides, les médicaments vétérinaires et les aliments pour animaux. Il devrait porter une attention particulière aux questions d'application et de respect des règles. Étant donné la limitation des ressources disponibles au niveau national, il est recommandé d'étudier la possibilité d'une approche axée sur la biosécurité, comme l'ont fait le Mozambique et le Rwanda.

### Infrastructures de laboratoire

33. Les laboratoires ont un rôle essentiel à jouer dans la prévention, le contrôle et la réduction des risques SPS. Dans les huit pays, l'infrastructure et donc la capacité de diagnostic semblent la plupart du temps inadéquates. Dans les trois secteurs SPS, il faut consacrer davantage d'investissements à l'infrastructure physique et à l'amélioration des connaissances et des compétences du personnel. Toutefois, avant de lancer de tels investissements, il est recommandé que les bénéficiaires et les donateurs conviennent d'une stratégie claire et durable.

34. Il ressort de l'expérience acquise dans d'autres pays que les investissements consacrés aux infrastructures de laboratoire font souvent double emploi et/ou comportent des lacunes, notamment en raison des intérêts institutionnels traditionnels ou des rivalités entre organismes gouvernementaux, ce qui affecte de manière négative la production et entraîne un gaspillage de ressources précieuses. Les plans stratégiques en matière de laboratoires identifieront par exemple les types de services qui devraient être offerts dans le pays, définiront et délimiteront les responsabilités entre les laboratoires publics et ceux du secteur privé (s'il y en a) et couvriront les questions de certification

et/ou d'accréditation. Il conviendrait aussi d'étudier les possibilités d'approches régionales en complément des capacités nationales.

#### Activités internationales de normalisation

35. Le tableau 7 indique les organismes internationaux de normalisation mentionnés dans l'Accord SPS, à savoir la Commission du Codex Alimentarius (Codex), l'Organisation mondiale de la santé animale (OIE) et la Convention internationale pour la protection des végétaux (CIPV), dont les pays étudiés sont membres; il indique aussi s'ils sont Membres de l'OMC.

36. Les huit pays sont membres du Codex et de l'OIE, mais seuls le Cambodge, la RDP lao, le Mozambique, le Sénégal et le Yémen sont actuellement parties à la CIPV. Le Rwanda serait sur le point d'adhérer à la Convention. D'une manière générale, ils ont tous besoin de développer leur capacité à long terme de participer et contribuer aux travaux des organismes internationaux de normalisation pour les aider à se conformer aux nouvelles normes, mais aussi pour mieux harmoniser leurs normes nationales sur le plan international.

**Tableau 7: Appartenance des huit PMA à l'OMC et aux organismes internationaux de normalisation (août 2008)**

Pays	OMC	OIE	CIPV	Codex
<b>Bénin</b>	x	x		x
<b>Cambodge</b>	x	x	x	x
<b>RDP lao</b>		x	x	x
<b>Lesotho</b>	x	x		x
<b>Mozambique</b>	x	x	x	x
<b>Rwanda</b>	x	x		x
<b>Sénégal</b>	x	x	x	x
<b>Yémen</b>		x	x	x

Source: Secrétariat de l'OMC.

37. Tous les pays étudiés sont Membres de l'OMC, à l'exception de la RDP lao et du Yémen, qui sont actuellement en cours d'accession. Pour se préparer à devenir membres, tous deux reçoivent une assistance sous forme de stages de formation et d'ateliers organisés par l'OMC et d'autres donateurs. La participation des six membres existants de l'OMC aux réunions du Comité SPS tend à être limitée. En outre, le Cambodge, le Lesotho et le Rwanda n'ont pas encore désigné leurs autorités nationales chargées des notifications ni leurs points d'information comme le requièrent les dispositions de l'Accord en matière de transparence. Tous devraient être informés des mesures SPS proposées par leurs partenaires commerciaux et, si celles-ci risquent d'avoir un impact négatif sur leurs courants d'échanges, ils devraient être en mesure de faire connaître leurs préoccupations en temps opportun. Les donateurs devraient envisager de fournir une assistance technique pour aider ces pays à établir des autorités chargées des notifications et des points d'information qui fonctionnent.

#### Secteur privé

38. Dans de nombreux plans nationaux de développement et/ou stratégies de lutte contre la pauvreté, le développement du secteur privé occupe une place importante. Les donateurs financent de plus en plus des initiatives axées sur le développement du secteur privé ou des entreprises. Des PME de manutention et de transformation de produits alimentaires se créent, mais, comme on l'a mentionné plus haut, la prise de conscience et la reconnaissance de l'importance des normes SPS et d'autres prescriptions semblent limitées et ont encore besoin d'être renforcées.

39. En outre, pour réduire le fardeau supporté par le secteur public, il faudrait considérer le rôle du secteur privé dans la gestion des questions SPS par rapport à des fonctions plus larges, par exemple la normalisation, le suivi des mesures SPS proposées par les partenaires commerciaux et la fourniture de services de laboratoire.

#### Coordination des efforts

40. Dans les huit pays considérés, de nombreuses organisations gouvernementales et d'autres organismes jouent un rôle dans la gestion des questions SPS. Généralement, leurs systèmes se caractérisent par une fragmentation des efforts et des chevauchements de responsabilités à divers niveaux. En raison des intérêts en place et des comportements de "défense des territoires respectifs", il ne faut pas sous-estimer les difficultés qu'il peut y avoir à harmoniser ces mandats qui se chevauchent. La création au niveau national de mécanismes de coordination couvrant un large éventail de parties prenantes, dont notamment les institutions gouvernementales pertinentes, les organisations du secteur privé, les associations de consommateurs ainsi que le monde universitaire, pourrait constituer un pas vers une solution. Le champ d'application de ces mécanismes pourrait être limité au domaine SPS ou s'étendre aux questions plus larges de gestion des normes, y compris les prescriptions techniques (OTC) et autres.

41. Ces mécanismes peuvent également adopter une démarche "biosécuritaire" plus large et englober les questions liées à l'environnement et à la biosécurité, comme on l'envisage actuellement au Rwanda. Une meilleure coordination des efforts faciliterait la satisfaction de certains besoins communs mentionnés plus haut, tels que la sensibilisation aux questions SPS, la facilitation du dialogue entre secteurs public et privé, la suppression des mandats qui se chevauchent, l'utilisation plus rationnelle de ressources limitées et l'intégration des questions SPS dans les cadres de planification/budgétisation et les chaînes d'approvisionnement plus larges.

42. Outre la coordination au niveau national, les possibilités de coordination au niveau régional doivent également être étudiées, notamment dans le domaine de la santé animale et de la préservation des végétaux. Les parasites et les maladies ne respectent pas les frontières géographiques, alors que le commerce informel et non enregistré d'animaux vivants, de produits du règne animal et/ou de fruits et légumes frais d'un pays à l'autre semble encore important. On pourrait à l'avenir orienter les efforts vers le développement de capacités régionales de gestion des parasites et des maladies. On peut citer à cet égard le Lesotho qui est entouré par son principal partenaire commercial, l'Afrique du Sud. La mise en commun de ressources, par exemple l'établissement de centres conjoints de recherche et de formation, pourrait constituer un autre domaine de collaboration

### **III. ASSISTANCE FOURNIE DANS LE DOMAINE SPS AUX PMA COUVERTS PAR L'ENQUÊTE**

#### **A. TENDANCES ET MOTEURS DE L'ASSISTANCE**

43. Conformément aux objectifs de la Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide, les chevauchements et la duplication des efforts devraient être évités dans le cadre de la coopération technique dans le domaine SPS, tant du côté des bénéficiaires que des donateurs. Un deuxième objectif de la présente étude est donc d'examiner l'offre et d'identifier la coopération technique actuellement fournie et/ou prévue par les organismes de développement et les donateurs en réponse aux besoins et contraintes de chacun des PMA considérés dans le domaine SPS.

44. Le point de départ pour l'obtention de renseignements sur la coopération dans le domaine SPS est la base de données conjointe OMC/OCDE sur le renforcement des capacités commerciales. Toutefois, le nombre de rubriques relatives aux mesures SPS figurant dans cette base de données pour chacun des PMA considérés est très limité. Des renseignements complémentaires sur les activités antérieures, existantes et prévues ont été obtenus de diverses autres sources, à savoir les partenaires du

FANDC, les observateurs, les donateurs et les représentants des bénéficiaires, ainsi que par des ateliers organisés récemment par le FANDC dans le cadre de l'Aide pour le commerce dans la CAE ainsi qu'au Cambodge, en RDP lao et au Viet Nam (voir plus loin).

45. Dans les examens par pays, on peut recenser plusieurs moteurs de la coopération technique dans le domaine SPS. En Asie, par exemple, on peut citer les efforts d'intégration et de coopération régionales de l'ANASE et la Stratégie de coopération économique Ayeyawaddy-Chao Phraya-Mekong. L'ANASE a élaboré une "Vision 2020" qui comprend un plan d'action stratégique pour la coopération en matière d'alimentation, d'agriculture et de foresterie. Il existe une coopération entre la Banque asiatique de développement (BAD) et la Banque mondiale sur la possibilité de concevoir des programmes d'investissement assortis de conditions préférentielles pour le Cambodge et la RDP lao. L'Accord sur les transports transfrontières entre tous les pays de la sous-région du Grand Mékong couvre tous les aspects liés à la facilitation de ces transports. Dans le domaine SPS, les dispositions relatives aux régimes d'inspection douanière et de trafic de transit à guichet unique, qui prévoient l'exemption d'inspections douanières physiques ainsi que d'inspections phytosanitaires et vétérinaires, présentent un intérêt particulier. Pour parvenir à une telle situation, diverses activités de renforcement des capacités sont offertes aux signataires.

46. De même, en Afrique de l'Est et en Afrique australe, des programmes de renforcement des capacités dans le domaine SPS sont mis en œuvre dans le cadre du Marché commun de l'Afrique de l'Est et de l'Afrique australe (COMESA); on peut citer le Projet de promotion de la commercialisation des produits agricoles et d'intégration économique soutenu par la Banque africaine de développement (BAfD). Dans la Communauté de développement de l'Afrique australe (CDA), divers programmes en cours d'exécution dans le domaine SPS sont financés par les CE et d'autres donateurs. On notera aussi le Programme de normes régionales financé par le Département pour le développement international (DFID) du Royaume-Uni et mis en œuvre par ComMark Trust.

47. L'intégration régionale de l'Afrique de l'Ouest a capté l'attention au niveau politique. Plusieurs initiatives ont été prises essentiellement au niveau de l'UEMOA pour mettre en œuvre des stratégies communes de lutte contre la pauvreté et favoriser la croissance économique. Dans les domaines commercial et agricole, l'UEMOA a commencé à harmoniser ses systèmes SPS régionaux essentiellement en élaborant un cadre juridique et réglementaire et des traités entre les huit pays membres, en formant des fonctionnaires afin qu'ils comprennent et mettent en œuvre ces traités et en mettant en place inspection et essais de laboratoire.

48. Cette stratégie a été soutenue par deux programmes majeurs financés par les donateurs. En octobre 2000, l'UEMOA et la FAO ont signé un accord portant sur un important Programme spécial régional d'appui à la sécurité alimentaire (PSRSA) pour les pays du Sahel. Ce programme constituait la pièce maîtresse des efforts d'harmonisation de l'UEMOA dans le domaine SPS. Le Programme de qualité de l'UEMOA, mis en œuvre par l'ONUDI, a beaucoup contribué à cet effort en modernisant les équipements de laboratoire. La Phase II du programme aidera l'UEMOA à atteindre ses objectifs en matière d'accréditation de laboratoires. Enfin, diverses initiatives SPS financées par les CE se poursuivent à l'échelle ACP, notamment pour le respect des niveaux maximums de résidus de pesticides, l'amélioration des produits de la pêche ainsi que les systèmes de contrôle de la sécurité sanitaire des produits alimentaires et des aliments pour animaux.

49. Les initiatives de politique commerciale, telles que l'initiative "Tout sauf les armes" et la Loi sur la croissance et les perspectives économiques de l'Afrique (AGOA), sont utiles pour assurer un accès aux marchés en franchise de droits et sans contingent. Il ressort de divers documents de stratégie par pays des CE et des programmes indicatifs nationaux qu'une assistance importante sera également fournie par le truchement du 10<sup>ème</sup> Fonds européen de développement (FED) et des accords de partenariat économique (APE), bien qu'à ce stade aucune allocation spécifique n'ait été faite pour les questions SPS. Les États-Unis, par l'intermédiaire des centres commerciaux régionaux de l'USAID, soutiennent certains objectifs essentiels de la politique SPS dans le cadre de l'Initiative en

faveur de la compétitivité des entreprises africaines sur le marché mondial (AGCI). Au Mozambique, le soutien fourni par la Société pour les défis du millénaire (MCC) englobe le renforcement des capacités SPS.

50. Souvent, des solutions nationales et/ou régionales aux problèmes SPS ne sont recherchées qu'après l'apparition de foyers de parasites ou de maladies ou d'une autre "crise SPS". Au Cambodge et en RDP lao, par exemple, la lutte qui se poursuit contre l'influenza aviaire hautement pathogène représente actuellement une part importante de la coopération dans ce domaine. On peut aussi citer l'encéphalopathie spongiforme bovine (ESB, également appelée maladie de la vache folle) et la fièvre aphteuse. Dans certains pays, la mouche des fruits est de plus en plus reconnue comme une menace grave pour le secteur. En Afrique de l'Ouest, les donateurs poursuivent leurs discussions pour mieux coordonner leur action dans le cadre de la lutte contre la mouche des fruits, dirigée par le FANDC.

51. On peut faire une distinction entre le financement propre au domaine SPS et la coopération de caractère plus général. Dans certains pays, on note une tendance manifeste à fournir un soutien budgétaire général et/ou à utiliser des paniers communs thématiques à donateurs multiples, par exemple pour l'agriculture, le secteur privé ou le développement du commerce. Désagréger le soutien offert par ces mécanismes de financement pour en identifier les composantes SPS est problématique. Toutefois, un accès accru à ces fonds serait une manière d'obtenir des ressources additionnelles pour la coopération technique dans le domaine SPS. Il faut à cette fin améliorer la visibilité du domaine SPS aux niveaux les plus élevés de décision et intégrer davantage les questions SPS dans les cadres de planification et de budgétisation des pays bénéficiaires et des donateurs et dans les chaînes d'approvisionnement.

52. Dans chacun des PMA étudiés, le CI constitue une source importante de financement. De petits projets comportant des composantes SPS sont – ou ont été – financés par le CI (au titre du Guichet II) au Lesotho, au Mozambique, au Sénégal et au Yémen. Au Cambodge et en RDP lao, des discussions sont en cours pour la création d'un panier multidonateurs pour supprimer les contraintes identifiées dans l'EDIC. Des ressources supplémentaires seront également disponibles prochainement au titre du Cadre intégré renforcé (CIR) (financement au titre des Catégories I et II). Le financement de la Catégorie I servira notamment à financer les mises à jour des EDIC existantes.<sup>4</sup>

53. La sensibilisation et l'intégration des questions SPS dans les mises à jour des EDIC seront essentielles pour accroître les efforts de renforcement des capacités dans ce domaine. Dans plusieurs EDIC, notamment celles établies au début du CI, les besoins et les contraintes SPS ne sont mentionnés que marginalement. La Catégorie II permettra de financer certaines actions prioritaires identifiées dans les mises à jour des EDIC.

54. À des degrés divers, les huit pays continuent de recevoir dans le domaine SPS le soutien d'organisations multilatérales telles que la FAO, la Banque mondiale, l'ONUDI, le CCI, le PNUD, la CNUCED et l'OMC. Une partie de ce soutien est d'ordre budgétaire général ou sectoriel (par exemple, dans le cas de la Banque mondiale). La FAO, l'ONUDI, le CCI, le PNUD et la CNUCED soutiennent généralement des projets. L'OMC fournit une assistance par le biais de ses programmes ordinaires de formation, notamment ses séminaires nationaux et régionaux concernant l'Accord SPS et sa mise en œuvre. Enfin, selon certaines indications, ces pays reçoivent aussi un soutien de fondations du secteur privé et/ou d'ONG, mais on ne dispose que de renseignements limités à ce sujet.

## B. PROGRAMME DU FANDC

55. Le FANDC est à la fois un mécanisme de coordination et de financement. En tant que mécanisme de coordination, il agit comme un centre d'échange de renseignements et de mobilisation

---

<sup>4</sup> À ce jour, seuls quelques pays participant au CI ont fait une mise à jour de leur EDIC grâce à un financement extérieur spécial.

de fonds pour la coopération technique dans le domaine SPS. Il a ainsi mené en mai 2008 une série d'activités pilotes au titre de l'Aide pour le commerce dans la Communauté de l'Afrique de l'Est (CEA) et un sous-groupe de pays de l'ANASE.<sup>5</sup> Ces activités ont contribué à focaliser l'attention sur les besoins SPS des deux régions étudiées, à l'examen de l'assistance fournie pour satisfaire ces besoins et aux efforts de mobilisation de ressources supplémentaires pour répondre aux besoins non satisfaits qui ne sont pas couverts par la coopération en cours ou prévue.

56. Les travaux du FANDC au titre de l'Aide pour le commerce se sont déroulés en deux phases. Durant la première phase, des travaux de recherche ont été menés pour recenser les évaluations de capacités qui existaient auparavant et dresser un inventaire de l'assistance technique dans le domaine SPS. Les résultats de ces recherches préliminaires ont été présentés en septembre 2007 dans le cadre des examens régionaux de l'Aide pour le commerce. Durant la seconde phase, il a été procédé à une "analyse de carences" pour déterminer où l'assistance technique existante et prévue ne répondait pas aux besoins SPS. Les résultats des analyses de carences ont été présentés à la faveur des ateliers tenus en mai 2008.

57. L'un des résultats principaux des ateliers a été une synthèse unique des besoins non satisfaits dans le domaine SPS (tant au niveau national que régional) procurant une base solide à partir de laquelle aussi bien les bénéficiaires que les partenaires de développement peuvent s'efforcer d'élaborer des programmes d'assistance. Au cours des travaux de recherche sur le terrain, il est devenu manifeste que, d'une manière générale, seuls les intervenants du champ de spécialisation en cause (par exemple la sécurité sanitaire des produits alimentaires, la santé des animaux ou la préservation des végétaux) avaient connaissance des évaluations antérieures des capacités dans le domaine SPS. En outre, d'une manière générale, la plupart des évaluations se concentraient sur l'infrastructure et les compétences SPS dans le secteur public. La contribution du secteur privé aux évaluations antérieures avait un caractère fragmentaire et il y avait peu de cas où il existait un cadre politique national pour le renforcement des capacités dans le domaine SPS.

58. Un thème s'est dégagé avec force des ateliers régionaux; il s'agit de la discordance entre les attentes des pays en développement et les réalités des cycles de financement des projets et programmes par les donateurs. Du côté des bénéficiaires, on estime qu'il devrait y avoir un appariement rapide entre les besoins et l'assistance; du côté des partenaires de développement, le message est que les besoins devraient être examinés dans le cadre des programmes nationaux d'assistance et des cycles de financement établis. En outre, il a été clairement indiqué que le fait qu'un besoin ait été exprimé ne suffisait pas pour assurer que le financement serait fourni.

59. D'une manière générale, les besoins doivent être convertis en projets susceptibles d'être financés et doivent être considérés comme prioritaires par le gouvernement bénéficiaire. Faute d'une telle priorité (autrement dit, sans l'appropriation par le bénéficiaire), aucune assistance ne sera fournie. Un autre facteur est que les besoins exprimés doivent cadrer avec les priorités de financement des différents donateurs. Au total, le message qui émane des trois régions est que des ressources seront disponibles pour répondre aux besoins non satisfaits, mais que donateurs et bénéficiaires doivent attribuer un haut degré de priorité au domaine SPS pour qu'une attention lui soit accordée. En outre, la mobilisation de fonds pour répondre aux besoins non satisfaits d'assistance technique dans le domaine SPS sera subordonnée à deux facteurs, à savoir:

- la mesure dans laquelle les partenaires de développement utilisent les résultats des travaux du FANDC et d'autres évaluations des capacités dans le domaine SPS pour infléchir leur programmation en faveur du développement; et

---

<sup>5</sup> En Afrique, les pays étudiés sont le Kenya, l'Ouganda et la Tanzanie. Le Burundi et le Rwanda n'étant devenus membres à part entière de l'EAC qu'à partir du 1<sup>er</sup> juillet 2007, ils n'ont pas été inclus dans l'étude. En Asie, les pays étudiés sont le Cambodge, la RDP lao et le Viet Nam.

- la mesure dans laquelle les besoins liés aux mesures SPS peuvent trouver une réponse dans le cadre de programmes plus vastes concernant, par exemple, la facilitation des échanges, la production agricole, le développement agro-industriel et l'assistance générale au secteur privé, la préservation de l'environnement et la protection de la santé publique.

**Tableau 8: Projets et dotations pour l'élaboration de projets du FANDC dans les PMA étudiés (octobre 2008)**

Projets/Dotations pour l'élaboration de projets	Pays bénéficiaire(s)	Description	Organisme de mise en œuvre/ de contrôle	Contribution du FANDC (dollars EU)	Calendrier
STDF 246	Cambodge	Élaboration d'un plan d'action SPS (à la suite d'un atelier tenu en mai 2008 au titre de l'Aide pour le commerce).	FANDC	252 000	À confirmer
STDF 230 (DEP)	Mozambique	Mise en œuvre d'un programme national de surveillance de la maladie du jaunissement mortel affectant les palmistes, y compris l'établissement et/ou le maintien de zones exemptes du parasite.	À confirmer	20 000	À confirmer
STDF 127	Bénin	Améliorer les flux d'informations sur les besoins SPS, en particulier dans le secteur privé. Projet faisant suite à une DEP.	FAO, Chambre de commerce du Bénin	363 858	À confirmer
STDF 48	Bénin	Application de bonnes pratiques agricoles pour résoudre les problèmes de contamination par la mycotoxine dans la production de noix de karité et de cajou.	FAO/Centre de recherches agricoles d'Agonkamey	470 575	Avril 2008/ mars 2010
STDF 134	Bénin, Mauritanie, Sénégal, Sierra Leone et Gambie	Amélioration des connaissances et sensibilisation aux questions SPS dans le domaine de la pêche dans cinq pays d'Afrique de l'Ouest pour améliorer le commerce du poisson.	FAO	469 000	Mars 2008/ février 2010
STDF 69	Yémen	Assistance à l'Association des exportateurs yéménites de produits de la mer (YSEA) pour améliorer la qualité et la sécurité sanitaire des produits de la mer yéménites. Projet faisant suite à une DEP et fondé sur l'EDIC.	CCI/YSEA	462 804	Septembre 2007/ août 2009

Projets/Dotations pour l'élaboration de projets	Pays bénéficiaire(s)	Description	Organisme de mise en œuvre/ de contrôle	Contribution du FANDC (dollars EU)	Calendrier
STDF 145	Rwanda	Initiative concernant les normes applicables à l'exportation de produits horticoles au Rwanda (RHESI), accroître les exportations rwandaises de fruits, légumes et fleurs vers les marchés internationaux et régionaux. Projet faisant suite à une DEP et fondé sur l'EDIC.	Banque mondiale/ Michigan State University	526 674	Mai 2007/ avril 2009
STDF 66 (DEP)	Mozambique	Améliorer le respect des normes SPS à l'exportation de produits horticoles vers les marchés régionaux et internationaux. Fondé sur l'EDIC. Projet financé par le DFID et mis en œuvre par ComMark.	FANDC/ CNUCED	20 000	-

Source: Secrétariat du FANDC.

60. En ce qui concerne la mobilisation de l'assistance future pour répondre aux besoins non satisfaits dans le domaine SPS, le principal défi découle d'une série de questions "structurelles" sous-jacentes. Celles-ci concernent les maladies animales et parasites de cultures existant à l'état endémique, pour lesquels il n'existe pas de solutions faciles à court terme. La levée de ces obstacles exige un engagement soutenu, au long cours, en matière de financement. La mobilisation de la communauté internationale pour la lutte contre l'influenza aviaire hautement pathogène et la fièvre aphteuse fournit des exemples positifs de ce genre d'initiatives.

61. Les activités de suivi qui seront menées dans les deux régions par le FANDC viseront en particulier à rapprocher les différents acteurs et à aider toutes les parties à percevoir la justification économique d'un apport de ressources dans ce domaine. Une activité de suivi a déjà été approuvée; il s'agit de l'élaboration d'un plan d'action SPS pour le Cambodge (voir tableau 8 et annexe II). Il est probable que le FANDC approuvera à l'avenir le financement d'autres projets et l'octroi d'autres dotations pour l'élaboration de projets. En outre, les rapports des ateliers dressant un inventaire des activités de coopération technique dans le domaine SPS fournissent une base importante à partir de laquelle les donateurs peuvent coordonner leurs activités. Enfin, dans le cadre de son Plan de travail biennal (2008-2009), le FANDC prévoit d'effectuer dans d'autres régions et pays des études similaires des besoins et de l'assistance dans le domaine SPS.

62. Le tableau 8 donne un aperçu des activités de projets du FANDC dans les PMA étudiés. Les projets et les dotations pour l'élaboration de projets approuvés en juin 2008 comprennent l'élaboration d'un plan d'action SPS au Cambodge (STDF 246) et la mise en œuvre d'un programme de surveillance de la maladie du jaunissement mortel au Mozambique (STDF 230). Les modalités de mise en œuvre du projet STDF 127 au Bénin ont été récemment approuvées par la FAO et la Chambre de commerce du Bénin et l'exécution du projet a officiellement commencé. Toutes les autres activités se trouvent à divers stades de mise en œuvre. Le projet STDF 66 concernant le Mozambique a été retenu pour un financement extérieur par le DFID et il est actuellement en cours d'exécution par ComMark dans le cadre du Programme régional d'élaboration de normes.

#### IV. CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS

63. L'augmentation et la diversification des exportations agricoles occupent une place importante dans les plans nationaux de développement et les stratégies de lutte contre la pauvreté de pratiquement tous les pays étudiés. À mesure que ces exportations croissent et se diversifient et que de nouveaux marchés sont visés, les pays se heurtent de plus en plus, pour l'accès aux marchés, à des contraintes relatives aux questions SPS, notamment dans le commerce de produits agricoles non traditionnels, tels que les fruits et légumes, les fleurs coupées, la viande et la volaille, le poisson et les produits de la pêche, etc.

64. Outre qu'il facilite les échanges internationaux, le renforcement des capacités SPS peut avoir des incidences positives sur la productivité agricole et la santé humaine et, ce faisant, favoriser le développement économique et social. La lutte contre les parasites et les maladies des animaux et des végétaux, par exemple, est essentielle pour les communautés qui tirent leur source principale de revenus de l'agriculture, de la forêt ou de la pêche. La réduction des problèmes liés aux parasites et aux maladies joue également un rôle essentiel dans la réduction des maladies d'origine alimentaire, de la faim et de l'extrême pauvreté.

65. Pour élaborer des programmes cohérents de coopération future, on a besoin de renseignements sur l'assistance technique antérieure et présente. Toutefois, les enquêtes par pays entreprises aux fins de la présente étude montrent que ces renseignements sont difficiles à obtenir du fait que les activités des donateurs sont sous-déclarées et que l'assistance fournie dans le domaine SPS fait généralement partie de programmes plus vastes de développement rural, de lutte contre la pauvreté, de promotion des exportations, de productivité ou de croissance économique. L'absence de renseignements conduit inévitablement à des chevauchements entre les activités des donateurs, à l'absence de synergies, à la duplication des efforts et à une utilisation non optimale des ressources limitées consacrées au domaine SPS.

66. Les renseignements qui ont été rassemblés et dont on a fait la synthèse indiquent que tous les PMA étudiés s'efforcent d'améliorer la sécurité sanitaire des aliments et leurs capacités zoonosaires et phytosanitaires, fût-ce à des niveaux et à des vitesses différents. Toutefois, la liste des besoins SPS non satisfaits et des contraintes non couvertes par la coopération actuelle ou prévue reste longue. En particulier, on peut observer dans le secteur public nombre de "carences", par exemple en ce qui concerne l'infrastructure, les compétences et qualifications du personnel, la fiabilité des données, les systèmes d'inspection et de contrôle, etc.

67. Pour ce qui est de mobiliser une assistance future répondant aux besoins non satisfaits dans le domaine SPS, l'un des principaux défis semble découler d'une série de questions "structurelles" sous-jacentes liées aux maladies animales et aux parasites de cultures existant à l'état endémique, pour lesquels il n'existe pas de solutions faciles à court terme. La levée de ces obstacles semble exiger, surtout dans le secteur public, un engagement soutenu à long terme en matière de financement, tant au niveau national que régional, pour assurer des niveaux de capacité minimaux et, partant, l'accès aux marchés. La mobilisation de la communauté internationale pour la lutte contre l'influenza aviaire hautement pathogène (IAHP) et la fièvre aphteuse fournit des exemples positifs de ce genre d'initiatives.

68. Les pays doivent fixer leurs priorités. On ne disposera jamais de ressources suffisantes pour satisfaire simultanément tous les besoins existants malgré les activités spécifiques ou de caractère plus général prévues pour renforcer les capacités SPS aux niveaux national et/ou régional. Les pays doivent aussi faire face à de nombreux autres défis de développement concernant leurs exportations, notamment en raison de la faiblesse de leur système bancaire et de leur infrastructure de communication et de transport, du niveau élevé des taux de fret et des coûts des services, etc. Dans ce contexte, la gestion SPS tend à "réagir" plutôt qu'à agir et on la considère souvent comme ne justifiant qu'un faible degré de priorité.

69. Actuellement, la plupart des PMA étudiés n'ont pas de vision cohérente et reconnue du rôle des normes et de la gestion SPS dans le contexte du commerce international et du développement économique en général. Dans un premier temps, les efforts devraient viser à rassembler les principaux acteurs concernés, à aider les pays à justifier économiquement l'affectation de ressources au domaine SPS et à veiller à ce que les contraintes SPS ne soient pas prises en compte indépendamment des besoins de développement économique plus larges.

70. Une manière d'y parvenir pourrait consister à élaborer une stratégie SPS nationale et un plan d'action priorisé fondé, lorsque c'est possible, sur des analyses coûts-avantages et tenant compte des résultats obtenus au moyen des outils susmentionnés d'évaluation des capacités. Cela pourrait se faire dans le processus du CIR, avec, le cas échéant, l'aide du FANDC et/ou de ses organisations participantes. Un plan d'action SPS a récemment été élaboré pour la RDP lao par la Banque mondiale et un plan similaire, bénéficiant du soutien du FANDC, est en préparation pour le Cambodge. D'autres pays pourraient suivre ces deux exemples.

71. Une fois priorisés, les besoins doivent être élaborés en projets susceptibles d'être financés qui correspondent aux cycles et priorités de financement des différents donateurs. Plusieurs idées et domaines de focalisation ont été mentionnés dans la présente étude, mais il convient de les étudier de manière plus détaillée sur une base nationale et/ou régionale. Comme on l'a mentionné plus haut, la présente étude fournit une première synthèse des besoins et de l'assistance dans le domaine SPS et doit être considérée comme un "travail en cours".

#### RECOMMANDATIONS PRÉLIMINAIRES

72. La sensibilisation aux questions SPS en termes d'accès aux marchés, notamment pour les décideurs de haut niveau, et l'intégration plus poussée des questions SPS dans la planification et la budgétisation et les chaînes d'approvisionnement, sont essentielles pour assurer la durabilité des futurs efforts de renforcement des capacités. C'est sans doute d'autant plus important que dans certains pays la tendance récente est au soutien budgétaire général et/ou sectoriel.

73. Il conviendrait de consacrer davantage d'attention à l'emploi de bonnes pratiques et aux systèmes internationalement reconnus, tels que le système HACCP, pour accroître la compétitivité et favoriser l'intégration dans les chaînes d'approvisionnement. Des activités ciblées peuvent s'inscrire dans le cadre d'interventions SPS spécifiques, mais aussi de programmes plus généraux, portant par exemple sur le développement du secteur privé ou des entreprises.

74. Remédier aux carences et insuffisances du secteur de la pêche constitue une préoccupation majeure des pays étudiés pour ce qui est de maintenir leur accès aux marchés internationaux. Par rapport à son importance dans les exportations des PMA, le secteur de la pêche reçoit actuellement moins d'assistance concernant le domaine SPS que les autres secteurs (public et privé).

75. Il est manifeste que les huit pays ont besoin de renforcer leurs systèmes de contrôle alimentaire. Un point de départ qu'il conviendrait d'explorer plus avant est la possibilité de renforcer les liens avec l'industrie croissante du tourisme (en aidant les fournisseurs locaux à satisfaire aux normes des hôtels et restaurants, en améliorant les conditions d'hygiène, en assurant le suivi des maladies d'origine alimentaire parmi les touristes, en améliorant l'inspection des produits alimentaires, etc.) et les chaînes de supermarchés qui se développent.

76. Pour lever les obstacles SPS "structurels", notamment dans les secteurs zoosanitaire et phytosanitaire publics, il semble qu'un engagement soutenu, au long cours, en matière de financement, tant au niveau national que régional, soit nécessaire pour assurer une capacité minimale et donc l'accès aux marchés. Les résultats obtenus à l'aide des outils PVS de l'OIE et PCE de la CIPV doivent être utilisés pour élaborer des mesures destinées à renforcer les services vétérinaires et phytosanitaires.

77. Les PMA étudiés tireraient avantage d'un examen et d'une mise à jour approfondis et concertés de leur cadre juridique SPS, conformément aux prescriptions internationales, et notamment de leurs règlements connexes concernant, par exemple, les pesticides, les médicaments vétérinaires et les aliments pour animaux. L'examen juridique devrait porter en particulier sur les questions de mise en œuvre et d'application et étudier les possibilités d'adopter une démarche fondée sur la biosécurité.

78. Avant d'investir dans des laboratoires, les bénéficiaires et les donateurs devraient convenir d'un plan clair et viable pour identifier la gamme de services qu'il conviendrait d'offrir dans le pays, définir et délimiter les responsabilités entre les laboratoires des secteurs public et privé et traiter des questions liées à la certification et/ou l'accréditation. Il conviendrait d'étudier aussi des approches régionales en complément des capacités nationales.

79. Pour aider les pays à se conformer aux normes nouvelles et améliorer l'harmonisation internationale, il convient de développer leur capacité à long terme à participer et contribuer aux travaux des organismes internationaux de normalisation. Une assistance technique devrait également être fournie pour la création d'autorités nationales chargées des notifications et de points d'information.

80. Le rôle du secteur privé dans la gestion et le respect des normes SPS doit être examiné lors de la mise en place d'activités de sensibilisation et de formation, mais aussi dans le cadre de fonctions plus larges, par exemple la normalisation, les mesures de suivi proposées par les partenaires commerciaux et la fourniture de services de laboratoire.

81. D'une manière générale, une meilleure coordination des efforts est nécessaire au niveau national pour mieux faire connaître les questions SPS, faciliter le dialogue entre les secteurs public et privé, supprimer les mandats qui se chevauchent, utiliser plus efficacement les ressources limitées et intégrer davantage les questions SPS dans les cadres plus larges de planification et de budgétisation et les chaînes d'approvisionnement. À cette fin, des mécanismes de coordination nationaux devraient être prévus.

82. Il conviendrait également d'étudier la possibilité de coordonner les efforts au niveau régional, notamment dans le domaine zoonositaire/phytosanitaire. Les efforts futurs pourraient porter sur le développement de capacités régionales de gestion des parasites et des maladies et prévoir la mise en commun de ressources, notamment par l'établissement de centres conjoints de recherche et de formation, etc.

83. Les huit pays sont encouragés à appliquer et utiliser les résultats d'une vaste gamme d'outils d'évaluation des capacités SPS pour déterminer leurs besoins prioritaires, en particulier dans le secteur public et mobiliser des ressources supplémentaires. Trop souvent, les résultats obtenus au moyen des outils d'évaluation des capacités restent dans les tiroirs et ne sont pas connus du public. Les organisations effectuant ces évaluations et ceux auxquels elles sont destinées devraient s'efforcer davantage de porter ces renseignements à la connaissance du public.

84. Les questions SPS devraient être davantage mises en relief dans les futures mises à jour des EDIC nationales, financées sur les fonds de Catégorie 1 du CIR. Le FANDC devrait, en faisant appel au savoir-faire de ses organisations participantes, contribuer à ce processus. L'élaboration de plans d'action SPS mentionnée plus haut est l'une des approches possibles.

85. Le FANDC et ses partenaires pourraient jouer un rôle dans l'élaboration de projets destinés à être financés et mis en œuvre par la communauté des donateurs, y compris par le truchement de paniers à donateurs multiples établis au niveau national et liés à la mise en œuvre de l'EDIC ou des fonds qui seront fournis au titre du CIR.

## ANNEXE I: BÉNIN

### A. EXAMEN DE LA SITUATION DANS LE DOMAINE SPS

1. Plusieurs évaluations des capacités dans le domaine SPS ont été effectuées au Bénin dans la phase d'élaboration de projets ou dans le cadre de leur mise en œuvre. Certaines de ces études avaient une portée limitée du fait qu'elles servaient l'objectif du projet et visaient un aspect SPS spécifique, par exemple le cadre législatif ou les moyens de laboratoire (Projet d'appui au secteur privé de l'UEMOA) ou une question particulière comme le secteur alimentaire informel (Projet de la FAO TCP/FAO/2904), le secteur de la pêche (Projet d'amélioration de l'état sanitaire des produits de la pêche du Centre commercial ouest-africain (WATH)), le secteur des noix de cajou (WATH) ou les possibilités d'exportation de produits agricoles (EDIC). Des évaluations sectorielles d'envergure ont par ailleurs été effectuées à l'aide des outils PCE et PVS, mais leurs résultats n'étaient pas disponibles au moment de la présente étude. Les évaluations effectuées dans le cadre des programmes de soutien général au développement agricole étaient intersectorielles et couvraient un vaste éventail de questions SPS, par exemple les diagnostics de capacité SPS du Programme d'appui au développement du secteur agricole (PADSA).

2. Le principal produit d'exportation du Bénin est le coton (90 pour cent des recettes à l'exportation de produits agricoles et plus de 45 pour cent des recettes en devises). Le Bénin a eu des difficultés à se diversifier dans des exportations non traditionnelles à destination des pays développés. Les obstacles techniques, tels que les mesures SPS, les normes et la qualité, constituent une contrainte particulière. Alors que l'agriculture emploie près de 56 pour cent de la main-d'œuvre et représente près du tiers du PIB, la majeure partie de la production agricole reste orientée vers la couverture des besoins intérieurs ou la consommation locale, les exportations étant faibles et sporadiques. Le coton, l'igname, le maïs et le manioc sont les principales cultures. Conjointement, le maïs et le manioc occupent environ 50 pour cent des terres cultivées, mais ne représentent qu'une fraction négligeable des exportations.

3. L'EDIC achevée en 2005 n'a recensé que peu de cultures bénéficiant d'un avantage comparé pour la diversification des exportations. Il s'agit essentiellement des noix de cajou, des ananas et du beurre de noix de karité, mais ces secteurs restent handicapés par un certain nombre de contraintes, dont certaines sont directement liées aux mesures SPS, par exemple l'ignorance des bonnes pratiques agricoles de la part des producteurs, due à la faiblesse des services d'assistance technique et de vulgarisation dispensés par le gouvernement et à la disponibilité limitée de pesticides et d'autres intrants agricoles.

4. On estime que l'élevage et la pêche interviennent respectivement pour environ 6 et 4 pour cent du PIB. La production de bétail satisfait environ 60 pour cent des besoins nationaux, mais l'insuffisance des services vétérinaires (on estime que seulement un tiers des animaux abattus sont examinés par un vétérinaire) et la présence de maladies, telles que la peste porcine africaine, la tuberculose bovine, la péripneumonie contagieuse bovine, la typhose aviaire, la dermatose nodulaire contagieuse, la maladie de Newcastle, la cysticercose porcine, la rage, la trypanosomose et la peste des petits ruminants, posent de graves problèmes. Cinq cas d'influenza aviaire ont été signalés dans des exploitations agricoles commerciales en décembre 2007.

5. La pêche est essentiellement une pêche artisanale le long des côtes ou dans les eaux intérieures. Les exportations de produits de la pêche, constituées essentiellement de crevettes, représentent environ 1 pour cent du total des exportations. De 2003 à février 2005, le gouvernement béninois a imposé un moratoire volontaire sur les exportations de crevettes en raison des inquiétudes soulevées par ce que l'on percevait comme le non-respect des prescriptions sanitaires de l'Union européenne (principal marché d'exportation). Cette situation reflétait la médiocrité du système institutionnel de contrôle de la qualité. Le fait de ne pas appliquer de système assurant la qualité (essentiellement le système HACCP) et l'absence de laboratoires accrédités pour les analyses

microbiologiques et biochimiques ont également été identifiés comme des obstacles majeurs aux exportations de crevettes.

6. Le système SPS institutionnel du Bénin se caractérise par une multiplicité d'acteurs et peu de communications entre eux. Cette situation aboutit à des chevauchements de mandats et entraîne une confusion chez les opérateurs du secteur privé quant au champ d'intervention des diverses institutions, ce qui conduit à des complications inutiles et des retards dans les inspections et contrôles de la qualité. Pour les cultures ayant un fort potentiel à l'exportation, les normes de qualité sont inexistantes ou dépassées. Les laboratoires manquent de ressources humaines qualifiées et d'équipements. L'absence d'analyses précises pour détecter la présence de mycotoxines, de résidus de pesticides et de métaux lourds font qu'il est difficile d'assurer la qualité de produits tels que le maïs, le manioc ou les noix de cajou et donc de développer les marchés d'exportation. Il n'y a pas de surveillance épidémiologique des maladies d'origine alimentaire. L'usage abusif de pesticides et en particulier l'utilisation pour les cultures vivrières de pesticides du coton, tels que l'Alphacal P 318 EC et le Callisulfan 350 EC, tous deux très toxiques pour les humains, ont de graves effets sur la santé humaine.

#### B. EXAMEN DE LA COOPÉRATION TECHNIQUE DANS LE DOMAINE SPS

7. Au cours de la période 2000-2010, le montant total de l'aide reçue par le Bénin pour l'agriculture, le développement rural et l'environnement s'est élevé à 268 millions d'euros. Au cours de la même période, 99 millions d'euros sont allés au soutien de l'intégration économique et du secteur privé.

8. Le Programme de qualité Phase II de l'UEMOA, d'un montant de 599 000 dollars EU, a débuté en 2007 en s'appuyant sur les résultats de la Phase I. Il vise surtout à consolider tous les organismes/structures créés pour la mise en place de services de soutien au commerce et d'une politique de la qualité. Il renforcera l'Organisme régional d'accréditation et les divers centres techniques servant les secteurs exportateurs prioritaires, tels que le coton, les fruits et légumes, les produits carnés et laitiers et la pêche. Ce programme est géré par l'ONUDI et financé par les CE.

9. La Phase II du PADSA, financée par la DANIDA (pour un montant total de 34 millions de dollars EU pour la période 2004-2009), comprend un élément de soutien au secteur privé concernant essentiellement quatre chaînes d'approvisionnement (maïs, manioc, noix de cajou et de karité) et couvre des aspects indirectement liés aux questions SPS du fait des mesures prises pour améliorer la qualité des produits finals. Le PADSA comprend également un important élément de soutien au secteur public, consacré au renforcement des capacités du système SPS pour les essais en laboratoire, l'établissement de normes, l'inspection, etc. De même, certaines activités menées par le PASP (5 millions d'euros pour 2006-2009) visent à améliorer la capacité des laboratoires et la qualité de certains produits, dont ceux de la pêche. Le WATH, financé par les États-Unis, soutient les exportateurs d'Afrique de l'Ouest pour améliorer leur accès aux marchés en leur fournissant des renseignements sur les marchés, des guides à l'exportation mais aussi des études de chaînes de valeur contenant des renseignements pour l'amélioration de la qualité de leurs produits, tels que les noix de cajou, le coton et le beurre de karité.

10. D'autres programmes directement ou indirectement liés aux mesures SPS sont mis en œuvre par la FAO. Cette dernière a récemment lancé au Bénin un projet de renforcement des capacités pour la mise en œuvre d'un cadre réglementaire en matière de biosécurité (TCP/BEN/3103). Ce projet d'un montant de 260 000 dollars EU permettra de mettre à jour la législation sur l'utilisation des OGM dans l'agriculture et développera les capacités d'évaluation et de gestion des risques qui y sont associés.

11. Le Bénin reçoit également une assistance technique dans le cadre de projets multinationaux dont il est difficile de déterminer la part de financement revenant à chaque pays. La plupart de ces projets concernent l'influenza aviaire, notamment le projet d'aide d'urgence de la FAO, financé par le SIDA, pour le contrôle et la prévention de l'influenza aviaire en Afrique subsaharienne (2006-2008,

montant total 3,4 millions de dollars EU) et son deuxième accord de coopération pour le contrôle et la prévention de l'influenza aviaire hautement pathogène en Afrique subsaharienne (2007-2008, montant total 3,7 millions de dollars EU). Le Programme mondial d'éradication de l'influenza aviaire de la FAO comprend des activités régionales en Afrique de l'Ouest, qui sont soutenues par les États-Unis (2007-2009, montant total 225 000 dollars EU). Les États-Unis soutiennent par ailleurs le projet conjoint FAO/OIE/OMS de système de réaction rapide et de maîtrise de l'IAHP, dont un volet couvre le Bénin (2007-2009, 1 million de dollars EU), ainsi qu'un projet de stratégie d'alerte et de réaction rapides et de préparation pour l'Afrique de l'Ouest et l'Afrique centrale (2008-2009, 432 000 dollars EU). De même, le Programme d'évaluation rapide de l'influenza aviaire et humaine en Afrique subsaharienne de la Banque mondiale couvre le Bénin (2007-2008, 1,6 million de dollars EU).

12. Le Bénin bénéficie aussi du projet SFP sur les prescriptions sanitaires, financé par l'UE. Le budget total de ce projet est d'environ 56 millions d'euros sur cinq ans. Le SFP a lancé en janvier 2005 un projet régional (n° 21/07/04/FWA) incluant le Bénin, le Cameroun et le Togo.

#### C. ACTIVITÉS DU FANDC AU BÉNIN

13. La FAO met en œuvre un projet multinational financé par le FANDC sur le renforcement des capacités pour l'amélioration des résultats du commerce des produits de la pêche dans cinq pays africains (2008-2012, montant total 469 000 dollars EU).

14. Le FANDC finance deux projets de renforcement des capacités SPS au Bénin pour un montant total de 834 433 dollars EU (on trouvera des détails concernant ces projets dans le tableau 8 du corps principal de la présente étude). Ces projets portent sur l'amélioration des flux d'informations dans le cadre du système SPS et le contrôle des mycotoxines dans certains produits. Ils sont exécutés respectivement par la FAO et l'IITA.

## ANNEXE II: CAMBODGE

### A. EXAMEN DE LA SITUATION SPS

1. La mise à jour de l'EDIC, achevée en 2007, a recensé 19 produits ayant un potentiel à l'exportation sur lesquels il fallait focaliser les stratégies. Parmi ceux-ci, neuf étaient des produits agro-alimentaires (caoutchouc, noix de cajou, cassave, maïs, produits de la pêche, fruits et légumes, animaux d'élevage, riz et soja). Parmi les stratégies identifiées comme étant nécessaires pour stimuler la croissance des exportations figurait une meilleure gestion des questions SPS.

2. Selon certaines estimations, plus d'un tiers des exportations agro-alimentaires en volume sont associées à un risque SPS élevé, essentiellement d'ordre phytosanitaire en raison de la prédominance des produits végétaux dans les exportations cambodgiennes (en 2004, 64 pour cent des exportations étaient sensibles au risque phytosanitaire). Le riz constitue le fondement de l'économie agricole cambodgienne. La production de riz cambodgienne a augmenté rapidement au cours de la dernière décennie en raison essentiellement de gains de productivité et de l'augmentation des surfaces cultivées. Le Cambodge est devenu un exportateur net de riz. En décembre 2004, la Chine a mis en place des prescriptions supplémentaires concernant tous les végétaux (riz compris) importés du Cambodge, dont des prescriptions d'analyse de risques et d'inspection sur le terrain. À la suite de ces mesures, les importations de riz cambodgien en Chine se sont arrêtées. De même, les noix de cajou brutes ont été identifiées dans l'EDIC comme un produit dont les exportations offraient des perspectives moyennes de développement.

3. La productivité agricole reste entravée par la présence d'un grand nombre d'adventices, d'insectes et de maladies. Le contrôle de la situation en matière de parasites et de maladies permettra d'améliorer la productivité agricole et pourra contribuer à la solution des problèmes rencontrés à l'exportation. Les exportations de produits agro-alimentaires seraient également stimulées par la mise en œuvre de bonnes pratiques agricoles et de bonnes pratiques de transformation après récolte. Par exemple, l'usage excessif de pesticides ou de pesticides non agréés peut limiter l'accès aux marchés des pays développés de produits tels que le soja, le riz, le maïs et les fruits et légumes. De même, l'usage inapproprié de pesticides pour la production d'aliments et de légumes frais constitue un danger du point de vue de la sécurité sanitaire des aliments, un risque professionnel pour les agriculteurs et une préoccupation en ce qui concerne l'alimentation en eau et la préservation des écosystèmes. Une formation et des moyens de laboratoire pour lutter contre la contamination par les mycotoxines sont nécessaires pour assurer l'accès aux marchés très rentables des produits transformés.

4. L'EDIC de 2007 considère que les possibilités d'augmentation des exportations du secteur de l'élevage sont faibles en raison de la présence de diverses maladies animales, dont la fièvre aphteuse, la peste porcine classique, la maladie de Newcastle et l'influenza aviaire hautement pathogène (IAHP). Les maladies animales affectent également les échanges intérieurs et la santé publique du fait qu'elles réduisent la productivité et les revenus des producteurs et que les zoonoses présentent des risques pour la santé humaine. Au cours de la période 2003-avril 2008, le Cambodge a signalé 20 foyers d'IAHP et la perte de sept vies humaines. Les résultats obtenus en juin-juillet 2007 à l'aide de l'outil PVS de l'OIE devraient fournir de nouvelles indications quant aux besoins et contraintes des services vétérinaires cambodgiens.

5. Le secteur de la pêche comprend la pêche extensive en eau douce dans les plaines alluviales, les rivières et les lacs, la pêche en mer, la pêche en rizière et un peu d'aquaculture. Les possibilités d'exportation des produits de la pêche sont importantes et les exportations se développent rapidement: de 2001 à 2005, les exportations cambodgiennes de poisson ont progressé de près de 30 pour cent. Les exportations de crevettes et de thon vers le Japon ont augmenté et leur valeur est de l'ordre de 10 millions de dollars EU par an.

6. Les conditions sanitaires du secteur de la pêche constituent un obstacle à son expansion future, en particulier vers les marchés à valeur élevée des pays de l'OCDE. Le Cambodge ne figure pas sur la liste des pays agréés pour l'exportation vers l'UE: le poisson et les produits de la pêche cambodgiens y sont interdits depuis 1997. Il faut satisfaire à un certain nombre de conditions pour obtenir l'agrément, notamment conférer au Ministère de la pêche le fondement juridique lui permettant de fonctionner comme l'autorité compétente chargée de faire respecter les normes concernant les résidus d'antibiotiques, l'hygiène, etc., et de délivrer des certificats sanitaires conformes aux normes de l'OIE. En outre, depuis 2004, l'UE interdit les importations de thon et d'espadon en provenance du Cambodge et d'un certain nombre d'autres pays en raison du non-respect des règles de conservation.

7. La sécurité sanitaire insuffisante des produits alimentaires au Cambodge entraîne des risques importants pour la santé et des pertes économiques du fait du coût des maladies et de la perte de travailleurs productifs en bonne santé. L'absence de programme coordonné de surveillance des maladies d'origine alimentaire au niveau national fait qu'il est difficile de rendre compte de la morbidité et de la mortalité imputables à l'ingestion de denrées alimentaires contaminées. On estime cependant qu'en 2002 les hospitalisations pour cause de diarrhée et de dysenterie ont représenté 5 pour cent des admissions dans les hôpitaux avec un taux de mortalité dépassant 3 pour cent pour les deux maladies.

8. On reconnaît généralement que la situation SPS constitue un frein majeur aux exportations agro-alimentaires cambodgiennes, mais les évaluations des besoins SPS du pays sont fragmentaires. Ces besoins n'ont guère été pris en compte dans le Plan national de développement stratégique (2006-2010) ou l'EDIC. L'établissement d'un plan d'action SPS a été identifié comme un besoin prioritaire pour le Cambodge lors de l'atelier du FANDC sur la "mobilisation de l'Aide pour le commerce au profit de l'assistance technique dans le domaine SPS dans la sous-région du Grand Mékong", qui s'est tenu à Phnom Penh les 21 et 22 mai 2008 (voir plus loin les activités du FANDC). Les autres besoins non satisfaits qui ont été identifiés sont les suivants:

- **Renforcer le cadre législatif pour la gestion des mesures SPS.** Il reste nécessaire d'identifier clairement les rôles et les responsabilités des institutions participant à la gestion SPS, surtout celles qui ont des mandats qui peuvent se chevaucher, comme le Ministère du commerce et le Ministère de l'agriculture, des forêts et de la pêche et, au sein de ce dernier, le Département de la santé et de la protection des animaux et l'Administration de la pêche. Les cadres institutionnel et législatif pour la pêche et les questions zoosanitaires et phytosanitaires, ont besoin d'être renforcés par des mesures d'application et des mécanismes de coordination devraient être établis entre les diverses institutions.
- **Augmenter les capacités de diagnostic et de mise en œuvre.** Il faut renforcer d'une manière générale les capacités de diagnostic et de mise en œuvre dans tous les domaines de la sécurité sanitaire des aliments, de la préservation des végétaux et de la santé animale. Cela concerne notamment les capacités d'inspection et de certification, de surveillance et de suivi ainsi que d'analyse des risques et englobe les installations, les équipements et les ressources humaines. Des analyses de risques préalables seraient nécessaires dans les trois domaines pour identifier correctement les besoins et répartir au mieux les ressources.
- **Sensibiliser et mieux informer les hauts fonctionnaires y compris au niveau provincial.** Cette action est nécessaire pour intégrer les questions SPS dans les activités de développement sectoriel et améliorer la coordination et la communication entre les institutions centrales et les administrations décentralisées. L'aptitude du point de coordination SPS à servir d'interface entre les partenaires internationaux et

les institutions nationales et à disséminer les renseignements SPS à toutes les parties prenantes du pays devrait être améliorée. De même, le Comité national du Codex devrait être renforcé pour qu'il puisse tenir les responsables continuellement informés des normes internationales et les sensibiliser à l'importance du Codex pour l'économie nationale en incluant les préoccupations du secteur dans leurs programmes de travail.

- **Sensibiliser les producteurs et transformateurs de denrées alimentaires et améliorer leurs compétences.** Ce résultat pourrait être obtenu en formant des formateurs à l'élaboration de programmes d'études sur mesure destinés à améliorer les compétences des opérateurs afin d'assurer le respect des normes internationales dans leur domaine particulier d'activité. Le renforcement des moyens de vulgarisation et des liens entre vulgarisation et recherche agronomique appliquée pourrait bénéficier grandement aux agriculteurs. La multiplication des centres de formation agricole locaux, le renforcement des associations de producteurs et les chambres agricoles provinciales sont autant d'autres moyens possibles pour améliorer la situation phytosanitaire et zoonositaire du pays.
- **Sensibiliser les consommateurs aux risques concernant la sécurité sanitaire des produits alimentaires.** Un moyen d'y parvenir serait d'aider des institutions appropriées à monter des campagnes d'information sur la sécurité sanitaire des produits alimentaires et de renforcer les capacités des associations de consommateurs à agir comme intermédiaires.
- **Élaborer des programmes coordonnés de surveillance des parasites et maladies des végétaux et des animaux et des maladies d'origine alimentaire et améliorer les capacités de diagnostic.** Cette activité devrait inclure une formation à la collecte et à la diffusion de données et à leur utilisation pour élaborer des stratégies de contrôle alimentaire à fondement scientifique.

#### B. EXAMEN DE LA COOPÉRATION TECHNIQUE DANS LE DOMAINE SPS

9. L'assistance technique fournie au Cambodge dans le domaine SPS a fait l'objet d'une enquête dans le cadre des travaux du FANDC liés à l'Aide pour le commerce. Au cours de la période 2001-2006, le Cambodge a bénéficié de 14 projets nationaux (d'un montant total d'environ 16 millions de dollars EU) et d'un certain nombre de projets multinationaux (montant global de ces projets 200 millions de dollars EU). Le tableau 1 donne un aperçu de l'assistance reçue dans le domaine SPS au cours de la période 2001-2006.

**Tableau 1. Assistance directe reçue par le Cambodge dans le domaine SPS (2001-2006)**

Nombre de projets		Montant des projets (milliers de dollars EU)	
Sécurité sanitaire des produits alimentaires	2	Sécurité sanitaire des produits alimentaires	301
Santé animale	3	Santé animale	6 931
Préservation des végétaux	1	Préservation des végétaux	56
IAHP	5	IAHP	4 633
Projets de caractère général	3	Projets de caractère général	3 629
<b>Total</b>	<b>14</b>	<b>Total</b>	<b>15 550</b>

10. Il ressort du tableau que le soutien des donateurs a été principalement orienté vers la lutte contre les maladies animales, en particulier l'IAHP. On peut s'attendre à ce qu'ils continuent de fournir une aide importante pour la lutte contre l'IAHP. À la fin de 2006, quelque 27 millions de

dollars EU engagés à cet effet n'avaient pas encore été déboursés. Les projets en cours comprennent la poursuite du soutien fourni par les CE aux petits éleveurs (2007-2010, montant total 1,85 million de dollars EU), trois projets de la FAO financés par l'Allemagne et les États-Unis portant sur la prévention de l'IAHP, la préparation en cas d'apparition de la maladie et son élimination (2006-2009, montant total 8,6 millions de dollars EU) et une aide d'un montant de 11 millions de dollars EU pour la lutte contre l'influenza aviaire et humaine, gérée par la Banque mondiale.

11. Les projets en cours spécifiques au Cambodge comprennent une aide au secteur de la pêche fournie par la FAO (2008-2009, montant total 311 000 dollars EU) et par la DANIDA/le DFID (2006-2010, 321 000 dollars EU). Le Cambodge bénéficie par ailleurs d'un projet de soutien de la FAO visant à améliorer son système phytosanitaire (2008-2009, montant total 264 000 dollars EU).

12. Un fonds d'affectation spéciale à donateurs multiples (d'environ 10 millions d'euros) pour l'exécution d'activités prioritaires figurant dans l'EDIC est en cours de création avec, comme principaux contributeurs, les CE, la DANIDA et l'ONUDI. La note descriptive du programme se réfère aux questions SPS. Les projets porteront sur les activités recommandées dans l'EDIC pour promouvoir les exportations des 19 produits à fort potentiel, l'accent étant mis sur la facilitation des échanges. Le Plan d'action SPS élaboré par le FANDC contribuera à l'identification des activités de renforcement des capacités nécessaires pour atteindre cet objectif (voir plus loin les activités du FANDC).

13. Dans le cadre de la mise en œuvre de l'Accord sur les transports transfrontières dans la sous-région du Grand Mékong, le Cambodge peut s'attendre à recevoir une assistance supplémentaire. Le Secrétariat commun à la Banque asiatique de développement et à la sous-région est chargé d'un projet d'assistance technique visant à faciliter les transports et les échanges dans la sous-région du Grand Mékong. Il s'appuiera sur le projet en cours pour la mise en œuvre de l'Accord sur les transports transfrontières et comportera quatre volets: i) facilitation des échanges, ii) mesures SPS, iii) soutien aux entreprises et soutien logistique, et iv) échange de renseignements au niveau régional. Le volet SPS vise à renforcer la coopération entre les institutions chargées de la réglementation SPS par une gestion commune des risques, la reconnaissance mutuelle des laboratoires, etc. L'assistance technique fournit 14 mois-homme d'expertise pour évaluer le cadre institutionnel des pays de la sous-région et les systèmes de gestion des risques et élaborer un plan de mise en œuvre de mesures SPS, faire le point de la situation en ce qui concerne les laboratoires et le respect de la norme ISO 17025, etc.

14. D'autres formes d'assistance technique non axées directement sur le domaine SPS pourraient être fournies dans le cadre de programmes de soutien au secteur privé: le Programme de développement du secteur privé cambodgien de la Banque asiatique de développement, qui est en cours d'élaboration, ainsi que les activités prévues par le Fonds de développement du secteur privé dans la région du Mékong de la Société financière internationale qui vise à améliorer l'environnement des affaires et à supprimer les principaux obstacles au développement des PME au Cambodge, avec un soutien particulier pour le développement des PME agro-alimentaires (budget total du projet: 15 millions d'euros, dont 8,9 millions fournis par les CE).

15. L'intégration économique régionale constitue un moteur important de l'assistance technique fournie à l'Asie du Sud-Est. De ce fait, une part importante de l'assistance technique dans le domaine SPS a été fournie sur une base "multipays". En tant que l'un des membres les plus récents de l'ANASE, le Cambodge a pu bénéficier d'un vaste éventail de projets d'un montant global d'environ 200 millions de dollars EU. Le tableau 2 résume l'assistance SPS "multipays" dont le Cambodge a été l'un des bénéficiaires.

**Tableau 2: Assistance SPS "multipays" (2001-2006)**

Nombre de projets		Montant des projets (milliers de \$EU)	
Sécurité sanitaire des produits alimentaires	29	Sécurité sanitaire des produits alimentaires	24 909
Santé animale	9	Santé animale	8 023
Protection des végétaux	15	Protection des végétaux	9 819
IAHP	20	IAHP	130 608
Projets de caractère général	17	Projets de caractère général	26 328
<b>Total</b>	<b>90</b>	<b>Total</b>	<b>199 687</b>

16. Les projets "multipays" en cours concernant le Cambodge sont le projet NZAID/FAO/OMS sur la sécurité sanitaire des produits alimentaires (2003-2008, 1,28 million de dollars EU), le Programme de lutte contre la fièvre aphteuse en Asie du Sud-Est (SEAFMD) financé par l'Australie (montant total: 3 millions de dollars EU), des projets de renforcement des capacités phytosanitaires financés par NZAID et le Japon (montant total 2,25 millions de dollars EU), le Programme ANASE-UE de soutien à l'intégration régionale Phase II (APRIS II) qui comprend un volet sur l'intégration SPS (2006-2009, montant total 8,4 millions d'euros), deux projets ANSE-BPA et sur les pêcheries financés par le Programme de coopération pour le développement ANASE-Australie (2007-2008, montant total 677 000 dollars EU), des projets sur les risques de propagation transfrontières des maladies animales et les déplacements du cheptel (montant total 1,22 million de dollars EU) et divers projets des donateurs sur l'influenza aviaire (montant total supérieur à 94 millions de dollars EU).

#### C. ACTIVITÉS DU FANDC AU CAMBODGE

17. Au cours de la période mars-mai 2008, le FANDC a entrepris une enquête au Cambodge pour rassembler des renseignements sur l'assistance technique en cours liée au domaine SPS. Parallèlement, il a entrepris de recenser les évaluations existantes des capacités SPS du pays. Cela lui a permis d'établir un inventaire des besoins SPS avec en regard les projets d'assistance technique; ce bilan visait à identifier les besoins existants non couverts par les programmes d'assistance technique en cours ou à venir. Ce travail a nécessité des échanges approfondis avec les parties prenantes du pays pour identifier les besoins prioritaires dans le domaine SPS. Le bilan a d'abord été validé au niveau du pays, puis présenté à l'atelier régional tenu à Phnom Penh les 21 et 22 mai 2008 et ensuite modifié par les participants du pays pour refléter les discussions tenues avec les partenaires de développement à la réunion.

18. La nécessité d'un Plan d'action SPS complet et cohérent a été identifiée comme une priorité par le Cambodge et ses partenaires de développement au cours de l'atelier du FANDC sur la "mobilisation de l'Aide pour le commerce au profit de l'assistance technique dans le domaine SPS dans la sous-région du Grand Mékong", tenu à Phnom Penh les 21 et 22 mai 2008. Le Groupe de travail du FANDC a approuvé le financement d'un projet pour l'élaboration d'un tel plan d'action. Celui-ci visera à identifier avec précision les mesures à prendre pour renforcer le cadre législatif de gestion SPS, renforcer les capacités de diagnostic et de mise en œuvre, sensibiliser et mieux informer les hauts fonctionnaires y compris au niveau provincial, sensibiliser les producteurs et transformateurs de denrées alimentaires et améliorer leurs compétences, sensibiliser les consommateurs aux risques sanitaires des produits alimentaires et élaborer des programmes coordonnés de surveillance concernant les parasites et les maladies des végétaux et des animaux ainsi que les maladies d'origine alimentaire.

### ANNEXE III: RDP LAO

#### A. APERÇU DE LA SITUATION DANS LE DOMAINE SPS

1. Les questions sanitaires et phytosanitaires (SPS) ont été considérées comme hautement prioritaires dans l'EDIC validée en septembre 2006. D'après les statistiques sanitaires communiquées par la Banque mondiale, les maladies transmises par les aliments et l'eau sont la première cause de morbidité dans la population. La dysenterie, la typhoïde, l'hépatite A, le E.coli, la salmonelle et le *Vibrio cholerae* représentent des risques dans le cadre de l'approvisionnement alimentaire. Les infections à géohelminthes et les distomatoses liées à la consommation de poisson cru ou insuffisamment cuit représentent un problème particulier. La présence de contaminants dans les produits alimentaires et l'utilisation abusive de produits chimiques destinés à l'agriculture représentent aussi une menace, pour les consommateurs nationaux, mais également pour les possibilités d'exportation.

2. L'élevage de buffles, de porcs, de volailles et de bétail est un secteur qui progresse, mais diverses maladies entravent cette progression. Le charbon, la septicémie hémorragique, le charbon bactérien, la peste porcine classique, la maladie de Newcastle et divers parasites entraînent des pertes de production. La RDP lao est l'un des sept pays d'Asie du Sud-Est où la fièvre aphteuse est endémique. En janvier 2004, des cas de grippe aviaire hautement pathogène ont également été signalés. Depuis, dix épidémies de cette maladie ont été signalées parmi la volaille, et deux personnes en sont mortes. La situation de la RDP lao, principale plaque tournante pour le commerce du bétail sur pied entre le Cambodge, la Chine, la Thaïlande et le Viet Nam, et l'impossibilité d'appliquer des mesures de quarantaine aux frontières, en raison de leur porosité et du manque de ressources humaines et budgétaires pour faire fonctionner les installations de quarantaine, entravent la lutte contre les maladies animales. Les difficultés rencontrées pour prendre des mesures de contrôle des déplacements, les lacunes des services vétérinaires nationaux en général et le coût de la mise en place de campagnes de ce type entravent également les initiatives visant à lutter contre les maladies par la vaccination. La situation zoonositaire de la RDP lao limite considérablement ses possibilités de pratiquer le commerce du bétail sur pied et de la viande dans un cadre formel. En pratique, les échanges qui ont lieu s'effectuent essentiellement de manière informelle dans des régions aux frontières poreuses.

3. Les maladies transmises par les aliments et l'eau, la présence fréquente de contaminants dans les produits alimentaires et l'utilisation abusive de produits chimiques destinés à l'agriculture sont une menace pour les consommateurs nationaux, mais également pour les possibilités d'exportation. À l'heure actuelle, ces menaces sont latentes. Les exportations de poisson en sont une bonne illustration. Actuellement, les exportations régionales de poisson sont limitées ou se font dans un cadre informel. Le développement des exportations laotiennes de produits à base de poisson cru à valeur ajoutée sera de plus en plus souvent remis en cause ou subordonné à un traitement par congélation onéreux si la situation sanitaire ne change pas (notamment en ce qui concerne les trématodes). Ainsi, la situation sanitaire actuelle risque de freiner la croissance future.

4. De manière générale, la RDP lao n'a pas de système de gestion SPS opérationnel. Elle ne dispose pas de moyens suffisants pour évaluer la situation concernant les parasites de végétaux, les maladies animales et les risques alimentaires, et pour fournir des données essentielles sur ces risques à l'intention des partenaires commerciaux. Les moyens dont elle dispose pour exercer un contrôle sur les produits chimiques destinés à l'agriculture et les ressources génétiques importées sont très limités. Les éléments du système de gestion SPS – cadres réglementaires et institutionnels, normes, capacités de diagnostic, surveillance et inspection et quarantaine – présentent encore des lacunes majeures et ne sont pas suffisamment reliés entre eux. Cela constitue une menace pour le développement durable des exportations et des importations. Les possibilités de promouvoir la production de produits horticoles de grande valeur ainsi qu'une agriculture axée sur l'exportation sont non négligeables, mais considérablement limitées par la méconnaissance générale parmi les producteurs, le secteur public et

le secteur privé, des bonnes pratiques agricoles, des bonnes pratiques en matière d'hygiène, des bonnes pratiques de fabrication et des programmes d'assurance de la qualité (comme les systèmes de points de contrôle critiques pour l'analyse des risques), et par l'insuffisance des moyens qui permettraient de mettre en place ces programmes. De plus, la situation concernant la sécurité sanitaire des produits alimentaires est très médiocre et la productivité dans le domaine de l'agriculture et de l'élevage pâtit d'une maîtrise insuffisante des parasites et des maladies.

5. Il est indispensable en premier lieu de bien comprendre les éléments essentiels du système. Cela nécessite un soutien supplémentaire des donateurs, mais implique aussi une action auprès des responsables politiques afin de les sensibiliser à la nécessité d'accorder davantage de ressources publiques pour mettre en place un système SPS et assurer son efficacité. L'intégration dans le système commercial mondial via l'accession à l'OMC et le respect des engagements pris dans le cadre de la zone de libre-échange de l'ANASE (AFTA) sont l'occasion de mener l'action de sensibilisation nécessaire.

6. Le système SPS en RDP lao reste limité par de fortes contraintes, et les éléments du système de gestion SPS – capacités institutionnelles, réglementations et normes, capacités de diagnostic, surveillance, inspection et quarantaine – ne sont toujours pas en place. C'est particulièrement vrai de la sécurité sanitaire des produits alimentaires et de la protection des végétaux, domaines auxquels les donateurs se sont relativement moins intéressés. Il faut également promouvoir l'adoption de bonnes pratiques agricoles, de bonnes pratiques en matière d'hygiène, de bonnes pratiques de fabrication et de programmes d'assurance de la qualité par les exportateurs afin d'élargir l'accès aux marchés internationaux, notamment pour les produits horticoles de grande valeur. De plus, les moyens permettant de collecter des données essentielles sur les parasites, les maladies et les risques alimentaires, d'évaluer ces données et de procéder à une gestion minimale des risques comportent des lacunes importantes.

7. Les travaux entrepris par le FANDC dans le cadre des activités liées à l'Aide pour le commerce (voir activités du FANDC ci-après) ont mis en évidence certains besoins en matière de renforcement des capacités SPS:

- **Assistance en vue d'une démarche accélérée pour l'accession à l'OMC.** Les hauts fonctionnaires des ministères de l'industrie et du commerce (MOIC), de l'agriculture et de la sylviculture (MAF), de la santé (MOH) et de l'autorité nationale chargée des sciences et des technologies (NSTA) ont reçu des renseignements et bénéficié d'une formation sur l'Accord SPS de l'OMC à titre de préparation à l'accession à l'OMC. Cependant, les cadres et les spécialistes qui exercent des fonctions intermédiaires dans ces ministères et dans les provinces (et qui sont responsables de la mise en œuvre dans le domaine SPS) connaissent encore mal les incidences qu'aurait l'accession à l'OMC. Il est préconisé de leur proposer sur place des activités de formation de premier plan concernant cette accession. Cette formation devrait s'appuyer sur l'expérience du Cambodge et du Viet Nam en la matière. Dans le cadre de la formation, il faudrait accorder une aide ciblée pour rendre le point d'information sur les questions SPS et les obstacles techniques au commerce (OTC) opérationnel.
- **Initiatives de lutte contre les maladies animales endémiques, difficiles à mener.** Outre les pertes économiques en termes de productivité des animaux et les entraves à l'accès aux marchés, la prévalence de ces maladies peut créer des problèmes pour la mise en œuvre de certaines dispositions de l'Accord relatif aux transports transfrontières de la sous-région du Grand Mékong, notamment en matière de promotion du commerce en transit. En conséquence, il serait judicieux que les prochains projets de soutien abordent cette question. Des programmes d'investissement et d'assistance technique à long terme, conçus au niveau régional, seront nécessaires pour lutter contre les maladies endémiques. À cet égard, le

programme SEAFMD est un modèle qu'il convient de mieux étudier afin de pouvoir l'appliquer plus largement pour d'autres maladies.

- **Assistance pour mieux faire connaître les normes internationales pertinentes, les bonnes pratiques agricoles, les bonnes pratiques en matière d'hygiène et les bonnes pratiques de fabrication, et pour en faciliter l'application.** Afin de compléter le soutien concernant l'accession à l'OMC, évoqué plus haut, une assistance est également requise pour s'assurer que les services publics, les producteurs et le secteur privé national connaissent les réglementations et normes nationales, internationales et régionales sur la sécurité sanitaire et la qualité des produits alimentaires, et que le cadre institutionnel voulu et les ressources humaines existent pour faciliter l'application effective de bonnes pratiques concernant l'agriculture, l'hygiène et la fabrication.
- **Assistance pour la surveillance des risques alimentaires, des parasites et des maladies.** Un projet est nécessaire pour contribuer à mettre en place une surveillance et une collecte de données sur les parasites, les maladies et les risques alimentaires les plus importants, et pour favoriser l'évaluation et l'échange de données, notamment avec les partenaires commerciaux. La deuxième phase du projet concernerait essentiellement l'utilisation des données en vue de mettre en place des systèmes de gestion basés sur les risques pour la sécurité sanitaire des produits alimentaires, la protection des végétaux et la santé des animaux.
- **Assistance pour la formation et l'élaboration de formations universitaires/professionnelles dans le domaine SPS.** Pour mettre en place un système SPS viable, il est indispensable de former du personnel et des spécialistes. Actuellement, la pénurie de personnel qualifié est également un problème qui limite la capacité d'absorption du pays dans le cadre de la coopération technique en matière SPS. Ce problème est dû en partie à l'absence de possibilités de formation universitaire et professionnelle en RDP lao. En conséquence, dans le cadre d'un programme de formation s'adressant aux fonctionnaires laotiens, il faudrait envisager l'élaboration de cours de formation universitaires et professionnels concernant les questions SPS. Cela contribuerait à proposer des possibilités de formation en cours d'emploi dans le pays.

## B. APERÇU DE LA COOPÉRATION TECHNIQUE DANS LE DOMAINE SPS

8. Pendant la recherche sur le terrain entreprise en vue de préparer les activités organisées par le FANDC au titre de l'Aide pour le commerce pour la sous-région du Grand Mékong, des renseignements ont été compilés sur l'assistance dans le domaine SPS apportée par les donateurs à la RDP lao. Les résultats obtenus indiquaient un développement considérable de cette assistance entre 2001 et 2006. Le tableau 1 ci-après donne un aperçu de l'assistance reçue au cours de cette période. Les données montrent que le pays a bénéficié de 14 projets nationaux (dont le montant est estimé à près de 24 millions de dollars EU).

**Tableau 1: Assistance directe reçue par la RDP lao dans le domaine SPS (2001-2006)**

Nombre de projets		Montant des projets (milliers de \$EU)	
Sécurité sanitaire des produits alimentaires	1	Sécurité sanitaire des produits alimentaires	750
Santé des animaux	4	Santé des animaux	7 056
Protection des végétaux	0	Protection des végétaux	0
Grippe aviaire hautement pathogène	4	Grippe aviaire hautement pathogène	12 295
Généraux	5	Généraux	3 815
<b>Total</b>	<b>14</b>	<b>Total</b>	<b>23 916</b>

9. Les donateurs ont apporté un soutien important pour la lutte contre les maladies animales, dominée par les initiatives de lutte contre la grippe aviaire hautement pathogène, y compris le projet de la Banque mondiale concernant la lutte contre la grippe aviaire hautement pathogène et la préparation à cette maladie (2006-2009, montant total de 13,56 millions de dollars EU), un projet financé par l'Allemagne pour renforcer les capacités au niveau local afin de lutter contre la grippe aviaire (2006-2009, 3,2 millions de dollars EU), et un projet financé par les États-Unis pour renforcer la préparation aux situations d'urgence en cas de grippe aviaire hautement pathogène (2006-2009, montant estimé à 2 284 990 dollars EU). Les projets de lutte contre les autres maladies animales mis en œuvre actuellement comprennent le soutien apporté par l'Australie pour la peste porcine classique et la fièvre aphteuse (2003-2008, montant estimé à 414 000 dollars EU), et le soutien apporté par la BASD et le FIDA pour le bétail dans la région du nord (2007-2013, montant total de 18,4 millions de dollars EU).

10. La RDP lao est membre du Cadre intégré. En septembre 2006, un atelier national a eu lieu pour valider l'EDIC, dans laquelle les problèmes en matière SPS occupaient une place prépondérante. Pour qu'une action soit menée dans les domaines prioritaires de l'EDIC, un fonds d'affectation spéciale multidonateurs a été créé, le Fonds pour le développement du commerce. Ce fonds d'affectation spéciale est géré par la Banque mondiale et comprend un volet SPS (montant total de 1,77 million de dollars EU), qui concerne principalement le renforcement du cadre SPS institutionnel, légal et réglementaire, la promotion du secteur privé et la mise en place d'une gestion SPS basée sur les risques. Le fonds devrait bénéficier d'autres crédits au cours des années à venir. Le renforcement du Cadre intégré devrait également permettre l'apport de fonds supplémentaires.

11. Les autres projets en cours en matière commerciale comprennent le soutien de la Banque mondiale pour la facilitation des échanges et le développement des exportations (2008-2011, montant total de 1,77 million de dollars EU) ainsi que le projet financé par les CE pour renforcer la capacité de la RDP lao à s'intégrer dans les systèmes commerciaux régionaux et internationaux en développant ses capacités nationales en matière de normes, de qualité, de métrologie, d'accréditation, de principes d'évaluation de la conformité et de meilleures pratiques (2004-2008, 621 000 dollars EU).

12. Comme pour le Cambodge, l'Accord relatif aux transports transfrontières de la sous-région du Grand Mékong devrait permettre à la RDP lao de bénéficier d'une assistance supplémentaire. La Banque mondiale et la BASD examinent actuellement un projet de prêt comportant un volet SPS pour contribuer à la mise en œuvre de l'accord.

13. En tant que membre de l'ANASE, la RDP lao a bénéficié et bénéficie encore de l'ensemble des programmes d'assistance technique régionaux énumérés dans le détail dans les paragraphes concernant le Cambodge (annexe II).

14. La faible capacité d'absorption de la RDP lao en matière de coopération technique est un problème particulier. La mise en place et l'entretien d'un système SPS entièrement opérationnel va

nécessiter un engagement à long terme de la part du gouvernement et des organismes donateurs. Le Plan d'action de la Banque mondiale insiste sur le fait qu'en raison de ressources humaines et financières limitées, il importe que les crédits supplémentaires soient utilisés de façon ciblée, qu'ils comprennent des initiatives du secteur privé, et qu'ils donnent lieu à l'établissement de priorités définies de manière rationnelle. Il a été préconisé que les principaux investissements concernant les études diagnostiques, l'inspection et la surveillance soient échelonnés et reportés jusqu'à une deuxième étape du renforcement des capacités.

#### C. ACTIVITÉS DU FANDC EN RDP LAO

15. De mars à mai 2008, une étude nationale a été réalisée en RDP lao pour identifier les besoins d'assistance technique en matière SPS qui n'étaient pas pris en compte par les programmes en cours ou prévus. L'étude comportait un examen de l'ensemble des évaluations du système SPS de la RDP lao, ainsi qu'une recherche approfondie sur le terrain pour mettre en évidence les activités en cours et les lacunes. Dans le cadre de cette recherche, une interaction a eu lieu avec toutes les parties prenantes du pays pour évaluer les problèmes qui restaient à régler, et pour établir une liste des besoins prioritaires qui servirait à mobiliser des ressources au titre de l'Aide pour le commerce. Les résultats obtenus ont été présentés dans un bilan faisant apparaître les besoins et la réponse des donateurs correspondant à ces besoins, ainsi que les besoins restant à couvrir. Le bilan a été validé une première fois dans le pays en présence de représentants de divers organismes qui participent à la gestion SPS, et de représentants d'organismes donateurs œuvrant dans le pays. Au cours de l'atelier régional organisé par le FANDC à Phnom Penh (Cambodge), les 21 et 22 mai 2008 ("Mobiliser l'Aide pour le commerce pour l'assistance technique dans le domaine SPS dans la sous-région du Grand Mékong"), le bilan a été validé une deuxième fois précisé davantage.

16. Le FANDC octroie actuellement des dons pour la préparation de projets afin d'aider le Ministère de l'agriculture à élaborer un projet pour mettre en place une infrastructure législative et institutionnelle en vue de l'application de bonnes pratiques agricoles. Un programme de bonnes pratiques agricoles de la RDP lao sera mis au point et testé sur des cultures réalisées spécifiquement pour le test. Des organismes de certification et d'inspection seront instaurés pour mettre en œuvre le nouveau cadre réglementaire.

## ANNEXE IV: LESOTHO

### A. APERÇU DE LA SITUATION DANS LE DOMAINE SPS

1. Le Lesotho est un petit pays, enclavé et entouré par l'Afrique du Sud, dont l'économie est la plus importante de la région. L'agriculture assure une partie des moyens de subsistance de près de 70 pour cent de la population et représente environ 17 pour cent du PIB. L'essentiel de la production agricole est réalisé par les petits exploitants, qui pratiquent surtout l'agriculture de subsistance, les petits excédents étant vendus sur les marchés locaux. La culture du maïs est la plus répandue, suivie du sorgho, du blé, des haricots et des pois. d'après l'EDIC, validée en 2003, les perspectives de l'agriculture ne sont pas encourageantes, notamment, *entre autres*, à cause du manque de terres arables et d'équipements agricoles modernes, de la mauvaise qualité des sols, de la forte prévalence du VIH/SIDA et des sécheresses périodiques.

2. Il existe des possibilités de substitution des importations d'une part et de production et d'exportations dans des créneaux du marché d'autre part. C'est notamment le cas de divers fruits (pêches, pommes, raisin et baies), légumes traditionnels (choux, carottes et betteraves) et d'autres produits spécialisés comme le miel, les champignons, les asperges, l'ail et le paprika. Toutefois, pour qu'une diversification des exportations et des marchés ait lieu, il faudra que les exportateurs respectent les normes internationales et les programmes des détaillants privés, le cas échéant.

3. Les revenus ruraux proviennent en grande partie de la production animale: bœufs (690 000 unités), moutons (1,1 million), chèvres (850 000) et porcs (100 000). L'élevage de moutons et de chèvres vise essentiellement à produire de la laine et du mohair, les deux principaux produits agricoles exportés par le Lesotho. Il existe des possibilités limitées de développer la production pour approvisionner le marché local – voire régional – en viande, en produits laitiers et en produits provenant de volailles (y compris les peaux et les cuirs). Le manque de terres (pour le fourrage) et les moyens de manutention et de transformation comptent parmi les obstacles au développement de la production commerciale. De plus, d'après les renseignements figurant sur le site Web de l'OIE, plusieurs maladies endémiques qui doivent être notifiées à l'organisation sont présentes, ce qui limite les possibilités d'accroître les revenus des agriculteurs et restreint l'accès aux marchés régionaux. Il est recommandé d'utiliser les résultats de l'outil PVS de l'OIE pour mettre au point des actions destinées à renforcer l'efficacité des services vétérinaires. Comme le Lesotho est entouré par l'Afrique du Sud, il bénéficie peut-être déjà des mesures d'éradication et de prévention des maladies prises dans ce pays. Au Lesotho, la production de poisson se limite à des projets concernant les étangs d'élevage menés dans les villages, à l'élevage de la carpe et d'autres espèces d'eau douce.

4. Comme la plupart des produits alimentaires exportés par le Lesotho le sont vers l'Afrique du Sud, et qu'ils doivent être conformes aux normes d'importation sud-africaines, la principale recommandation de l'EDIC est que le Lesotho intègre ses mesures SPS au régime de l'Afrique du Sud plutôt que de chercher à appliquer l'Accord SPS de façon unilatérale. Cette démarche s'accompagnerait d'un soutien pour que le Lesotho harmonise son cadre légal avec celui de l'Afrique du Sud, ainsi que d'un soutien destiné à développer davantage l'expertise locale, notamment pour que le pays participe au processus de normalisation international (Codex, OIE, CIPV).

### B. APERÇU DE LA COOPÉRATION TECHNIQUE DANS LE DOMAINE SPS

5. La FAO exécute actuellement trois projets dans le domaine SPS. Le premier vise à améliorer le système de gestion des renseignements concernant les maladies animales (2006-2008, montant total de 159 000 dollars EU), le deuxième concerne l'intervention en cas d'urgence pour l'anthrax (2008, montant total de 239 438 dollars EU), et le troisième vise à renforcer la productivité et la compétitivité des petits producteurs laitiers (il s'applique également en Zambie, porte sur la période 2007-2011, et son montant total est de 80 000 dollars EU). Les autres activités menées par la FAO au niveau régional concernent principalement la lutte contre la grippe aviaire et la prévention de cette

maladie. En vertu du Cadre intégré, un projet financé par le Guichet II (2004-2007, montant total de 440 335 dollars EU) a été lancé; mis en œuvre par le PNUD/le CCI, il vise à développer les exportations et le marché des champignons et des pêches. Il y a quelques années, la FAO a soutenu un projet destiné à renforcer le système de contrôle des produits alimentaires du Lesotho – y compris par la création d'un Comité national du Codex – mais aucun renseignement sur l'état d'avancement du projet n'est disponible.

6. Le Lesotho bénéficie de plusieurs programmes et initiatives au niveau régional. Toutefois, en général, on ne sait pas s'il existe des allocations de ressources par pays et/ou pour les questions SPS dans le cadre de ces programmes régionaux. Les CE soutiennent divers programmes régionaux exécutés dans la région de la CDAA; ils concernent la fièvre aphteuse (fièvre aphteuse, 2006-2011, montant total de 15 millions de dollars EU), le renforcement des capacités en matière de LMR (2006-2010, montant total de 7,5 millions d'euros), la promotion de l'intégration régionale dans le secteur de l'élevage (PRINT, 2004-2009, montant total de 9,5 millions de dollars EU) et la normalisation, l'assurance de la qualité, l'homologation et la métrologie (SQAM, 2006-2011, montant total de 17 millions de dollars EU).

7. Le Lesotho a également le droit de bénéficier du Programme régional d'élaboration de normes (RSP, 2006-2010), financé par le DFID et exécuté par ComMark – même si aucun projet spécifique n'a été signalé pour le Lesotho. L'objectif du programme est d'aider les pays et les entreprises de la CDAA à respecter les normes internationales de qualité et de sécurité sanitaire des produits alimentaires pour les produits agro-industriels. L'USAID/l'USDA apportent un soutien pour les principaux objectifs en matière SPS définis dans le cadre de l'Initiative en faveur de la compétitivité des entreprises africaines sur le marché mondial (AGCI, 2006-2011, montant total de 11,5 millions de dollars EU) afin de renforcer la capacité des pays africains à exporter des produits végétaux, horticoles et animaux. Pour l'essentiel, l'assistance est apportée via les centres commerciaux régionaux de l'USAID, y compris le centre commercial d'Afrique australe de Gaborone (Botswana).

8. Dans le cadre ACP, plusieurs projets financés par les CE comprennent des volets SPS. Le Programme initiatives pesticides (PIP-COLEACP, 2003-2008, montant total de 29,1 millions d'euros) vise à permettre aux pays ACP de respecter les prescriptions européennes en matière de sécurité sanitaire des produits alimentaires et de traçabilité, et comporte une analyse approfondie des incidences, pour les pays ACP, du nouveau règlement SPS européen relatif aux contrôles officiels des aliments pour animaux et des denrées alimentaires. Une deuxième phase du PIP est actuellement à l'étude. Le programme des CE "Trade.com" (2004-2009, montant total de 50 millions d'euros) concerne *notamment* la mise en œuvre des Accords de l'OMC et la préparation de projets pilotes qui accordent une importance particulière aux questions SPS et aux OTC. Le Programme de soutien aux plans d'action nationaux intégrés concernant la grippe aviaire et la grippe humaine (SPINAP-AHI, 2007-2010, montant total de 22,5 millions d'euros, exécuté par le BIRA-UA) vise à renforcer les capacités de détection et de réaction rapides en cas de grippe aviaire ou de grippe humaine.

9. Les prochains programmes concernant la région ACP comprendront le programme Participation des pays africains dans les organismes de référence sanitaires et phytosanitaires (PAN-SPSO, 2008-2010, montant total de 3,85 millions d'euros, exécuté par le BIRA-UA et le Conseil phytosanitaire interafricain de l'Union africaine) qui vise à développer la participation des pays africains aux activités du Codex, de l'OIE et de la CIPV. Le programme Amélioration des systèmes de sécurité sanitaire des produits alimentaires par des mesures SPS (2008-2012, montant estimé à 32 millions de dollars EU) aura pour objet l'instauration de systèmes de sécurité des aliments pour animaux et des denrées alimentaires basés sur les risques pour les produits d'exportation dans les pays ACP qui soient en conformité avec les normes régionales, internationales et communautaires.

10. D'après les informations disponibles, les CE, la FAO, le CCI, la CNUCED et la Banque mondiale examinent actuellement un programme de soutien africain sur les produits de base agricoles. Celui-ci viserait à renforcer les capacités pour mettre au point et appliquer des stratégies durables

concernant les produits de base afin d'améliorer la productivité des agriculteurs et leurs conditions de subsistance, et de limiter la vulnérabilité de leurs revenus (y compris l'élaboration de stratégies concernant certains éléments essentiels de la chaîne des produits de base; le soutien à la diversification; une aide pour que les pays dépendants de certains produits de base s'intègrent au système commercial international). Son montant total est estimé à 54 millions de dollars EU. Enfin, la Banque mondiale prévoit de créer un fonds africain d'affectation spéciale multidonateurs pour le commerce et le développement. Des activités pilotes auront lieu à Madagascar, en Tanzanie et au Sénégal.

## ANNEXE V: MOZAMBIQUE

### A. APERÇU DE LA SITUATION DANS LE DOMAINE SPS

1. L'agriculture, principale source de revenus pour plus de 65 pour cent de la population, représente une grande partie du PIB (21,8 pour cent en 2005); les produits agricoles comptent parmi les principaux produits d'exportation avec ceux de la pêche. Moins de 15 pour cent des terres arables du Mozambique sont cultivées et le secteur agricole est dominé par les petits exploitants, qui pratiquent surtout une agriculture de subsistance. Le maïs, le riz, le manioc, le sorgho, les patates douces et les produits horticoles comptent parmi les grandes productions vivrières. Les principales cultures de rapport à savoir, le tabac, la noix de cajou, le coton et le sucre, occupent 6 pour cent des terres cultivées. Plusieurs initiatives concernant les biocarburants sont menées actuellement; il est prévu de réaliser des investissements en faveur du bioéthanol produit à partir de la canne à sucre et du biogazole produit à partir du coprah et des oléagineux.

2. L'EDIC met en évidence plusieurs facteurs qui entravent le développement du secteur agricole au Mozambique: l'accès difficile au financement, l'absence de droits d'utilisation des sols négociables, la faible productivité, l'absence de contrôles en matière SPS, une agro-industrie peu solide, le coût élevé de la logistique (y compris des transports), l'absence d'organisations de producteurs efficaces, des services de promotion des exportations peu développés, les lourdeurs administratives. Pour faire face à ces problèmes, l'EDIC préconise *notamment*: 1) d'intensifier la production en encourageant l'agriculture commerciale auprès des petits exploitants et des structures plus grandes; et 2) de procéder à une diversification qui favorise des lignes de produits de plus grande valeur comme les exportations de produits horticoles et de fleurs coupées vers l'Europe, de mangues vers le Moyen-Orient et le sous-continent indien lorsque ces régions n'en produisent pas, et de gingembre et de miel vers l'Afrique du Sud. Il existe aussi des débouchés commerciaux pour certains produits à valeur ajoutée et manufacturés (produits à base de noix de coco, fruits, haricots, maïs, oléagineux, noix de cajou, légumineuses et pois cajan) et pour certaines cultures traditionnelles (tabac, manioc, riz).

3. Encore peu développées, les exportations de fruits, notamment d'agrumes et plus récemment, de bananes et de mangues, ont un potentiel considérable et progressent rapidement. Il existe également des possibilités d'exportation pour un grand nombre d'autres fruits tropicaux (melons, papaye, ananas, litchi, etc.), pour certains légumes (maïs nain, poivrons, paprika, etc.) et pour les fleurs coupées. Les fruits s'exportent principalement vers le marché sud-africain, mais aussi vers l'Asie et l'Europe. Dans le cadre du commerce des fruits et des légumes, les obstacles d'ordre SPS concernent essentiellement la traçabilité, les prescriptions d'hygiène, les normes privées sur certains marchés, l'utilisation des pesticides et la présence de résidus dans les produits frais. Pour ce commerce et pour celui des fleurs coupées, la transmission des parasites de végétaux (notamment de la mouche des fruits) d'un pays à l'autre suscite également des préoccupations.

4. À l'heure actuelle, le système de contrôle phytosanitaire du Mozambique présente des lacunes, ce qui entraîne des pertes annuelles majeures causées par les parasites, et restreint davantage l'accès aux marchés étrangers, y compris au marché sud-africain. Pour conserver l'accès aux marchés existants et développer davantage l'horticulture de manière durable, le Mozambique doit renforcer ses services de protection des végétaux, développer les capacités dont il dispose pour entreprendre une analyse des risques phytosanitaires, mettre à jour sa liste de parasites, élaborer des programmes nationaux de surveillance et créer et/ou entretenir des zones exemptes de parasites conformément aux prescriptions internationales (CIPV). Les résultats de l'outil ECP de la CIPV offrent une base solide. Pour pénétrer les marchés européens à plus forte valeur (supermarchés, détaillants), les producteurs et les transformateurs devront respecter les prescriptions officielles en matière de sécurité sanitaire des produits alimentaires et de protection des végétaux, mais peut-être aussi obtenir une certification du GlobalGAP et/ou respecter d'autres systèmes de normes privés.

5. Les obstacles d'ordre SPS ont également des effets sur le commerce d'autres produits de base agricoles. Actuellement, les noix de cajou sont exportées vers l'Inde sans transformation, ou sont transformées au Mozambique puis exportées, principalement vers l'Europe. Il existe des possibilités de développer davantage la transformation de la noix de cajou à petite échelle, ce qui nécessiterait le respect, par les agriculteurs et les transformateurs, de systèmes reconnus au niveau international, comme les bonnes pratiques agricoles et les systèmes de points de contrôle critiques pour l'analyse des risques, ainsi que le respect des limites concernant les résidus de mycotoxines et de pesticides. Des prescriptions similaires s'appliquent au commerce concernant les "cultures de diversification" (haricots, légumineuses, oléagineux et arachides) à savoir, les cultures annuelles que les petits exploitants réalisent en partie pour en tirer profit et, en partie, pour compléter leur propre approvisionnement. Par exemple, les noix cajan (lentilles) sont actuellement exportées vers le Malawi pour y être transformées, puis réexportées vers l'Inde, mais pourraient être transformées sur place et exportées directement. Il existe aussi des possibilités limitées d'accroître les exportations régionales de maïs vers le Malawi. La maladie du jaunissement mortel du cocotier a de graves effets sur l'industrie de la noix de coco (noix de coco fraîche, sèche, coprah, huile), et l'Afrique du Sud aurait fermé son marché aux produits à base de noix de coco en provenance du Mozambique. Pour lutter contre cette maladie, il faudra notamment appliquer un programme national de surveillance et créer et/ou entretenir des zones exemptes de parasites.

6. La production animale est modeste: au total, le cheptel bovin du pays est d'environ 1,5 million de têtes, le cheptel caprin de 4,4 millions d'unités et le cheptel porcin, de 1,3 million d'unités. La production de bovins, de caprins et de volailles, qui sert principalement à soutenir les familles rurales, est en progression. La situation zoonositaire du Mozambique est très préoccupante. D'après les renseignements figurant sur le site Web de l'OIE, plusieurs maladies endémiques qui doivent être notifiées à l'organisation sont présentes dans le pays, ce qui limite les possibilités d'accroître les revenus des agriculteurs et restreint l'accès aux marchés régionaux et internationaux. Les problèmes liés aux maladies ont également des effets sur les exportations de cuirs et de peaux bruts du Mozambique. Même si aucun renseignement n'est disponible, il existe peut-être des lacunes concernant les contrôles sanitaires réalisés dans les abattoirs, les installations de manutention et de transformation de la viande, des produits laitiers et des produits provenant de volailles et la disponibilité des aliments pour animaux. Il est recommandé d'utiliser les résultats de l'outil PVS de l'OIE pour mettre au point des actions destinées à renforcer l'efficacité des services vétérinaires, à élaborer des programmes de surveillance des maladies animales, etc.

7. On dispose de renseignements limités sur le système de contrôle de la sécurité sanitaire des produits alimentaires du Mozambique, qui fait intervenir des acteurs nombreux et divers. L'Institut national pour la normalisation et la qualité, qui relève du Ministère de l'industrie et du commerce, est chargé de la normalisation. Le Ministère de la santé élabore et fait appliquer une législation relative aux produits alimentaires, et coopère avec d'autres ministères comme celui de l'agriculture (produits animaux) et de la pêche (exportations de poisson et de produits de la pêche). La forte proportion d'importations de petite échelle réalisées par les petits négociants et l'insuffisance – voire l'absence – d'inspections et de contrôles des produits alimentaires à la frontière comptent parmi les problèmes que le pays rencontre en matière de sécurité sanitaire et de qualité des produits alimentaires.

8. Au Mozambique, la pêche est un secteur important en termes d'approvisionnement en produits alimentaires, d'emploi et de revenus. On estime à 480 000 le nombre de personnes qui dépendent économiquement de ce secteur, directement ou indirectement. Le secteur de la pêche maritime est constitué de trois éléments principaux: la pêche industrielle, la pêche semi-industrielle et la pêche artisanale. La pêche industrielle est assurée par les navires étrangers équipés d'installations de transformation pour les crevettes et le thon. Ils prennent plus de la moitié des totaux admissibles de captures, qui est vendue directement sur les marchés internationaux. La flotte semi-industrielle comprend principalement des navires nationaux dotés d'installations de conservation pour les crevettes et le poisson, qui sont exportés pour l'essentiel. Près de 70 000 pêcheurs artisanaux vendent leur prise sur le marché national. Il existe des problèmes liés aux activités de pêche illicites, non

réglementées et non déclarées, et des problèmes d'épuisement des réserves nationales de crevettes. Le secteur de la pêche continentale du Mozambique est bien exploité et les possibilités de le développer ne semblent pas nombreuses. Les poissons d'eau douce sont appréciés sur le marché régional.

9. L'UE est un marché important, et importe essentiellement des crevettes. Depuis 2001, trois notifications concernant les crevettes congelées importées du Mozambique ont été reçues du système d'alerte rapide pour l'alimentation humaine et animale (SARA). Deux missions effectuées par l'Office alimentaire et vétérinaire de la Commission européenne (OAV) en 2006 et 2007 sont parvenues à la conclusion que le système de contrôles officiels et de certification pour l'exportation, bien que satisfaisant à certains égards, ne pouvait pas être considéré comme conforme aux prescriptions de la législation communautaire. Plusieurs déficiences ont été relevées dans le cadre de la mise en œuvre des procédures officielles (procédures d'audit, d'approbation, d'inspection, d'échantillonnage et de certification), évaluation des plans concernant les systèmes de points de contrôle critiques pour l'analyse des risques, échantillonnages officiels pour les contaminants pathogènes de milieu et analyses de l'eau potable et de la glace. Aucune déficience majeure n'a été mise au jour dans les installations classées et les navires autorisés à exporter, même si la structure et les conditions d'hygiène de plusieurs autres navires de pêches (qui ne sont pas classés, mais qui fournissent des produits primaires aux installations classées) n'étaient pas satisfaisantes. Il faudrait également poursuivre les initiatives visant à évaluer et à homologuer l'ensemble des laboratoires.

10. Il existe également des possibilités non négligeables d'accroître les exportations de poisson frais, notamment en associant le secteur artisanal, mais il faudrait pour cela que les pêcheurs respectent des normes strictes de qualité et de santé, et que les installations de transformation soient conformes à ces normes. En fonction de la viabilité économique, il faudrait s'intéresser à l'augmentation des investissements en faveur des installations frigorifiques et des moyens de transport (y compris les transports frigorifiques), ainsi qu'à la modernisation des installations de transformation à terre, ce qui s'accompagnerait d'une formation aux techniques de transformation et de manutention. Au nombre des autres recommandations dans ce domaine figurent les recherches destinées à identifier les nouvelles espèces qui pourraient faire l'objet d'une exploitation commerciale, à déterminer des volumes de captures de poissons durables, à améliorer la coopération régionale pour assurer le suivi et la surveillance des stocks de poissons et à élaborer une stratégie afin de lutter contre les activités de pêche illicites, non réglementées et non déclarées. Enfin, les produits de la mer non traditionnels tels que les algues de culture (déjà produites en Tanzanie) et les crevettes d'élevage ont un fort potentiel. Le développement de l'aquaculture nécessiterait l'élaboration d'une stratégie solide et durable – étant donné que les prescriptions de qualité et de santé applicables à cette culture sont strictes, que cette culture pourrait avoir des effets néfastes sur l'environnement, etc.

11. Le système de sécurité sanitaire des produits alimentaires et d'hygiène agricole du Mozambique comprend de multiples organismes publics relevant de divers ministères, y compris les ministères de l'agriculture, de la santé et du commerce. Des efforts auraient été consentis pour améliorer la coordination entre les organismes, notamment en créant un groupe de travail compétent pour les questions SPS et les OTC, même si aucune information récente n'est disponible sur l'état d'avancement de cette initiative. L'EDIC recommande notamment de rationaliser davantage le processus de normalisation. Aucune information n'est disponible sur l'état actuel de la législation sur la sécurité sanitaire des produits alimentaires, la santé des animaux et la protection des végétaux, ni sur la nécessité d'actualiser cette législation. De manière générale, il faut développer davantage les capacités de diagnostic dans l'ensemble des domaines SPS en modernisant et en homologuant les laboratoires. Des rapports récents font état de la nécessité de promouvoir le développement du secteur privé et d'améliorer l'environnement commercial en général. S'agissant spécifiquement des questions SPS, cela pourrait impliquer la création et/ou le renforcement des associations commerciales pour favoriser les améliorations, l'offre de programmes de formation sur les bonnes pratiques à l'intention des agriculteurs/des entrepreneurs, l'élaboration de systèmes de points de contrôle critiques pour l'analyse des risques, etc. Enfin, un soutien est nécessaire pour renforcer la capacité du Mozambique à participer plus activement au processus de normalisation international

(Codex, OIE, CIPV) ainsi qu'à appliquer pleinement l'Accord SPS (autorités nationales responsables des notifications et points d'information opérationnels).

## B. APERÇU DE LA COOPÉRATION TECHNIQUE DANS LE DOMAINE SPS

12. En vertu du Cadre intégré, plusieurs projets financés par le Guichet II ont été lancés au niveau national; ils concernent les équipements de laboratoire pour la pêche, le contrôle de la qualité du poisson et l'élaboration des normes. La période de mise en œuvre et le montant total de ces projets ne sont pas connus. La FAO soutient et met en œuvre plusieurs projets de petite envergure au niveau national; ils concernent la lutte contre la peste porcine africaine (2006-2008, montant total de 256 000 dollars EU), la production et la transformation du manioc (2008-2009, montant total de 500 000 dollars EU), le renforcement de la lutte contre les maladies animales (2006-2008, montant total de 159 000 dollars EU), et la prévention de l'utilisation de pesticides obsolètes et leur élimination (2005-2008, montant total de 2,64 millions de dollars EU). Les activités menées par la FAO au niveau régional concernent principalement la lutte contre la grippe aviaire et la prévention de cette maladie ainsi que la gestion de la pêche.

13. Le soutien que la Banque mondiale apporte au Mozambique concerne notamment l'agriculture et le développement des secteurs rural et privé. Des études ont été menées sur l'analyse de la chaîne de valeur et le développement de l'horticulture.

14. La Suisse a financé un projet (2005-2007, 2,23 millions de dollars EU, mis en œuvre par l'ONUDI) pour faciliter l'accroissement des exportations de produits alimentaires grâce au renforcement du système national de sécurité sanitaire des produits alimentaires, à la modernisation des laboratoires d'essais et de métrologie, à l'amélioration de la législation nationale relative aux produits alimentaires et à la diffusion des normes et des directives techniques auprès des fabricants de produits alimentaires et des parties prenantes.

15. Pour faire suite à la mission effectuée par l'OAV en 2005, le Royaume-Uni (DFID) a apporté une aide financière sous forme de dons en vue de préparer et de mettre en œuvre un plan d'action dans le cadre de son Programme régional d'élaboration de normes (RSP) à ComMark. Une aide financière similaire a été apportée pour mettre en œuvre un projet élaboré par le FANDC sur le respect des normes dans le secteur horticole. Le Programme régional d'élaboration de normes porte sur la période 2006-2010 et vise à aider les pays et les entreprises de la CDAA à respecter les normes internationales de qualité et de sécurité sanitaire des produits alimentaires pour les produits agro-industriels.

16. Dans le cadre du soutien apporté par la Société pour les défis du millénaire (MCC), un projet vise à limiter la propagation de la maladie du jaunissement mortel du cocotier, à améliorer la productivité des produits à base de noix de coco et à encourager une diversification favorisant d'autres cultures de rapport (montant total de 17,4 millions de dollars EU). Ce projet sera complété par un deuxième projet élaboré avec le soutien du FANDC, qui portera sur la création et/ou l'entretien de zones exemptes de parasites.

17. D'après le Programme indicatif national de soutien du Mozambique, exécuté dans le cadre du 10<sup>ème</sup> Fonds européen de développement (FED), au cours des cinq prochaines années, le pays va recevoir 622 millions d'euros, 46 à 50 pour cent de cette somme devant être alloués sous la forme d'un soutien budgétaire général. Douze à 15 pour cent du total seront affectés à l'agriculture, au développement rural et à l'intégration économique régionale. Un soutien supplémentaire pour le commerce peut être envisagé pour compléter le Programme indicatif régional du 10<sup>ème</sup> FED. Les normes internationales et la certification sont qualifiées de domaines essentiels, notamment lorsqu'elles ont un lien avec les obstacles rencontrés dans le secteur de la pêche.

18. Le Mozambique bénéficie aussi de plusieurs programmes et initiatives au niveau régional. Toutefois, en général, on ne sait pas s'il existe des allocations de ressources par pays et/ou pour les

questions SPS dans le cadre de ces programmes régionaux. Les CE soutiennent divers programmes régionaux exécutés dans la région de la CDAA; ils concernent la fièvre aphteuse (fièvre aphteuse, 2006-2011, montant total de 15 millions de dollars EU), le renforcement des capacités en matière de LMR (2006-2010, montant total de 7,5 millions d'euros), la promotion de l'intégration régionale dans le secteur de l'élevage (PRINT, 2004-2009, montant total de 9,5 millions de dollars EU) et la normalisation, l'assurance de la qualité, l'homologation et la métrologie (SQAM, 2006-2011, montant total de 17 millions de dollars EU).

19. Dans le cadre du COMESA, le Programme d'appui régional à l'intégration, financé par les CE (PARI, 2005-2012, montant total de 30 millions d'euros) comprend un volet sur le renforcement des capacités pour élaborer des normes et respecter les prescriptions internationales dans le domaine SPS. Soutenu par la Banque africaine de développement (BAfD), le Projet sur la promotion de la commercialisation des produits agricoles et l'intégration régionale (AMPRIP, période de mise en œuvre et montant total non connus) met l'accent sur le renforcement des capacités, la création de laboratoires de référence, l'instauration d'un cadre légal dans le domaine SPS et la mise sur pied d'un sous-comité technique régional sur les mesures SPS.

20. Dans le cadre ACP, plusieurs projets financés par les CE comprennent des volets SPS importants. Le Programme initiatives pesticides (PIP-COLEACP, 2003-2008, montant total de 29,1 millions d'euros) vise à permettre aux pays ACP de respecter les prescriptions européennes en matière de sécurité sanitaire des produits alimentaires et de traçabilité, et comporte une analyse approfondie des incidences, pour les pays ACP, du nouveau règlement SPS européen relatif aux contrôles officiels des aliments pour animaux et des denrées alimentaires. Une deuxième phase du PIP est actuellement à l'étude. Dans le cadre du programme Amélioration de l'état sanitaire des produits de la pêche dans les pays ACP (SFP, 2003-2010, montant total de 46 millions d'euros), les autorités compétentes, les laboratoires d'essais, l'industrie de la pêche et la pêche artisanale sont des domaines prioritaires. Aucun projet spécifique n'a été signalé pour le Mozambique. Le programme des CE "Trade.com" (2004-2009, montant total de 50 millions d'euros) concerne notamment la mise en œuvre des Accords de l'OMC et la préparation de projets pilotes qui accordent une importance particulière aux questions SPS et aux OTC.

21. Les prochains programmes concernant la région ACP comprendront le programme Participation des pays africains dans les organismes de référence sanitaires et phytosanitaires (PAN-SPSO, 2008-2010, montant total de 3,85 millions d'euros, exécuté par le BIRA-UA et le Conseil phytosanitaire interafricain de l'Union africaine) qui vise à développer la participation des pays africains aux activités du Codex, de l'OIIE et de la CIPV. Le Programme de soutien aux plans d'action nationaux intégrés concernant la grippe aviaire et la grippe humaine (SPINAP-AHI, 2007-2010, montant total de 22,5 millions d'euros, exécuté par le BIRA-UA) vise à renforcer les capacités de détection et de réaction rapides en cas de grippe aviaire ou de grippe humaine. Le programme Amélioration des systèmes de sécurité sanitaire des produits alimentaires par des mesures SPS (2008-2012, montant estimé à 32 millions de dollars EU) aura pour objet l'instauration de systèmes de sécurité des aliments pour animaux et des denrées alimentaires basés sur les risques pour les produits d'exportation dans les pays ACP qui soient en conformité avec les normes régionales, internationales et communautaires.

22. L'USAID a apporté un soutien à la région d'Afrique orientale et australe en application de son Programme de soutien à l'expansion du commerce régional des produits agricoles (RATES, 2004-2008, montant total de 26 millions de dollars EU). Parmi les résultats escomptés figurent l'adoption, par des pays clés qui réalisent 80 pour cent du commerce régional, de normes régionales pour les produits laitiers et le maïs et l'adoption, d'ici à septembre 2008, par au moins cinq pays producteurs de produits laitiers, d'un protocole SPS sur les produits laitiers qui s'appliquerait au COMESA. L'USAID/l'USDA apportent également un soutien pour les principaux objectifs en matière SPS définis dans le cadre de l'Initiative en faveur de la compétitivité des entreprises africaines sur le marché mondial (AGCI, 2006-2011, montant total de 11,5 millions de dollars EU) afin de

renforcer la capacité des pays africains à exporter des produits végétaux, horticoles et animaux. Pour l'essentiel, l'assistance est apportée via les centres commerciaux régionaux de l'USAID, y compris le centre commercial d'Afrique australe de Gaborone (Botswana).

23. D'après les informations disponibles, les CE, la FAO, le CCI, la CNUCED et la Banque mondiale examinent actuellement un programme de soutien africain sur les produits de base agricoles (y compris le coton). Il viserait à renforcer les capacités pour mettre au point et appliquer des stratégies durables concernant les produits de base afin d'améliorer la productivité des agriculteurs et leurs conditions de subsistance, et de limiter la vulnérabilité de leurs revenus (y compris l'élaboration de stratégies concernant certains éléments essentiels de la chaîne des produits de base; le soutien à la diversification; une aide pour que les pays dépendants de certains produits de base s'intègrent au système commercial international). Son montant total est estimé à 54 millions de dollars EU. Enfin, la Banque mondiale prévoit de créer un fonds africain d'affectation spéciale multidonateurs pour le commerce et le développement. Des activités pilotes auront lieu à Madagascar, en Tanzanie et au Sénégal.

#### C. ACTIVITÉS DU FANDC AU MOZAMBIQUE

24. Le FANDC finance actuellement la préparation d'un projet qui vise à mettre en œuvre un programme national de surveillance concernant le jaunissement mortel du palmier; la création et/ou l'entretien de zones exemptes de parasites est prévue.

25. Un autre projet exécuté actuellement porte sur l'amélioration du respect des normes SPS pour les exportations de produits horticoles vers les marchés régionaux et internationaux. Il a été élaboré grâce à des crédits accordés par le FANDC, est financé par le DFID et mis en œuvre par ComMark.

## ANNEXE VI: RWANDA

### A. APERÇU DE LA SITUATION DANS LE DOMAINE SPS

1. L'agriculture représente environ 42 pour cent du PIB et emploie près de 90 pour cent de la population. Les haricots, le sorgho, les patates douces et le manioc sont les principaux aliments de base. Le café, le thé, les bananes et les pommes de terre sont les principales cultures de rapport du pays. Traditionnellement, l'Europe est la première destination des exportations rwandaises, ce qui montre la prédominance des exportations de produits de base traditionnels, à savoir le café et le thé. On compte près de 400 000 caféiculteurs. La production et la transformation du thé est assurée pour l'essentiel par des exploitations publiques qui emploient environ 53 000 personnes. L'EDIC du Rwanda, validée en 2005, reconnaît qu'à court terme, le renforcement de ces secteurs, notamment par l'accroissement de la productivité et l'amélioration de la qualité, est essentiel à la réduction de la pauvreté. De plus, les sections sur les normes de sécurité sanitaire et de qualité des produits et les possibilités d'accroître les exportations de produits horticoles en provenance du Rwanda occupent une place centrale dans l'EDIC.

2. Au cours des vingt dernières années, la part des exportations de café et de thé a reculé ou stagné, principalement pour des raisons autres que SPS: chute des prix internationaux, compétition accrue et facteurs liés à l'offre, y compris la qualité, les conditions climatiques et les problèmes internationaux. Le Rwanda n'a pas été touché par la maladie du caféier, qui a sévèrement frappé les pays voisins (Ouganda, République démocratique du Congo et Tanzanie), mais c'est un pays à risque. L'ochratoxine A, une mycotoxine dangereuse pour la santé humaine, pourrait être à l'origine d'un autre problème en matière SPS. Il faut continuer de sensibiliser les caféiculteurs à ces questions au moyen de programmes de formation complets qui mettent notamment l'accent sur les bonnes pratiques en matière d'hygiène tout au long de la chaîne. Dans le secteur du thé, certaines demandes émanant du marché, telles que les prescriptions en matière d'essai pour les pesticides et les métaux lourds, pourraient avoir des effets directs sur les producteurs.

3. Au Rwanda, l'une des priorités est le développement des exportations de produits horticoles pour lesquels le pays a des avantages comparatifs tels qu'un climat favorable et une main-d'œuvre considérable et relativement bon marché. L'EDIC énumère les problèmes qui compromettent la compétitivité du pays: le manque de savoir-faire technique, la médiocrité de la qualité, le coût élevé des transports, des circuits de commercialisation peu développés, l'absence d'infrastructures de base et l'absence d'accès aux sources de financement et au crédit. Le développement du secteur se heurte à d'autres obstacles tels que l'absence de stratégie, la médiocrité des capacités institutionnelles et le fait que la plupart des agriculteurs produisent à petite échelle. Plusieurs rapports ont mis en évidence les produits pour lesquels les possibilités de développer les exportations sont importantes; il s'agit notamment des fruits de la passion, de la pomme, de la banane, de la tomate arbustive, de l'avocat, de l'ananas, du pyrèthre et des roses. Il est recommandé de procéder à une analyse plus poussée en réalisant plusieurs études de marché et de faisabilité pour certains produits, étant donné les investissements qui seront requis. Des problèmes d'ordre SPS se posent pour l'horticulture, les fruits et les légumes frais étant de plus en plus exposés aux parasites et aux maladies, et généralement plus délicats que les cultures traditionnelles. En général, les agriculteurs rwandais n'utilisent pas de pesticides, et il serait peut-être possible de développer davantage les produits biologiques, s'il existe des débouchés intéressants.

4. Pour diversifier les exportations en favorisant des produits à plus forte valeur ajoutée comme les produits horticoles, il faudra nécessairement renforcer les capacités de gestion du pays dans le domaine SPS et s'attaquer aux problèmes qui compromettent la qualité des produits. D'après l'EDIC, il importe en priorité que les agriculteurs et l'industrie soient informés des éléments essentiels des bonnes pratiques en matière d'hygiène et de sécurité, qu'ils les acceptent et les appliquent afin de jeter les bases d'un système de normes alimentaires solide. À cette fin, il faudra assurer une assistance et une formation concernant les systèmes reconnus au niveau international, comme les bonnes pratiques

agricoles et les systèmes de points de contrôle critiques pour l'analyse des risques, afin de contribuer à une gestion efficace des risques en matière SPS. De plus, les résultats de l'outil ECP montrent qu'à l'heure actuelle, le Rwanda n'est pas en mesure d'assurer une protection satisfaisante à ses frontières pour empêcher l'introduction de parasites et de maladies, ni d'assurer ses partenaires commerciaux que les produits agricoles importés du Rwanda en sont exempts. Il faut renforcer les services de protection des végétaux et les doter des moyens de réaliser une analyse des risques phytosanitaires pour créer des zones exemptes de parasites conformément aux prescriptions internationales (CIPV). D'après les informations disponibles, il a été établi récemment une liste de cultures faisant apparaître leur importance pour le pays (sécurité sanitaire des produits alimentaires) et les possibilités d'exportation – le manioc, le maïs, la patate irlandaise, la patate douce, le riz, les haricots, la banane, la tomate arbustive et le fruit de la passion figurent sur cette liste.

5. L'élevage, qui se pratique surtout à petite échelle – essentiellement dans un cadre familial – fournit des produits alimentaires et de l'engrais. Le cheptel bovin du Rwanda est estimé à 1,1 million d'unités, le cheptel caprin à 1,8 million d'unités et le cheptel porcin est de 570 000 unités. La situation zoonositaire du Rwanda est préoccupante, et plusieurs quarantaines liées à des maladies ont été signalées, notamment dans l'est du pays. D'après les informations figurant sur le site Web de l'OIE, plusieurs maladies endémiques qui doivent être notifiées à l'organisation sont présentes dans le pays, ce qui limite les possibilités d'accroître les revenus des agriculteurs et restreint l'accès aux marchés régionaux et internationaux. Les problèmes liés aux maladies ont également des effets sur les exportations de cuirs et de peaux bruts du Rwanda.<sup>6</sup> Même si aucune information n'est disponible, il existe peut-être des lacunes concernant les contrôles sanitaires réalisés dans les abattoirs, les installations de manutention et de transformation de la viande, des produits laitiers et des produits provenant de volailles et la disponibilité des aliments pour animaux. Il est recommandé de recourir à la mission de l'OIE prévue afin d'appliquer l'outil PVS au deuxième semestre 2008 pour mettre au point des actions destinées à renforcer l'efficacité des services vétérinaires, à élaborer des programmes de surveillance des maladies animales, à renforcer les mesures de quarantaine et l'inspection à la frontière, etc.

6. On dispose d'informations limitées sur la situation du pays en matière de sécurité sanitaire des produits alimentaires, d'incidence des maladies transmises par les aliments, etc., mais il semble possible d'améliorer la sécurité sanitaire et la qualité des produits alimentaires vendus sur le marché local. D'après les informations disponibles, l'Office rwandais de normalisation (ORN) est chargé d'inspecter les produits agricoles qui entrent dans le pays et le quittent, ainsi que d'inspecter et de certifier les installations de manutention des produits alimentaires en collaboration avec le Ministère de la santé. Le laboratoire d'essais pour les produits alimentaires du Rwanda fait actuellement l'objet d'une modernisation. D'après les informations, la détection de mycotoxines présentes dans les exportations de farine de manioc a posé problème par le passé.

7. L'EDIC comprend plusieurs recommandations pour renforcer le système de gestion des normes du Rwanda afin de promouvoir les exportations de produits alimentaires et agricoles: mise en place de bonnes pratiques et de systèmes de gestion de la sécurité sanitaire et de la qualité des produits alimentaires pour l'agriculture et d'autres activités du cycle de production, instauration de mécanismes d'évaluation de la conformité et développement des capacités de certification. Il faut rechercher une coopération régionale pour la normalisation, les services d'évaluation de la conformité, les services de laboratoire et le système d'homologation. Il faudrait désigner une autorité nationale responsable des notifications, ainsi qu'un point d'information pour assurer le respect des obligations au titre de l'Accord SPS – ce qui s'accompagnerait de la création d'un service d'information pour les exportateurs rwandais. Le Rwanda est sur le point de devenir partie à la CIPV. Un soutien est

---

<sup>6</sup> L'EDIC donne l'exemple de l'expédition de tambours de fabrication artisanale refusés par les autorités des États-Unis parce que leur peau était constituée à partir de cuir brut de bœuf. En raison d'une mesure SPS conçue pour assurer une protection contre les maladies des bovins, l'importation n'a pas eu lieu et les tambours ont été détruits.

nécessaire pour renforcer sa capacité à participer plus activement au processus de normalisation international (Codex, OIE, et bientôt CIPV).

8. Les principales parties prenantes ont intérêt à adopter une approche intégrée en matière de biosécurité pour certaines questions commerciales qui posent des problèmes d'ordre SPS – y compris pour les questions liées à l'environnement ou aux OGM – en optant pour une approche coordonnée qui ferait intervenir plusieurs instances. À cette fin, lors d'un atelier réunissant diverses parties prenantes (novembre 2007), il a été proposé et convenu récemment d'élargir le mandat du comité national prévu pour les questions SPS afin que la biosécurité figure au nombre de ses attributions. Le nouvel organisme participerait à la révision de la législation relative à la biosécurité, à l'élaboration de mémorandums d'accord sur des thèmes comme l'inspection à la frontière (mise en commun des ressources), les systèmes nationaux de surveillance, les laboratoires, etc.

#### B. APERÇU DE LA COOPÉRATION TECHNIQUE DANS LE DOMAINE SPS

9. Suite à la validation de l'EDIC en 2005, des activités ont été lancées par les donateurs pour tenir compte de plusieurs besoins figurant dans la matrice d'action. Par exemple, des crédits des CE (montant total de 1,9 million d'euros) sont utilisés actuellement pour mettre en place un ensemble de normes sur l'exportation. D'après les informations émanant du point focal du Cadre intégré au Rwanda, les activités comprennent notamment un soutien à l'ORN, la création de points d'information sur les questions SPS et les OTC qui seraient reliés à un service d'information pour les producteurs et les exportateurs et l'apport aux agriculteurs/aux producteurs d'une formation et d'une assistance technique sur les bonnes pratiques agricoles et les systèmes de points de contrôle critiques pour l'analyse des risques.

10. Les Pays-Bas ont soutenu la mise en place d'installations frigorifiques à l'aéroport de Kigali, élément nécessaire au développement des exportations de produits horticoles.

11. Avec le soutien du FANDC, l'Initiative concernant les normes applicables à l'exportation des produits horticoles au Rwanda (RHESI, 2007-2009, montant total de 530 000 dollars EU) vise à encourager les exportations de produits horticoles grâce à la promotion de bonnes pratiques, à une réforme de la réglementation, à une formation ainsi qu'à l'élaboration d'informations et d'une base de données en matière de protection des végétaux.

12. Le soutien que la Banque mondiale apporte au Rwanda concerne notamment l'agriculture, l'exploitation forestière et la pêche, l'industrie et le commerce. En juin 2008, la Banque mondiale a approuvé une subvention de 35 millions de dollars EU pour le deuxième Projet d'appui au secteur rural du Rwanda (RSSP2). Un volet du projet permettra de soutenir la commercialisation des produits des petites exploitations agricoles dans certaines régions marécageuses et vallonnées en intensifiant la production, en favorisant les produits agricoles à valeur ajoutée et en élargissant l'accès aux marchés.

13. Le soutien de la FAO dans le domaine SPS concerne principalement la lutte contre la grippe aviaire et le renforcement des services vétérinaires du Rwanda. La possibilité d'apporter une assistance au Comité national du Codex du Rwanda est actuellement à l'examen.

14. D'après le Programme indicatif national de soutien du Rwanda, exécuté dans le cadre du 10<sup>ème</sup> Fonds européen de développement (FED), la somme de 290 millions d'euros sera accordée au cours des cinq prochaines années, près de 60 pour cent de cette somme devant être alloués sous la forme d'un soutien budgétaire général. Le développement du secteur rural et des infrastructures sont des domaines essentiels. Sur la somme prévue, près de 6 millions d'euros seront affectés au soutien au commerce, à l'intégration régionale et au développement du secteur privé, y compris la mise en œuvre de l'EDIC. En outre, le Rwanda participe au Programme indicatif régional du 10<sup>ème</sup> FED.

15. Le Rwanda bénéficie de plusieurs programmes et initiatives au niveau régional. Toutefois, en général, on ne sait pas s'il existe des allocations de ressources par pays et/ou pour les questions SPS dans le cadre de ces programmes régionaux. Dans le cadre de la CAE, l'ONUDI exécute un projet financé par la Norvège (2008-2011, montant total de 5,3 millions de dollars EU) afin de renforcer les capacités commerciales pour les produits agro-industriels en vue de leur appliquer les exigences du marché international et de fournir les preuves de conformité correspondantes. D'après les informations disponibles, le projet va permettre de soutenir l'amélioration du système de contrôle des produits alimentaires du Rwanda.

16. L'Institut allemand de métrologie (PTB, 2007-2010) soutient la création d'une infrastructure qualité dans la région de la CAE (reconnaissance mutuelle des procédures d'évaluation de la conformité, homologation, etc.)

17. Au niveau régional, le FANDC soutient la création d'un centre d'excellence en matière phytosanitaire en Afrique orientale (COPE, 2008-2010, montant total de 800 000 dollars EU, exécuté par le CABI/KEPHIS avec le soutien des États-Unis/des Pays-Bas). Il s'agit d'un centre de formation régional modèle pour les questions phytosanitaires. Il soutient également la création d'une unité régionale d'analyse des risques phytosanitaires.

18. Dans le cadre du COMESA, le Programme d'appui régional à l'intégration, financé par les CE (PARI, 2005-2012, montant total de 30 millions d'euros) comprend un volet sur le renforcement des capacités pour élaborer des normes et respecter les prescriptions internationales dans le domaine SPS. Soutenu par la BAFD, le Projet sur la promotion de la commercialisation des produits agricoles et l'intégration régionale (AMPRIP, période de mise en œuvre et montant total non connus) met l'accent sur le renforcement des capacités, la création de laboratoires de référence, l'instauration d'un cadre légal dans le domaine SPS et la mise sur pied d'un sous-comité technique régional sur les mesures SPS.

19. Il convient aussi de mentionner un soutien qui doit être apporté prochainement par la Bill and Melinda Gates Foundation aux petits producteurs de café, de produits laitiers et de manioc de l'Afrique de l'Est. Le montant total de ces projets pour la région serait d'environ 123 millions de dollars EU.

20. L'USAID a apporté un soutien à la région d'Afrique orientale et australe en application de son Programme de soutien à l'expansion du commerce régional des produits agricoles (RATES, 2004-2008, montant total de 26 millions de dollars EU). Parmi les résultats escomptés figurent l'adoption, par des pays clés qui réalisent 80 pour cent du commerce régional, de normes régionales pour les produits laitiers et le maïs et l'adoption, d'ici à septembre 2008, par au moins cinq pays producteurs de produits laitiers, d'un protocole SPS sur les produits laitiers qui s'appliquerait au COMESA. L'USAID/l'USDA apportent également un soutien pour les principaux objectifs en matière SPS définis dans le cadre de l'Initiative en faveur de la compétitivité des entreprises africaines sur le marché mondial (AGCI, 2006-2011, montant total de 11,5 millions de dollars EU) afin de renforcer la capacité des pays africains à exporter des produits végétaux, horticoles et animaux. Pour l'essentiel, l'assistance est apportée via les centres commerciaux régionaux de l'USAID, y compris le centre commercial d'Afrique orientale et centrale à Nairobi (Kenya).

21. Dans le cadre ACP, plusieurs projets financés par les CE comprennent des volets SPS importants. Le Programme initiatives pesticides (PIP-COLEACP, 2003-2008, montant total de 29,1 millions d'euros) vise à permettre aux entreprises des pays ACP de respecter les prescriptions européennes en matière de sécurité sanitaire des produits alimentaires et de traçabilité, et comporte une analyse approfondie des incidences, pour les pays ACP, du nouveau règlement SPS européen relatif aux contrôles officiels des aliments pour animaux et des denrées alimentaires. Une deuxième phase du PIP est actuellement à l'étude. Le programme des CE "Trade.com" (2004-2009, montant total de 50 millions d'euros) concerne notamment la mise en œuvre des Accords de l'OMC et la

préparation de projets pilotes qui accordent une importance particulière aux questions SPS et aux OTC. Le Programme de soutien aux plans d'action nationaux intégrés concernant la grippe aviaire et la grippe humaine (SPINAP-AHI, 2007-2010, montant total de 22,5 millions d'euros, exécuté par le BIRA-UA) vise à renforcer les capacités de détection et de réaction rapides en cas de grippe aviaire ou de grippe humaine.

22. Les prochains programmes concernant la région ACP comprendront le programme Participation des pays africains dans les organismes de référence sanitaires et phytosanitaires (PAN-SPSO, 2008-2010, montant total de 3,85 millions d'euros, exécuté par le BIRA-UA et le Conseil phytosanitaire interafricain de l'Union africaine) qui vise à développer la participation des pays africains aux activités du Codex, de l'OIE et de la CIPV. Le programme Amélioration des systèmes de sécurité sanitaire des produits alimentaires par des mesures SPS (2008-2012, montant estimé à 32 millions de dollars EU) aura pour objet l'instauration de systèmes de sécurité des aliments pour animaux et des denrées alimentaires basés sur les risques pour les produits d'exportation dans les pays ACP qui soient en conformité avec les normes régionales, internationales et communautaires.

23. D'après les informations disponibles, les CE, la FAO, le CCI, la CNUCED et la Banque mondiale examinent actuellement un programme de soutien africain sur les produits de base agricoles (y compris le coton). Il viserait à renforcer les capacités pour mettre au point et appliquer des stratégies durables concernant les produits de base afin d'améliorer la productivité des agriculteurs et leurs conditions de subsistance, et de limiter la vulnérabilité de leurs revenus (y compris l'élaboration de stratégies concernant certains éléments essentiels de la chaîne des produits de base; le soutien à la diversification; une aide pour que les pays dépendants de certains produits de base s'intègrent au système commercial international). Son montant total est estimé à 54 millions de dollars EU. Enfin, la Banque mondiale prévoit de créer un fonds africain d'affectation spéciale multidonateurs pour le commerce et le développement. Des activités pilotes auront lieu à Madagascar, en Tanzanie et au Sénégal.

#### C. ACTIVITÉS DU FANDC AU RWANDA

24. Le FANDC finance actuellement l'Initiative concernant les normes applicables à l'exportation des produits horticoles au Rwanda (RHESI), qui vise à accroître les exportations rwandaises de fruits, de légumes et de fleurs en direction des marchés internationaux et régionaux. Ce projet a été réalisé grâce aux dons pour la préparation de projets octroyés par le FANDC.

## ANNEXE VII: SÉNÉGAL

### A. APERÇU DE LA SITUATION DANS LE DOMAINE SPS

1. Le système SPS du Sénégal a fait l'objet de diverses évaluations dans le cadre de projets de coopération technique comme le projet FAO/UEMOA (PSRSA) ou le programme TCP/FAO/SEN/2907 (2003-2004) qui visait à mettre en place un contrôle des résidus de pesticides pour les fruits et les légumes destinés à l'exportation.

2. Une évaluation des services vétérinaires a été réalisée au moyen de l'outil PVS. De la même manière, l'outil ECP a servi à évaluer le système phytosanitaire. Les rapports établis à la suite de ces évaluations ne sont pas disponibles. L'EDIC concernant le Sénégal a été validée en 2003. Dans le cadre de l'évaluation des résultats à l'exportation de produits agricoles, une attention limitée a été accordée aux problèmes d'ordre SPS, même s'il a été admis que les questions de qualité et de normes constituaient un axe d'intervention majeur pour améliorer la productivité agricole et le rendement des exportations.

3. Même si l'agriculture représente moins de 20 pour cent du PIB, elle emploie plus de 60 pour cent de la population active et constitue la principale source de revenus pour la plupart des familles rurales. Le secteur fait face à des problèmes: manque de moyens de production et absence d'accès au crédit rural pour financer le cycle de production, utilisation excessive et dégradation des sols, absence de semences de qualité en quantité suffisante (en particulier dans le segment de l'arachide), vétusté des équipements agricoles, exode rural et vieillissement des exploitants agricoles qui en résulte, notamment dans le bassin arachidier, capacité de fret insuffisante pour les produits horticoles, insuffisance et qualité médiocre des routes agricoles, manque d'infrastructures de stockage et de transformation.

4. Plus du tiers de la valeur ajoutée issue de l'agriculture sénégalaise provient de l'élevage, qui est un moyen de subsistance, mais aussi une activité commerciale. Le deuxième Cadre stratégique de lutte contre la pauvreté (CSLP II) du Sénégal, qui porte sur la période 2006-2010, souligne l'importance de s'attaquer aux problèmes responsables de la faible productivité de l'élevage, et mentionne certains axes stratégiques pour surmonter les obstacles au développement de cette activité:

- l'insécurité concernant l'alimentation des animaux due à un élevage extensif fondé sur les pâturages, lesquels dépendent de facteurs variables: précipitations, feux de broussailles, cultures qui gagnent du terrain;
- la menace d'apparition ou de réapparition de maladies animales transfrontalières;
- l'équipement insuffisant des producteurs qui ne disposent pas de moyens techniques sophistiqués;
- l'assistance et la formation limitées dont bénéficient les éleveurs de bétail;
- l'existence de nombreux intermédiaires dans le système de commercialisation des animaux, ce qui entraîne une augmentation des prix de la viande;
- l'absence de statistiques fiables sur l'élevage;
- l'absence de tissu industriel approprié pour transformer les produits animaux;
- l'absence de sécurité foncière pour les activités d'élevage; et

- Le manque de ressources énergétiques pour conserver et transformer les produits de l'élevage. La base de données mondiale d'informations sanitaires de l'OIE indique la présence de plusieurs maladies animales au Sénégal, notamment de la peste porcine africaine, de la peste équine, de la fièvre aphteuse, du charbon, du charbon bactérien, de la dermatose nodulaire contagieuse, de la maladie de Newcastle, de la rage, de la trypanosomose, de la peste des petits ruminants, de la septicémie hémorragique, etc.

5. Le pays produit principalement des arachides, des aliments de base qui résistent à la sécheresse comme le sorgho, le millet et le manioc, et d'autres céréales comme le riz et le maïs. La canne à sucre est la seule culture industrielle. Certains problèmes SPS limitent les exportations de tourteaux d'arachide, utilisés pour le bétail. Les fruits et les légumes sont produits pour la consommation locale, même si une petite partie de la production est destinée à l'exportation. La production de fruits du Sénégal est estimée à près de 120 000 tonnes. Les principaux fruits produits sont la banane, la mangue, la papaye, les agrumes (orange, clémentine, citron, pamplemousse), l'avocat, la pastèque, le melon et l'ananas. Les exportations de melons ont progressé de 50 pour cent entre 2000 et 2006, passant de 500 à plus de 760 tonnes. Quatre-vingt-huit pour cent des melons exportés le sont vers la France et l'Espagne (56 pour cent vers la France et 32 pour cent vers l'Espagne). Plusieurs mouches des cucurbitacées sont présentes au Sénégal, y compris *Bactocera cucurbitae*, *Dacus vertebratus*, *Dacus bivittatus*, *Dacus ciliatus*. En 2006, d'après les estimations, les mouches des fruits étaient responsables de 60 pour cent des pertes moyennes nationales de fruits produits, cette proportion atteignant 80 pour cent dans certaines régions comme la Casamance, considérée comme la région productrice de produits alimentaires du Sénégal.

6. La mouche des fruits *Bactocera invadens* est la principale menace pour la production et les exportations de mangues du Sénégal. Les mangues sénégalaises sont essentiellement exportées vers le Benelux (55 pour cent des exportations), le Royaume-Uni (29 pour cent) et la France (11 pour cent). Les exportations de mangues sont passées de 1 600 à plus de 7 000 tonnes par an entre 2002 et 2006. Les opérateurs sont convaincus que les pertes provoquées par la mouche des fruits les ont empêchés d'atteindre l'objectif de 10 000 tonnes qu'ils s'étaient fixé pour la récolte 2006. On a estimé que dans la zone des Niayes, où sont produites plus de 60 pour cent des mangues exportées du Sénégal, *B. invadens* avait été responsable de 20 à 60 pour cent des pertes. Dans deux autres zones de production importantes, les pertes sont plus élevées en raison du type de vergers: elles sont de 50 à 85 pour cent en moyenne, voire de 100 pour cent dans la région de la Petite Côte et du Bas Saloum, et de 50 à 75 pour cent en Casamance. D'après les informations relevées par l'Office alimentaire et vétérinaire de la Commission européenne (datant de fin 2008), six expéditions de mangues ont été interceptées pour des raisons phytosanitaires dans l'UE en 2006, et 15 en 2007. La plupart des saisies ont eu lieu en France.

7. Les exportations de produits agricoles du Sénégal sont dominées par l'huile et les tourteaux d'arachide, les tourteaux servant à l'alimentation des animaux. Les fruits et les légumes frais (dont le volume des exportations a progressé de 41 pour cent entre 1998 et 2001), les peaux et les cuirs, le coton et les produits du tabac représentent aussi une part relativement importante des exportations de produits agricoles. La progression des exportations de fruits et de légumes frais est due en grande partie à l'élan suscité par le Projet de promotion des exportations agricoles (PPEA) de la Banque mondiale (1997-2004, 8 millions de dollars EU), qui a entraîné un regain d'intérêt pour les investissements en faveur de divers aspects de la chaîne d'approvisionnement sénégalaise de la part de plusieurs entreprises internationales.

8. Pour soutenir l'accroissement des exportations de produits agricoles et améliorer les revenus tout au long de la chaîne d'approvisionnement, le Sénégal devra surmonter plusieurs obstacles et commencer à élargir ses marchés de destination, au lieu de se limiter aux marchés français et belge, ce qui est le cas à l'heure actuelle. Dans le cadre de cette stratégie, il faudra faire face à certains problèmes, notamment: i) lever les blocages des infrastructures et améliorer la chaîne du froid pour les exportations; ii) améliorer la qualité et respecter les normes des pays importateurs relatives aux

produits et aux processus; iii) diversifier les zones de production; et iv) améliorer les capacités de gestion du secteur ainsi que les services annexes spécialisés fournis aux entreprises.

9. Pour améliorer la qualité des produits destinés à l'exportation, l'EDIC souligne la nécessité d'instaurer des systèmes permettant une gestion globale de la qualité, qui comprendront l'application des bonnes pratiques agricoles, la création de systèmes d'enregistrement solides (pour faciliter la traçabilité), l'application des principes concernant les systèmes de points de contrôle critiques pour l'analyse des risques tout au long de la chaîne d'approvisionnement, la stricte application des réglementations sur les pesticides et des dispositifs de contrôle de la qualité spécifiques pour différents produits. Il faut aussi instaurer un système de certification par des tierces parties pour aider les entreprises à bénéficier de la modernisation de leurs systèmes d'assurance de la qualité.

10. Une assistance supplémentaire est nécessaire pour s'attaquer à d'autres problèmes SPS comme les mouches du fruit et les champignons, et pour limiter l'utilisation abusive de pesticides par les producteurs.

11. La pêche a longtemps été un secteur prometteur pour la croissance économique du Sénégal. Elle ne représentait pas moins de 11 pour cent du PIB en 2005. Toutefois, ce secteur rencontre des difficultés dues à l'épuisement des ressources halieutiques que provoque la surpêche. D'après les estimations, la production totale de poisson était de 405 265 tonnes métriques en 2005. Les exportations de poisson et de produits à base de poisson sont les plus importantes du Sénégal; elles ont représenté en moyenne près de 37 pour cent du total des exportations entre 1996 et 2000. La valeur totale des exportations de fruits de mer a atteint 251 millions de dollars EU en 2005.

12. Le poisson congelé constitue de loin la plus grande part des exportations de poisson, suivi du poisson frais et du poisson transformé. Quatre-vingt-dix pour cent des prises sont faites par des pêcheurs artisanaux, qui pêchent essentiellement de petits poissons pélagiques et des sardines.

13. S'agissant des conditions sanitaires des produits de la pêche, d'après la dernière mission de l'Office alimentaire et vétérinaire de la Commission européenne, effectuée en avril 2007, il subsistait des lacunes ayant trait au respect de la réglementation et des règles d'hygiène communautaires. Les problèmes relevés concernaient la température de stockage inappropriée des produits frais sur les bateaux artisanaux, les sites de débarquement et les usines à glace. Des besoins concernant le manque de formation du personnel de l'autorité compétente et l'absence de laboratoire d'analyses homologué ont été mis en évidence.

## B. APERÇU DE LA COOPÉRATION TECHNIQUE DANS LE DOMAINE SPS

14. D'après le Programme triennal d'investissement public du Sénégal (PTIP), qui porte sur la période 2007-2009, les donateurs soutenaient 75 projets en cours pour le développement du secteur agro-industriel privé en 2007. Si l'on tient compte de l'aide apportée en faveur du développement des infrastructures économiques de base, le soutien des donateurs à ce domaine est estimé à 332 millions de dollars EU (d'après les engagements de dépenses). Au niveau des entreprises/des exploitations agricoles, le montant de l'assistance atteignait 4 millions de dollars EU (d'après les engagements de dépenses). Le montant des autres soutiens à la production agricole ainsi qu'à la transformation et à la commercialisation des produits agricoles était estimé à 27,3 millions de dollars EU.

15. Le Programme de développement des marchés agricoles du Sénégal (2006-2011) est le principal projet en cours dans le domaine SPS (60 millions de dollars EU). Il vise à accroître les exportations de produits agricoles non traditionnels et à augmenter les revenus des producteurs bénéficiaires. Il comprend quatre volets, dont deux placent l'accent sur les questions SPS: l'amélioration de la sécurité sanitaire des produits alimentaires et de l'efficacité des circuits nationaux de distribution des produits végétaux et des produits de l'élevage, et le développement des exportations de produits agricoles non traditionnels (à savoir, les produits horticoles, les noix de

confiserie, les huiles essentielles et les épices et les aliments transformés) en tirant profit des résultats obtenus dans le cadre du PPEA pilote, notamment en termes de gestion de la qualité.

16. Le Sénégal bénéficie de plusieurs projets plurinationaux, notamment des programmes sur la grippe aviaire hautement pathogène (prévention, préparation et lutte) exécutés en Afrique, essentiellement par la FAO (voir l'annexe I plus haut).

17. Au niveau régional, le Sénégal est l'un des bénéficiaires de la Phase II du Programme qualité de l'UEMOA (2007-2010, montant total de 599 000 dollars EU). Le programme de la FAO sur la gestion intégrée des parasites en Afrique, qui prévoit des écoles de terrain, s'applique aussi au Sénégal (2006-2010, montant total de 9,5 millions de dollars EU). Dans le cadre ACP, le Sénégal était l'un des pays ciblés par le projet COLEACP-PIP financé par les CE (voir l'annexe IV plus haut).

18. Le Sénégal bénéficie aussi de projets qui ne portent pas principalement sur les questions SPS, mais qui peuvent comprendre des activités liées à ces questions dans le cadre du soutien à la chaîne de valeur ou d'une assistance axée sur la promotion des exportations, comme le Programme accélération de la croissance et augmentation de la compétitivité au Sénégal (SAGIC), financé par l'USAID (2005-2010, montant total de 0,5 million de dollars EU). Ce projet vise à aider le gouvernement sénégalais à favoriser une accélération de la croissance et à stimuler la compétitivité et le commerce. Il comprend des activités qui concernent le développement de la chaîne de valeur pour divers produits sénégalais, notamment les noix de cajou, les mangues, le sirop de bissap, le fonio (une céréale locale), le poisson, les textiles, les produits laitiers et l'horticulture.

19. Le projet de développement des exportations de pêches, financé par le Cadre intégré, et le projet Promotion d'une agriculture compétitive et durable (PACD, montant total de 3,5 millions d'euros) sont d'autres projets qui visent à soutenir la chaîne de valeur.

20. Le Projet services agricoles et organisations de producteurs (PSAOP2), montant total de 47 millions de dollars EU, et le Programme d'amélioration de la productivité agricole en Afrique de l'Ouest (WAAPP), financé par la Banque mondiale (2007-2011, montant total de 51 millions de dollars EU) sont des programmes de plus grande envergure sur le développement rural et la lutte contre la pauvreté qui peuvent comporter des activités liées aux questions SPS.

### C. ACTIVITÉS DU FANDC AU SÉNÉGAL

21. Au niveau régional, le Sénégal est également l'un des pays bénéficiaires du projet sur la pêche financé par le FANDC (2008-2010, montant total de 469 000 dollars EU), et mis en œuvre par la FAO.

**ANNEXE VIII: YÉMEN****A. APERÇU DE LA SITUATION DANS LE DOMAINE SPS**

1. Actuellement, la plupart des revenus d'exportation du Yémen provient de ses réserves de pétrole. Comme ces réserves s'épuisent peu à peu, la stratégie économique du gouvernement est axée sur la promotion du développement du secteur non pétrolier, y compris des services, du tourisme, de l'agriculture et de la pêche. L'agriculture reste la principale source de revenus de l'économie nationale: elle représente environ 13 pour cent du PIB, emploie près de la moitié de la population du Yémen et assure la subsistance des deux tiers de celle-ci. Les cultures comprennent notamment le sorgho, le coton, le tabac, le millet, le café, le maïs, les légumineuses et le qat.<sup>7</sup> Les exportations sont modestes: moins de 2 pour cent de la production agricole sont exportés, pour l'essentiel, du café et des fruits et légumes, comme les dates, le melon, le raisin, la papaye et les bananes. Le miel est qualifié de secteur prometteur. L'agriculture se caractérise essentiellement par une faible productivité et d'importantes pertes après la récolte. Elles sont dues pour l'essentiel aux procédés de récolte, au manque de soin lors de la manutention, à la médiocrité du conditionnement et de l'emballage et à la déficience des réseaux de transports. L'eau est un problème essentiel pour la production agricole, qui utilise près de 90 pour cent des ressources totales en eau du pays.

2. Le Moyen-Orient (notamment l'Arabie saoudite) et les pays d'Asie sont les principaux débouchés pour le café et les fruits et légumes du Yémen. Aucune information n'est disponible sur les obstacles d'ordre SPS qui entraveraient l'accès à ces marchés. S'agissant des autres marchés de pays développés comme l'UE, les États-Unis et le Japon, l'EDIC du Yémen (validée en 2003) fait état de difficultés pour le respect des prescriptions dans le domaine SPS. Or, pour diversifier les exportations et les marchés, il faut renforcer les capacités de gestion du pays dans le domaine SPS et remédier aux déficiences qui compromettent la sécurité et la qualité des exportations yéménites de fruits et de légumes, ce qui implique un renforcement de la capacité à lutter contre les parasites et les maladies des végétaux. L'action d'information sur les éléments essentiels des bonnes pratiques en matière d'hygiène et de sécurité menée auprès des agriculteurs et de l'industrie, et l'acceptation et l'application de ces pratiques par ces derniers seront déterminantes pour jeter les bases d'un système de normes solide. Cela nécessite une formation ciblée sur les systèmes reconnus au niveau international comme les bonnes pratiques agricoles et les systèmes de points de contrôle critiques pour l'analyse des risques, qui permettraient également de réduire les pertes après la récolte.

3. La pêche est un secteur important en termes d'emploi, d'alimentation et de lutte contre la pauvreté. On estime à près de 400 000 le nombre de personnes qui vivent de la pêche ou d'activités liées à la pêche. L'aquaculture n'en est encore qu'à ses débuts, aucune activité n'étant menée à une échelle commerciale importante. D'après les informations disponibles, le gouvernement a cessé les activités de pêche industrielle en 2003. Cela signifie que le pays perd les prises industrielles dont il tirait quelques bénéfices onshore, mais qui entraînaient aussi une perte de recettes publiques en raison de l'acquittement des frais de licences industrielles. Dans l'ensemble, l'économie de ce secteur est florissante, avec toutefois deux bémols. La pression halieutique continue à augmenter rapidement, notamment pour certains stocks de poissons à forte valeur. Il faut renforcer la gestion des ressources halieutiques en termes de recherche, d'évaluation des stocks, etc. De plus, le fonctionnement des organismes publics chargés de la gestion du secteur et des ressources, du contrôle de la qualité, du suivi et de la surveillance, des statistiques et des infrastructures publiques est loin d'avoir suivi les évolutions nécessaires dans ce secteur.

4. Pour améliorer les normes de sécurité et de qualité, il est essentiel de conserver l'accès à l'UE ainsi qu'à certains marchés importants du Golfe et d'Asie. Depuis 2001, plusieurs notifications concernant les produits de la pêche importés du Yémen ont été reçues du système d'alerte rapide pour

---

<sup>7</sup> D'après les estimations de l'EDIC, la production de qat représente près de 44 pour cent de la valeur totale de la production agricole.

l'alimentation humaine et animale (SARA). Deux missions effectuées par l'Office alimentaire et vétérinaire de la Commission européenne (OAV) en 2004 et 2006 ont mis au jour certaines déficiences du système de contrôle de la pêche, qui vont de l'absence de contrôles officiels cohérents et fiables (histamine, métaux lourds) à des problèmes concernant les installations et les laboratoires. L'amélioration des infrastructures de pêche (sites de débarquement du poisson, halles aux poissons, transports, etc.) et l'amélioration de la qualité du poisson (procédures de manutention sur les bateaux et les sites de débarquement, transports frigorifiques, etc.) sont des éléments essentiels pour mettre en place un système de contrôle de la qualité qui soit conforme aux normes internationales. Une nouvelle loi sur la pêche a été adoptée en 2006; elle définit les compétences de l'autorité compétente (Ministère de la pêche) en matière d'inspection et de contrôle des installations, des halles aux poissons, des navires, etc. en vue de l'exportation. Cette nouvelle loi comprend un chapitre sur l'aquaculture. Une mission de suivi de l'OAV est prévue début 2009.

5. On estime que l'élevage représente près de 20 pour cent du PIB agricole; le cheptel comprend pour l'essentiel des chèvres (8 millions d'unités), des moutons (8,1 millions d'unités), des bœufs (1,4 millions d'unités) et des chameaux (360 000 unités). Les formes sont variables: systèmes pastoral et agro-pastoral et plus récemment, unités d'élevage intensif de petite échelle. La situation zoonitaire du Yémen est très préoccupante. D'après les informations figurant sur le site Web de l'OIE, plusieurs maladies endémiques qui doivent être notifiées à l'organisation sont présentes dans le pays, ce qui limite les possibilités d'accroître les revenus des agriculteurs et restreint l'accès aux marchés régionaux. Au nombre de ces maladies figurent la peste bovine, la fièvre aphteuse, la fièvre de la Vallée du Rift et la clavelée. Depuis 2000, l'Arabie saoudite impose une interdiction sur la plupart des importations de produits animaux en provenance du Yémen. Les agriculteurs sont très conscients de la nécessité de dispenser des soins aux animaux en raison des pertes dues aux maladies. En matière de production animale, les autres problèmes concernent notamment le manque d'aliments pour animaux de qualité, le manque d'efficacité de la production, etc. Même si aucune information n'est disponible, il existe peut-être des lacunes concernant les contrôles sanitaires réalisés dans les abattoirs, ainsi que les installations de manutention et de transformation de la viande et des produits laitiers. Il est recommandé d'utiliser les résultats de l'outil PVS de l'OIE pour mettre au point des actions destinées à renforcer l'efficacité des services vétérinaires, à élaborer des programmes de surveillance des maladies animales, à renforcer les mesures de quarantaine et l'inspection à la frontière, etc.

6. Le Yémen dépend des importations de produits alimentaires pour couvrir une grande partie de ses besoins nationaux, notamment en céréales, en sucre et en produits laitiers. Toutefois, de plus en plus de produits alimentaires sont fabriqués au Yémen, ce qui contribue au développement de l'industrie alimentaire, qui fabrique principalement des huiles, des produits laitiers, des jus de fruits, des boissons et de la farine. Plusieurs problèmes se posent dans le cadre du système de contrôle des produits alimentaires du Yémen. Il n'y a pas de politique de contrôle des produits alimentaires clairement définie, et ce contrôle relève de plusieurs organismes entre lesquels il n'existe pas de coordination. Il n'existe pas de registres des maladies transmises par les aliments, et la législation est incomplète et peu appliquée. De manière générale, le niveau de formation des inspecteurs alimentaires est insuffisant. L'analyse sur le terrain des lots d'aliments se limite à une analyse sensorielle et à la collecte d'échantillons en vue d'autres analyses. Les analyses sont effectuées dans des laboratoires qui appartiennent à différents organismes publics dont les infrastructures et les équipements sont inadaptés. Le personnel des laboratoires n'a pas les compétences et l'expérience suffisantes pour respecter les prescriptions concernant l'analyse des produits alimentaires, notamment en matière d'additifs alimentaires et de contaminants.

7. Au Yémen, les faibles capacités du système de contrôle des produits alimentaires ont des effets négatifs sur la santé publique, et empêchent de promouvoir un développement économique fondé sur le commerce des produits agricoles. La FAO a préconisé la création d'un conseil national pour la sécurité sanitaire des produits alimentaires qui mettrait en place et coordonnerait une approche globale allant de l'exploitation au consommateur.

8. L'Organisation de normalisation, de métrologie et de contrôle de la qualité du Yémen est chargée d'élaborer des réglementations et des normes techniques sur les produits et les processus, et de s'assurer que les importateurs, les exportateurs et les fabricants les respectent. Un projet de rapport de l'ONUDI sur le secteur alimentaire (mars 2002) a recommandé d'établir une distinction entre les fonctions d'exécution de l'organisation et sa fonction d'élaboration des normes pour éviter les conflits d'intérêts, et de renforcer les capacités de cette organisation afin que les exportateurs et les laboratoires yéménites fassent l'objet d'une certification pour assurer le respect des normes internationales.

9. Le Yémen, pays observateur de l'OMC depuis 2000, met actuellement sa législation en conformité avec les prescriptions de l'OMC, y compris l'Accord SPS. Un soutien est nécessaire pour renforcer la capacité du Yémen à participer plus activement au processus de normalisation international (Codex, OIE, CIPV).

#### B. APERÇU DE LA COOPÉRATION TECHNIQUE DANS LE DOMAINE SPS

10. Si l'on recherche dans la BDRCC les projets et activités menés précédemment au Yémen dans le domaine SPS, on en trouve seulement trois. Leur montant total est de 543 000 dollars EU et ils concernent pour l'essentiel des interventions limitées de la FAO en matière de santé des animaux et de protection des végétaux. Les autres activités menées par la FAO au Yémen – qui n'apparaissent pas – ont trait à la mise en place d'un système d'information sur la pêche (2007-2008, montant total de 201 000 dollars EU) et à l'assistance régionale pour lutter contre la grippe aviaire et prévenir cette maladie. Même si les donateurs qui œuvrent actuellement au Yémen dans des domaines tels que l'agriculture et la pêche sont peu nombreux, les chiffres de la BDRCC ne rendent pas compte de l'état actuel de la coopération technique dans le domaine SPS.

11. C'est au secteur de la pêche que les donateurs se sont le plus intéressés. Le projet sur la gestion et la conservation des ressources halieutiques, financé par la Banque mondiale et les CE (2006-2011, montant total de 25 millions de dollars EU) tient compte de nombreux besoins concernant la sécurité et la qualité, notamment dans le secteur public. Ce projet apporte un soutien aux pêcheurs artisanaux en améliorant les installations de débarquement du poisson, les halles aux poissons et les usines à glace afin que le poisson se conserve mieux. Le projet aide aussi le Ministère de la pêche à entreprendre des recherches, à planifier la gestion des ressources et à réglementer le débarquement du poisson de façon plus efficace afin d'assurer la gestion durable et la conservation des ressources halieutiques. Il reprend la plupart des activités d'un précédent projet pilote sur la pêche élaboré par l'ONUDI en 2002.

12. Le projet Banque mondiale/CE est complété par un projet financé par le FANDC qui fait l'objet d'un suivi du CCI (2007-2009, montant total de 463 000 dollars EU) pour aider l'Association des exportateurs de produits de la mer du Yémen (YSEA) à rendre ses membres plus aptes à respecter les prescriptions de leurs partenaires commerciaux dans le domaine SPS.

13. Trois petits projets du Cadre intégré financés par le Guichet II ont été lancés en 2004. L'un d'eux (2005-2006, montant total de 350 000 dollars EU) visait à moderniser les équipements de laboratoire à Hodeïda par la fourniture d'équipements, d'une assistance technique et d'une formation au personnel des laboratoires et aux communautés de pêcheurs. Un autre projet du Cadre intégré portait sur la promotion des exportations de fruits et de légumes. En 2007, l'USAID a signé un accord avec le Ministère de l'agriculture du Yémen pour apporter une assistance afin d'améliorer les capacités de commercialisation et les capacités commerciales des associations et des coopératives agricoles, en s'intéressant spécifiquement à l'accroissement des exportations de produits agricoles, puis à l'augmentation des revenus des communautés agricoles. Le projet de la Banque mondiale sur la culture pluviale et l'élevage (2006-2012, montant total de 33,8 millions de dollars EU) soutient les agriculteurs pour l'amélioration et la gestion des semences et de l'élevage. Il aide également la

Direction générale pour les ressources animales à faciliter l'accès des propriétaires de bétail à des services de qualité afin d'améliorer la santé et la productivité de leurs animaux.

14. D'après leur Document de stratégie pour le Yémen (2007-2013), les CE cibleront notamment les secteurs de l'agriculture/de l'industrie alimentaire et de la pêche, en particulier par le développement du secteur privé. Le document mentionne spécifiquement que dans les deux secteurs, le soutien devrait porter sur les questions de facilitation des échanges, notamment sur le contrôle de la qualité et les normes dans le domaine SPS. Dans les pays du Golfe et l'UE, les débouchés commerciaux pourraient se développer si le Yémen parvenait à garantir la stabilité des flux de produits et à améliorer les normes de sécurité et de qualité. Dans le même temps, il faudrait évaluer de façon minutieuse les effets du développement de l'agriculture sur l'environnement, notamment sur les ressources en eau, qui sont limitées.

#### C. ACTIVITÉS DU FANDC AU YÉMEN

15. Le FANDC apporte actuellement une assistance à l'Association des exportateurs de produits de la mer du Yémen (YSEA) pour améliorer la qualité et la sécurité sanitaire des produits de la mer yéménites. Ce projet a été élaboré grâce aux dons pour la préparation de projets octroyés par le FANDC, sur la base de recommandations de l'EDIC.

## **ANNEXE IX: APERÇU DES OUTILS D'ÉVALUATION DES CAPACITÉS SPS**

1. L'aperçu des besoins des huit PMA étudiés en matière SPS se fonde principalement sur un examen de leur étude diagnostique sur l'intégration du commerce (EDIC), préparée en vertu du Cadre intégré. Comme nous le verrons ci-après, certaines des études les plus récentes indiquent clairement que les normes du pays, y compris les mesures SPS, ont des effets importants sur l'intégration de ce pays dans l'économie mondiale, et font figurer les capacités SPS au nombre des facteurs influant sur les résultats du commerce des produits agricoles du pays, notamment pour certains produits. Dans d'autres études, notamment les études préparées peu après la création du Cadre intégré, les questions SPS occupent une place moins centrale.

2. L'EDIC est un exemple d'évaluation des besoins qui place peut-être certains aspects SPS dans un cadre plus général – en tenant compte du renforcement des capacités commerciales. Toutefois, le respect des mesures concernant la sécurité sanitaire des produits alimentaires, la santé des animaux et la protection des végétaux est un domaine très technique et des organisations spécialisées qui interviennent dans le renforcement des capacités SPS ont mis au point des outils d'évaluation spécifiques. Ci-après figure un aperçu des différents outils disponibles. Ils peuvent être classés en outils par secteur (qui s'intéressent exclusivement à un champ thématique particulier en matière SPS), outils transversaux (qui s'intéressent au système SPS dans son ensemble) et approches connexes (qui traitent un aspect SPS dans un cadre plus général, comme l'EDIC).

### Outils par secteur

3. L'Organisation mondiale de la santé animale (OIE) a mis au point un outil sur les performances des services vétérinaires (PVS) pour aider ces services à déterminer leur niveau de performance, à identifier les carences et les points faibles et à définir les priorités concernant des initiatives stratégiques visant à améliorer les performances dans des domaines essentiels. Les évaluations se font à la demande d'un membre de l'OIE. L'OIE ne publie ni ne diffuse les résultats des évaluations sans l'autorisation formelle du membre. L'organisation envisage actuellement de développer l'outil PVS afin de proposer un cadre similaire pour l'évaluation des services de santé des animaux aquatiques. L'outil PVS a été utilisé dans sept des huit PMA étudiés.

4. En collaboration avec l'Organisation mondiale de la santé, l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) a mis au point un "Guide d'évaluation rapide" assorti de Directives pour l'évaluation des besoins en renforcement des capacités pour les systèmes nationaux de contrôle alimentaire. Ces outils s'adressent aux agents des autorités nationales chargés de différents aspects des systèmes de contrôle alimentaire au niveau des politiques et/ou de la mise en œuvre, ainsi qu'à des organisations et des consultants externes menant des activités qui visent à renforcer les capacités en matière de sécurité sanitaire des produits alimentaires. Le Guide d'évaluation rapide et les Directives peuvent être utilisés comme outil d'auto-évaluation et/ou avec l'aide d'un facilitateur externe. Ces outils ont été utilisés dans trois des huit PMA étudiés.

5. L'outil d'évaluation des capacités phytosanitaires (ECP) du Secrétariat de la Convention internationale pour la protection des végétaux (CIPV) permet d'examiner les capacités des organisations nationales de protection des végétaux s'agissant de la mise en œuvre des normes internationales et des droits et responsabilités énoncés dans la CIPV. Même si l'outil ECP a été conçu comme un outil d'auto-évaluation, en pratique, le recours à un consultant externe en facilite généralement l'utilisation. Les résultats ne sont pas publiés, à moins qu'un pays ne souhaite utiliser ou présenter les résultats de son ECP à l'extérieur. L'outil ECP a été utilisé dans six des huit PMA étudiés.

### Outils transversaux

6. La biosécurité se définit comme une approche stratégique intégrée de l'analyse et de la gestion des risques pour la vie et la santé des personnes et des animaux et pour la protection des végétaux, ainsi que des risques associés pour l'environnement. Le Guide de la FAO sur l'évaluation des capacités de biosécurité propose une méthode interdisciplinaire d'évaluation des aspects des capacités de biosécurité. Il repose sur la reconnaissance des liens déterminants entre les secteurs et le risque que les dangers passent d'un secteur à l'autre, ce qui peut avoir de graves conséquences intersectorielles. Il vise à aider les pays à élaborer et mettre en œuvre des cadres nationaux relatifs à la biosécurité conformément à leurs obligations internationales et compte tenu de leurs besoins particuliers. Cet outil peut être utilisé comme outil d'auto-évaluation, ou par un consultant externe. Il a été utilisé dans deux des huit PMA étudiés.

7. La Banque mondiale participe à la préparation de stratégies nationales et régionales visant à renforcer les capacités SPS. Des plans d'action nationaux et régionaux sur l'hygiène agricole et la sécurité sanitaire des produits alimentaires ont été élaborés pour un groupe de pays sélectionné. Ils visent à fournir une approche globale des capacités SPS dans le secteur public et le secteur privé, constatant que la question a une nature transversale et que différentes institutions sont chargées de la gestion SPS. En général, les plans comportent une synthèse des objectifs, des priorités stratégiques, des indicateurs de résultats et des actions préconisées, y compris des informations sur les responsabilités, les délais, le soutien des donateurs actuel et escompté. La Banque mondiale a élaboré un plan d'action dans l'un des huit pays étudiés (la RDP lao).

### Approches connexes

8. L'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI) recourt à une approche diversifiée pour faire en sorte que les mesures de mise en conformité avec les prescriptions SPS et OTC soient effectives dans les pays en développement. Depuis 2004, l'ONUDI met en place un programme d'analyse de la compétitivité pour aider les pays à identifier les secteurs et les produits offrant un potentiel de compétitivité et les obstacles du côté de l'offre qui entravent la croissance de leurs exportations. À cette fin, l'organisation a mis au point un outil d'analyse de la compétitivité commerciale et industrielle qui englobe plusieurs services/produits. Elle a également élaboré une méthodologie pour les enquêtes menées au niveau des entreprises sur les "défis d'ordre commercial pour les exportateurs" en vue de qualifier et quantifier les problèmes que rencontrent les exportateurs des pays en développement dans l'environnement commercial régional et international. L'ONUDI a eu recours à cette approche dans deux des huit PMA étudiés.

9. En vertu de la Convention sur la diversité biologique (CDB) et de son Protocole de Cartagena sur la prévention des risques biotechnologiques, un outil d'auto-évaluation des capacités nationales a été élaboré pour aider les pays en développement à examiner les engagements qu'ils ont pris au niveau mondial en matière d'environnement d'une manière globale et intégrée. Depuis 2002, plus de 150 pays ont entrepris ce processus et, d'après les informations disponibles, 68 au moins ont procédé à l'évaluation de leurs besoins et priorités au moyen de cet outil. Celui-ci a été utilisé dans deux des huit PMA étudiés.

10. Enfin, les politiques commerciales nationales des Membres de l'OMC sont examinées périodiquement au moyen du Mécanisme d'examen des politiques commerciales, la fréquence de l'examen d'un pays variant en fonction de sa part dans le commerce mondial. Les examens sont effectués par l'Organe d'examen des politiques commerciales sur la base d'une déclaration de politique générale faite par le Membre soumis à examen et d'un rapport préparé par des économistes au Secrétariat de l'OMC. Chaque rapport comprend des chapitres détaillés où sont examinées les politiques et pratiques commerciales du Membre, et où figure une description des institutions chargées de la politique commerciale et de la situation macro-économique. Des examens de politiques commerciales ont été réalisés dans cinq des huit PMA étudiés.

## ANNEXE X: BIBLIOGRAPHIE

Ambassade de France au Sénégal, Service de coopération et d'action culturelle. Coopération par secteur: Agriculture (<http://www.ambafrance-sn.org>)

Ambassade du Danemark au Bénin. Development Cooperation-Agriculture (<http://www.ambcotonou.um.dk>)

Amélioration de l'état sanitaire des produits de la pêche dans les pays ACP et les PTOM (<http://www.sfp-acp.eu/>)

Banque mondiale (2005). *Tanzania's Agro-Food Trade and Emerging Sanitary and Phytosanitary (SPS) Standards: Toward a Strategic Approach and Action Plan*. Banque mondiale, Washington, D.C.

Banque mondiale (2006). *Uganda, Standards and Trade; Experience, Capacities and Priorities*. Banque mondiale, Washington.

Banque mondiale (2007). *Rapport sur le développement dans le monde 2008. L'agriculture au service du développement*. Banque mondiale, Washington.

Banque mondiale (2007). *Stratégie d'aide-pays pour le Sénégal (2007-2010)*.

Bigot, Y. (2005) PCT/BEN/ 2904 (A) *Étude hygiène alimentaire. Appui à la mise en place d'une stratégie nationale de réduction de l'impact de la pollution urbaine sur la sécurité alimentaire*. FAO.

Brattinga, P. (2007). *Overview of SPS related assistance for Kenya, Tanzania and Uganda (2001-2006)*. Rapport présenté le 30 septembre 2007 à l'atelier sur l'Aide pour le commerce de Dar es Salaam, Tanzanie.

Cadre intégré (2003). *Lesotho Diagnostic Trade Integration Study*.

Cadre intégré (2003). *Senegal Diagnostic Trade Integration Study*.

Cadre intégré (2003). *Yemen Diagnostic Trade Integration Study*.

Cadre intégré (2004). *Mozambique Diagnostic Trade Integration Study*.

Cadre intégré (2005). *Benin Diagnostic Trade Integration Study*.

Cadre intégré (2005). *Rwanda Diagnostic Trade Integration Study*.

Carlson, C. et Clark, R. (2007). *Trip Report: Sanitary and Phytosanitary Survey*. Agence pour le développement international des États-Unis / Afrique australe, Gaborone.

Cassidy, D. (2007). *Assessment of Biosecurity and Phytosanitary Capacity in Rwanda*. Initiative concernant les normes applicables à l'exportation des produits horticoles au Rwanda, Kigali.

Cassidy, D. (2008). *Economic analysis of patterns in Mozambican SPS sensitive trade*. Ministère de l'agriculture des États-Unis / Afrique australe.

Centre commercial d'Afrique de l'Ouest. *West African Fisheries Profiles: Senegal* ([www.wath.org](http://www.wath.org)).

CNUCED (2005). *Costs of Agri-Food Safety and SPS Compliance: United Republic of Tanzania, Mozambique and Guinea: Tropical Fruits*. CNUCED, Genève.

COLEACP/CIRAD (2008). *La lutte régionale contre les mouches des fruits et des légumes en Afrique de l'Ouest*. Lettre d'information n° 3, août 2008.

Commission européenne (2004). *Final report of a mission carried out in Yemen from 25 November to 6 December 2004 assessing the public health conditions of production of fishery products intended for export to the European Union*. Office alimentaire et vétérinaire, Dublin.

Commission européenne (2005) *Final report of a mission carried out in Cambodia from 19 to 30 September 2005 for the assessment of the conditions of production of fishery products intended to be exported to the European Union*. Office alimentaire et vétérinaire, Dublin.

Commission européenne (2006). *Final report of a follow-up mission carried out in Yemen from 18 to 27 February 2006 assessing the public health conditions of production of fishery products intended for export to the European Union*. Office alimentaire et vétérinaire, Dublin.

Commission européenne (2006). *Final report of a mission carried out in Mozambique from 27 March to 6 April 2006 in order to assess the public health controls and the conditions of production of fishery products*. Office alimentaire et vétérinaire, Dublin.

Commission européenne (2007). *Final report of a mission carried out in Mozambique from 6 to 16 November 2007 in order to evaluate the control systems in place governing the production of fishery and aquaculture products intended for export to the European Union (follow up)*. Office alimentaire et vétérinaire, Dublin.

Commission européenne (2007). *Rapport d'une mission réalisée au Sénégal du 17 au 27 avril 2007 afin d'évaluer les conditions de production et d'exportation des produits de la pêche vers l'Union européenne*. DG (SANCO)/2007-7511. Office alimentaire et vétérinaire, Dublin.

Economist Intelligence Unit. (2008). *Country Profiles of Benin, Cambodia, Lao PDR, Lesotho, Mozambique, Rwanda, Senegal and Yemen*. The Economist, Economist Intelligence Unit.

FAO (2005). *Food Control System in Yemen: A situation analysis study and suggested restructuring of the system (TCP/YEM/3003)*. FAO, Rome.

FAO. *Profils de pays et système d'information cartographique* (<http://www.fao.org/>)

Fonds pour l'application des normes et le développement du commerce (FANDC). (<http://www.standardsfacility.org>)

Gavard, P. (2007) La problématique des laboratoires au Bénin. Rapport de mission PASP.

Gavard, P. (2007) Maintenance dans les laboratoires. Rapport de mission PASP.

Henson, S. (2007). *Review of Case Studies and Evaluations of Sanitary and Phytosanitary Capacity: Kenya, Tanzania and Uganda*. Rapport présenté le 30 septembre 2007 lors d'un atelier du FANDC sur l'Aide pour le commerce à Dar es Salaam, Tanzanie.

Mangana, S., Timana, A., Benjamim, C. et Rodrigues, P. (2004). *SPS in Mozambique: Development, Challenges and Prospects*. Rapport présenté lors d'un atelier sur les incidences de l'Accord SPS pour les activités commerciales qui a eu lieu du 10 au 12 octobre 2004 au Caire, Égypte.

Matsumoto-Izadifar, Y (2008) *Senegal: Making better use of agri-business potential*. Centre de développement de l'OCDE.

OIE. *Base de données mondiale d'informations sanitaires (WAHID)* (<http://www.oie.int/>)

OMC (2001). *Examen des politiques commerciales: Mozambique*. Organisation mondiale du commerce, Genève.

OMC (2003). *Examen des politiques commerciales: Union douanière d'Afrique australe*. Organisation mondiale du commerce, Genève.

OMC (2004). *Examen des politiques commerciales: Rwanda*. Organisation mondiale du commerce, Genève.

OMC. *Système de gestion des renseignements (SPS IMS)* (<http://spsims.wto.org>)

OMC/OCDE. *Base de données sur le renforcement des capacités dans le domaine du commerce (BDRCC)* (<http://tcbdb.wto.org/>)

Organisation mondiale du tourisme. (<http://www.unwto.org/>)

PDSA II (2006) Diagnostic du système national de normalisation et de contrôle de la qualité des produits agricoles et alimentaires prioritaires retenus par le PADS II.

République du Sénégal (2006) Cadre stratégique de lutte contre la pauvreté (2006-2010) (en anglais).

Sandrey, Ron, Maleleka, David, Matlanyane, Adelaide et Ernst van Seventer, Dirk. (2005). *Lesotho: Potential Export Diversification Study*. Étude commandée par le biais du Programme sur le commerce et la pauvreté du Lesotho (DFID).

Stonehouse, J., Ritchie, M., Paqui, T., Ndiaye, M., Tchibozo, S., Dabire, R., Jobe, L., Billah, M. (2008) Study on the damages inflicted by fruit flies on West Africa fruit production and Action Plan for a coordinated regional response.

Tiamiyou, I. (2005) PCT/BEN/ 2904 (A) *Étude sur les denrées horticoles. Appui à la mise en place d'une stratégie nationale de réduction de l'impact de la pollution urbaine sur la sécurité alimentaire*. FAO.

---